

# Affaire Hamel : le parquet général requiert le durcissement des peines p. 4

RESTRICTIONS  
AUX VOYAGES  
L'Algérie  
sur la liste rouge  
de l'UE p. 2

**Le Quotidien**  
Edition Nationale d'Information

ARRÊT DE LA STATION  
DE DESSALEMENT DE FOUKA  
Le ministère  
des Ressources  
en eau porte plainte p. 4

UNE FÊTE PAS COMME LES AUTRES

## Un Aïd au temps du coronavirus

Lire l'article de Houari Barti page 2



Ph.: Rachid K.

MINISTÈRE DES FINANCES  
Des mesures pour aider  
les entreprises ANSEJ en difficulté

Lire l'article de R. N. page 3



Notre supplément  
**AUTOUR  
DU MONDE**  
Avec la  
collaboration de  
PROJECT  
SYNDICATE

P. 12 à 15

Le Covid-19 va-t-il  
tuer l'argent liquide ?

PAR HOWARD  
DAVIES

Président de la Royal Bank  
of Scotland

Une opportunité en or  
pour les cryptomonnaies ?

PAR BRIAN  
ARMSTRONG

Co-fondateur et PDG de Coinbase,  
un important bureau  
de change de cryptomonnaie  
basé à San Francisco

À partir de quand le remède  
contre la pandémie  
sera-t-il pire que le mal ?

PAR PETER  
SINGER<sup>1</sup>  
ET MICHAEL  
PLANT<sup>2</sup>

1- Professeur de bioéthique  
à l'université de Princeton  
2- Est post-doctorant au Wellbeing  
Research Center à Oxford et  
directeur du Happier Lives Institute

Le Covid-19 sous l'angle  
de l'égalité des sexes

PAR SUSAN  
PAPP<sup>1</sup> ET  
MARGY  
HERSH<sup>2</sup>

1- Directrice générale des politiques  
et démarches militantes au sein  
de l'organisation Women Deliver  
2- Directrice principale  
des démarches militantes  
humanitaires chez Women Deliver

## Une fête pas comme les autres Un Aïd au temps du coronavirus

Houari Barti

**L**e premier jour de la fête de l'Aïd El Adha de cette année 2020 a coïncidé avec un vendredi, premier jour du week-end et journée spéciale de prières et de recueilllements pour tous les musulmans. Mais ce n'est, hélas, pas la seule particularité de la fête de cette année. Les Algériens l'ont célébrée, comme beaucoup de leurs co-religionnaires, avec la peur et les craintes que suscite la pandémie mondiale de coronavirus, et parfois non sans une pensée pour les êtres chers que cette maladie a ravis à la vie depuis la déclaration des premiers cas en mars dernier.

Les grands portails des mosquées sont restés tristement clos ce vendredi 31 juillet. Pas de prière de l'Aïd, ni celle du vendredi. Seules les voix des muézins fusant tôt le matin dans les airs avec leurs incantations pouvaient indiquer que c'est bel et bien l'Aïd. Beaucoup d'Algériens pour des raisons diverses ont préféré faire l'impassé sur cette fête du sacrifice. Certains pour des raisons financières évidentes, induites par la crise économique générale et les restrictions imposées aux ménages par la pandémie. D'autres, juste parce que «le cœur n'y est pas», ou par crainte de contracter la maladie lors du sacrifice.

Pour Mustapha Zebdi, président de l'Association de protection du consommateur (APOCE), qui s'est exprimé jeudi sur les ondes de la chaîne une de la Radio nationale, les prix des moutons ont connu cette année des hausses injustifiées à cause des spéculateurs mais aussi sous l'effet de la pan-



cées dernièrement par des médecins et autres scientifiques qui ont mis en avant les risques épidémiologiques qui peuvent être induits par les regroupements familiaux et une observation du rite du sacrifice sans que les conditions d'hygiène ne soient réunies. Même le comité de la fetwa du ministère des Affaires religieuses n'a pas omis d'appeler les fidèles à la vigilance maximale à l'occasion de cette fête du sacrifice, rappelant au passage le caractère de «sunna» de ce rite.

Une sunna qu'ont tenu à observer d'autres Algériens en adoptant toutefois, et exceptionnellement cette année, certaines mesures de précaution peu habituelles.

A Oran, par exemple, certains chefs de famille ont eu la judicieuze idée d'acheter leur mouton auprès des fermes situées à la périphérie de la ville qui proposaient, en plus de la vente, les services d'abattage et de dépeçage des bêtes. Les clients pouvaient donc ramener leurs moutons, le jour de l'Aïd, prêts à être consommés.

D'autres chefs de ménage ont carrément opté pour l'option du boucher du quartier pour s'approvisionner en viande rouge dès mercredi, dernier jour d'abattage dans les abattoirs municipaux avant l'Aïd. Une option certes idéale, en matière d'hygiène, mais qui reste quand même dépourvue de tout le charme de l'Aïd et son rituel du sacrifice. Mais au temps du coronavirus, peut-on encore parler de charme d'une fête sans partage et sans visite familiale ?

Publicité

## Restrictions aux voyages L'Algérie sur la liste rouge de l'UE

L'UE a retiré jeudi l'Algérie de sa liste de pays dont les ressortissants sont autorisés à séjourner sur son territoire, réduite à douze, dont la Chine avec une condition de réciprocité, a annoncé le Conseil de l'UE dans un communiqué. C'est la deuxième fois que la liste est actualisée depuis sa création il y a un mois. Elle comptait alors quatorze pays, et la Chine sous condition. Elle est basée «en particulier» sur des critères épidémiologiques et est soumise à une révision tous les 15 jours. Elle précise les pays pour lesquels les restrictions aux frontières extérieures de l'UE «devraient graduellement être levées». L'enjeu est important en cette période de vacances estivales.

Des sources diplomatiques avaient indiqué dès mercredi à l'AFP que le Conseil, l'instance qui regroupe les 27, envisageait de retirer l'Algérie de la liste en raison d'une recrudescence des contaminations de Covid-19. La recommandation adoptée n'est pas contraignante: chaque Etat membre reste responsable des voyageurs qu'il laisse entrer sur son territoire. L'UE tente toutefois de se coordonner pour maintenir la liberté de circulation au sein de l'espace Schengen. Selon une des sources diplomatiques, le Maroc a été maintenu dans la liste, mais le pays reste sous surveillance en cas d'aggravation de la situation sanitaire. Les pays restants sur la liste sont: Australie, Canada, Géorgie, Japon, Maroc, Nouvelle-Zélande, Rwanda, Corée du sud, Thaïlande, Tunisie, Uruguay, et la Chine avec une condition de réciprocité. Le retrait de l'Algérie suit ceux de la Serbie et du Monténégro. Ainsi les Etats-Unis, la Russie, le Brésil ou l'Inde restent exclus.

## ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

### Pharmacopée au temps du Covid-19

très à la mode, est à prendre tout cru. Ainsi, malgré les mises en garde des scientifiques, rien n'y fait, les citoyens sont toujours aussi nombreux à chercher des plantes ou des mixtures

efficaces pour le renforcement du système immunitaire en prévention contre le coronavirus. Il faut relever dans ce cadre que, jugeant l'intérêt croissant pour la médecine traditionnelle en tant que traitement potentiel contre le Covid-19 en Afrique, l'OMS a participé au lancement, la semaine écoulée, en collaboration avec les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), d'un Comité consultatif d'experts chargé de fournir un soutien et des conseils scientifiques indépendants aux pays sur la sécurité, l'efficacité et la qualité des thérapies de médecine traditionnelle, face au Covid-19. Et, au moment où d'autres cherchent à mettre au point un vaccin contre le Covid-19, des essais cliniques de médicaments traditionnels sont appuyés par un Comité régional d'experts. C'est dire que l'exploitation des vertus des plantes médicinales dans la lutte contre le nouveau coronavirus n'est pas totalement écartée par les scientifiques.

Comment alors en vouloir à des malades qui chercheraient à apaiser leur souffrance en recourant à cette pharmacopée traditionnelle ? Bien sûr, il serait important de souligner dans ce contexte que l'auto-médication s'est accentuée ces dernières semaines et les citoyens ont opéré une véritable razzia dans les officines pharmaceutiques, épuisant littéralement tous les stocks de la vitamine C et du zinc, deux compléments aux vertus immunisantes. Si seulement cette recherche désespérée de l'immunité se traduirait également en discipline de fer, en respect strict des gestes barrières, afin d'éviter la transmission de l'infection aux gens qui n'ont pas les moyens de se faire une immunité, ou qui n'ont pas pensé, en passant par le pharmacien ou l'herboriste.

ancré dans les pratiques d'automédication chez les Algériens, dans le même esprit des populations africaines, qui se rendent souvent chez l'herboriste du coin pour traiter toutes sortes de maladies, allant des maladies chroniques au rhume bénin. Et la pandémie du nouveau coronavirus n'a fait que développer cet intérêt pour des remèdes naturels capables de renforcer le système immunitaire ou soigner des pathologies virales comme la grippe saisonnière. Face à une véritable ruée de malades ou leurs proches à la recherche du remède miraculeux chez les herboristes, certains scientifiques ne manquent pas de mettre en garde contre les dangers de l'utilisation abusive de ces plantes médicinales, en raison des risques de complication sur la santé d'une part, et d'autre part ces scientifiques affirment que ces plantes qui peuvent s'avérer efficaces contre une grippe saisonnière sont sans effet sur le nouveau coronavirus. Et, il y a plus dangereux encore qu'on omet de signaler, le dosage mal opéré des potions par certains pseudo-herboristes, qui peut provoquer de graves conséquences sur la santé des malades. Les autorités ont bien lancé, ces dernières années, une opération d'assainissement de la filière des herboristes, mais il en reste toujours des apprentis sorciers qui s'intéressent au gain facile auprès de patients en détresse morale qui, n'ayant pas trouvé remède à leur maladie dans les officines pharmaceutiques, tombent fatallement dans ce refuge psychologique des plantes médicinales. Ces derniers feront fi de toute mise en garde de ces scientifiques qui ne leur proposent aucune échappatoire dans la pharmacopée scientifique.

Et, par ces temps de Covid-19, tout ce qui renforce l'immunité, un terme devenu

**Le Quotidien  
d'ORAN**

Edition Nationale d'Information  
Editée par la SPA  
ORAN - PRESSE  
au Capital de 195.923.000,00 DA

**Président**  
Directeur Général  
**Directeur**  
**de la Publication**  
Mohamed Abdou  
BENABBOU

**Direction - Administration**  
**Rédaction centrale**  
63, Ave de l'ANP - Oran  
B.P.N°110 - Oran  
Tél. 041.23.25.22  
23.25.23 / 23.25.24  
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21  
Fax et Rédaction: 041.23.25.20

Imp. : Oran : imprimerie  
"Le Quotidien d'Oran"  
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"  
Constantine : S.I.E. Quarqla: S.I.A.  
Diffusion : Qwest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52 - Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>  
E-mail : [infos@lequotidien-oran.com](mailto:infos@lequotidien-oran.com)  
[publicite@lequotidien-oran.com](mailto:publicite@lequotidien-oran.com)  
[admin@lequotidien-oran.com](mailto:admin@lequotidien-oran.com)  
[lequotidiendoran@yahoo.fr](mailto:lequotidiendoran@yahoo.fr)

Rédaction Algéroise  
Tél.: 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57  
Pub Tél.: 021.64.96.44

Rédaction Constantinoise  
Tél. : 031.92.12.11  
Fax : 031.92.12.22

## Ministère des Finances Des mesures pour aider les entreprises ANSEJ en difficulté



R. N.

**L**es entreprises ANSEJ en difficulté bénéficieront de crédits d'exploitation, rééchelonnement des dettes bancaires et fiscales et l'effacement des pénalités de retard, a annoncé le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane. Ces mesures ont été annoncées lors d'une conférence de presse conjointe avec le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat. «Après des discussions marronnieres entre toutes les parties concernées, il a été convenu, mercredi soir au niveau du ministère des Finances, d'un ensemble de solutions aux problèmes financiers, fiscaux et bancaires, qui entraînaient la pérennité des micro-entreprises relevant de l'ANSEJ», a déclaré M. Benabderrahmane.

Il a été précisé que pour les entreprises en activité ayant des difficultés pour le remboursement des prêts bancaires, il a été convenu de financer le cycle de leur exploitation à travers l'intervention des banques, selon le besoin, et conformément aux critères réglementaires en vigueur. Il a été convenu lors de cette réunion de rééchelonner les dettes bancaires, par des procédures simplifiées, avec effacement des pénalités de retard y afférentes et abaissement à 100% des taux d'intérêt. Concernant les entreprises dont les crédits ont été pris en charge par le Fonds de caution mutuelle de garantie/risques crédit jeunes promoteurs, et dont le matériel avait été saisi et vendu par les banques, il a été convenu que les droits détenus par les banques sur les détenteurs de projets, liés à hauteur de 30% au prêt bancaire, n'étaient pas remboursables par le Fonds et doivent lui être transférés. Le Fonds déterminera, par la suite, de concert avec les détenteurs de projets, la procédure du traitement de cet endettement.

Quant aux entreprises n'exerçant plus, les banques seront indemnisées avec transfert des droits liés aux crédits bancaires restant à la charge du Fonds de garantie, qui sera chargé du recouvrement par tous les moyens réglementaires, a encore précisé M. Benabderrahmane. Dans le volet fiscal des mesures annoncées, quatre principales décisions ont été prises. Il s'agit de la possibilité d'étaler à cinq années au lieu de trois, le calendrier de paiement de dettes fiscales. Cette décision sera incluse dans la loi de Fi-

nances 2021. Il a été également décidé d'accélérer la cadence du traitement de dossiers de contentieux fiscaux, de procéder à un allègement systématique des taxes des entreprises et du retrait des plaintes.

Pour le ministre, ces mesures devraient permettre d'insuffler «un nouvel élan» aux entreprises ANSEJ et réactiver ce dispositif pour «une meilleure efficacité à l'avenir». Dans ce contexte, le premier argentier du pays a appelé l'ensemble des entreprises ANSEJ à l'arrêt, en raison de problèmes fiscaux ou bancaires, à reprendre leurs activités et à se rapprocher des agences qui les accompagneront dans la recherche des solutions.

### POURSUITES JUDICIAIRES SUSPENDUES JUSQU'À FIN 2021

De son côté, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, M. Diafat, a affirmé que ces mesures ont été prises pour soutenir les micro entreprises, dont beaucoup se sont arrêtées en raison des difficultés économiques, de l'instabilité politique en 2019, puis de la pandémie du Coronavirus. Cependant, a-t-il ajouté, la gestion du dossier Ansej obéira, en premier lieu, à une approche économique et non socio-politique comme dans le passé. Dans ce contexte, le ministre délégué a évoqué la possibilité de refinancer les entreprises, dont le matériel a été saisi, pour peu qu'elles remplissent les conditions de réussite et qu'elles soient soumises au cahier de charges. Quant aux entreprises en activité, mais souffrant d'un manque de liquidités, elles bénéficieront, outre les crédits d'exploitation, de marchés publics, a ajouté M. Diafat. Il a fait état, dans ce sens, de l'élaboration de conventions avec les ministères de l'Energie, de la Poste et de l'Habitat, à l'effet de permettre aux entreprises l'ANSEJ de bénéficier de la sous-traitance dans les projets de Sonelgaz, Sonatrach, Naftal et l'agence AADL, qui a besoin, à elle seule, de près de 140.000 micro-entreprises pour réaliser son programme de logements. M. Diafat a également rassuré que toutes les poursuites judiciaires et procédures engagées à l'encontre des entreprises en difficulté seront suspendues jusqu'au 31 décembre 2021, afin de mettre à profit cette période pour le traitement des problèmes en suspens au cas par cas.

## Le problème de liquidités en voie de résolution

**L**e ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane a affirmé, jeudi à Alger, que le manque de liquidité que connaît le pays était un problème «conjoncturel», assurant que la situation tendait à se stabiliser.

Dans des déclarations à la presse en marge d'une conférence conjointe avec le ministre délégué chargé des Micro-entreprises, Nassim Diafat, M. Benabderrahmane a précisé que la situation de «mini stress de liquidité» que connaît actuellement notre pays était un problème qui «se pose également dans la majorité des pays à travers le monde». Durant la période qui précède l'Aïd, des milliers de têtes ovines sont mises sur le marché, ce qui exige une importante liquidité, a-t-il fait remarquer. «Je vous rassure que la situation se stabilise, pas plus tard que ce matin nous avons fait le tour de toutes les wilayas. Elles ont toutes été servies, y compris celles qui ont été sous stress, à l'instar de Sétif et

Skikda», a-t-il soutenu. Et d'ajouter : «il est vrai que nous sommes une économie de cash mais c'est conjoncturel. Il y a de la liquidité. C'est le sentiment de frustration qui a accentué la situation». Appelant les citoyens à utiliser les moyens de paiement scripturaux, le ministre a fait état de la préparation d'une stratégie multisectorielle (Finances, poste et commerce) pour développer les moyens de paiement électronique et faire obligation aux grands espaces commerciaux à forte affluence, tels que les pharmacies et les supérettes de se doter des TPE.

Le montant des retraits en espèce auprès des guichets postaux et automatiques d'Algérie poste (AP) s'élève à 392 milliards de DA et ce, pour la période allant du 1 er au 29 juillet, a indiqué jeudi AP dans

un communiqué. «Algérie poste informe que, pendant la période allant du 1er au 29 juillet 2020, il a été enregistré des opérations de retrait en espèce d'un montant global de 392 Milliards de dinars, retiré auprès des guichets des bureaux de poste, des Guichets Automatiques (GAB) d'Algérie Poste et ceux des banques commerciales», a précisé la même source. Le nombre des opérations de retraits au niveau des bureaux de poste s'élève à 10.015.048, a ajouté la même source, relevant que les montants des retraits est 317.000.984.806 DA. Le nombre des opérations au niveau des GAB d'Algérie Poste s'élève à 3 446 541, alors que les montants des retraits est de 61 248 478 000 DA, a noté la même source, ajoutant que le nombre des opérations des clients d'Algérie Poste au niveau des GAB des banques commerciales est 753.100, tandis que le montant des retraits s'élève à 500.673.098.14 DA.

## Raina Raïkoum

Belkacem Ahcène-Djaballah

### Maghrebine, Zeiza Gisèle Elise Taïeb est née à la Goulette (Tunisie) en 1927. A côté de ses activités

d'avocate «au verbe charmant», et de son engagement politique pour la cause féminine, elle est l'auteure de plusieurs ouvrages, comme «Djamila Bouacha» (1962), un livre (avec Simone de Beauvoir) dont la couverture était illustrée par le fameux portrait de Djamila réalisée par Pablo Picasso. «Le Procès Burgos», «La Cause des femmes», «Avortement, une loi, un procès», «Le lait de l'Oranger», «Une embellie perdue», «Avocate irrespectueuse» et un superbe roman dans lequel elle a, très certainement, voulu «tout donner» : «La Kahina» (Editions Barzakh, Alger 2007, 260 pages). Elle y raconte l'histoire, assez romancée et à sa manière, de notre héroïne berbère faisant face aux conquérants, venus de la péninsule arabique, par ailleurs pas antipathiques pour un sou d'autant que le «soutien physique», pour ainsi dire, de l'héroïne n'est autre que Khaled, un bel Arabe fait prisonnier. Les porteurs de l'Islam, sont là, prêts à la revanche et à la conquête du pays, car battus à plate-couture, une première fois.

L'autre satisfaction vient d'une connaissance érudite de la population berbère et des mœurs de l'époque. Un peu sévère, mais c'est pardonné tant il est vrai qu'on la sent «bien de chez nous», portant sa berbérité dans son âme et criant, à travers son roman, son appartenance à un peuple certes toujours traversé de dissensions internes, éternel rebelle, mais toujours debout et uni pour sa liberté. Un livre à lire et à faire lire par tous ceux qui aiment leur berbérité et ceux qui n'ont rien contre les autres religions ! Et, une phrase qui veut tout dire : «Difficile et compliqué. Nous ne sommes pas un peuple ordinaire».

Elle, c'est Gisèle Halimi, une avocate française qui s'est très tôt engagée dans des causes nobles et «dures». D'abord la défense des syndicalistes tunisiens et la lutte pour l'indépendance de son pays natal dont elle a gardé la nationalité. Ensuite, la défense de la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. Elle a, ainsi, signé aux côtés du célèbre écrivain et philosophe français, Jean Paul Sartre, le «Manifeste des 121» dans lequel les signataires, des intellectuels de gauche (dont Simone de Beauvoir), soutenaient le droit à l'indépendance de l'Algérie.

Et, rebelle, elle a défendu bien des militants, alors aux mains des forces de l'occupation coloniale dont Djamila Bouacha. En 1960, Gi-

sèle Halimi, dans un procès qui restera mémorable, a pris la défense de la Moudjâhida, alors arrêtée et torturée par les soldats français. Les autorités françaises et par la suite l'OAS, la poursuivront de leur rancune et de leur haine: expulsion de l'Algérie lorsqu'elle y venait pour défendre les militants FLN arrêtés, menaces et même tentatives d'attentat et d'assassinat (Elle a été condamnée trois fois à mort par l'OAS). Et, l'avocat Popie, chrétien progressiste, qui était son correspondant à Alger, a été assassiné ainsi que Me Garrigues, son successeur. Et, en 2001, elle a appris en lisant le livre du général tortionnaire Aussaresses, «Services spéciaux, Algérie 1955-1957», qu'elle était une des cibles à abattre).

Par la suite, son Altermondialisme, faisant partie, dès 1998, de l'équipe qui crée l'organisation «Attac» (Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne), sa lutte pour la dépénalisation de l'avortement en France, et son soutien à la Cause palestinienne (membre du jury du Tribunal Russel sur la Palestine, entre autres) n'ont pas arrangé les choses. Elle était de toutes les luttes progressistes et de toutes les causes féminines et n'oubliant jamais ses racines judéo-amazighes.

Gisèle Halimi, s'est éteinte ce mardi, à l'âge de 93 ans, au lendemain de son 93<sup>e</sup> anniversaire. «Elle s'est éteinte dans la sérénité, à Paris», a déclaré un de ses trois fils, estimant que sa mère avait eu «une belle vie». Un seul regret: elle a confié, bien que mère de trois garçons (dont l'actuel directeur du mensuel 'Le Monde Diplomatique', Serge) elle «aurait aimé avoir une fille pour mettre à l'épreuve» son engagement féministe. Une vie bien pleine. Une femme d'honneur et de vérité. Qui fait partie de notre Histoire. Paix à son âme !

Le président de la République a salué son parcours militant et ses positions favorables à la lutte du peuple algérien pour l'indépendance nationale et le ministre des Moudjahidines lui a rendu hommage. On espère voir assez vite une institution, ou un lieu, ou une avenue de la Capitale porter son nom et qu'elle ne soit pas oubliée, en matière de décoration à titre posthume. À travers elle, ce sont tous les soutiens «étrangers» - connus ou anonymes, encore vivants ou décédés - à la Révolution algérienne qui seront honorés. Des compagnons, des ami(e)s, des frères et des sœurs !

## Coronavirus «La situation au niveau des hôpitaux s'est stabilisée»

Z. Mehdaoui

**L**e ministre de la Santé Abderrahmane Benbouzid a assuré que la situation dans les hôpitaux est devenue nettement meilleure à la suite des nouvelles mesures prises par son département dans le cadre de la prise en charge des malades atteints du Covid-19. La situation dans les hôpitaux s'est «stabilisée et est en nette et en constante amélioration», a déclaré le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, qui effectuait, vendredi dernier, une visite à l'occasion de l'Aïd El Adha, dans certains hôpitaux d'Alger. Le ministre de la Santé a indiqué que grâce aux nouvelles mesures prises dans le cadre de la prise en charge des personnes atteintes de Covid-19 et la lutte contre la propagation de cette pandémie, il a été constaté que la situation dans les hôpitaux s'est «stabilisée et est en nette et en constante amélioration», précisant que ce qui a été «acquis» jusqu'à présent va aider son département à améliorer encore plus le dispositif. Selon le Pr Benbouzid, qui était accompagné du ministre délégué chargé de la Réforme hospitalière, Ismail Mesbah, et du directeur de la Santé publique au ministère, Yala Abderrahim, «les hôpitaux ont moins de pression vu la disponibilité des lits», générée par les nouvelles dispositions, a-t-il souligné à la presse au terme de sa visite. En effet, le ministère de la Santé avait adopté, depuis le 10 juin dernier, une nouvelle stratégie

basée, notamment sur la réduction de la durée d'hospitalisation des patients à 5 jours et la détermination, dans un second cas, des cas nécessitant une plus longue hospitalisation en fonction du degré de gravité et de complexité, en soumettant les cas asymptomatiques à un suivi médical en dehors de l'hôpital. Les nouvelles dispositions ont permis de dégager plus de 3.000 lits supplémentaires depuis le début du mois de juin, portant leur nombre total à 13.395, outre l'augmentation des capacités et des moyens de traitement, par la mise à disposition de plus d'équipements de dépistage et de protection.

Dans ce sens, des médecins et paramédicaux des différents établissements visités par le ministre, ont exprimé, de leur côté, leur «satisfaction» quant à la «baisse de la charge» dans leurs services. «Nous enregistrons, depuis quelque temps, moins de pression au sein des unités Covid-19 et ce, suite aussi, à l'implication des polycliniques dans la prise en charge des patients légèrement atteints», ont déclaré les différents responsables de ces unités des hôpitaux d'Aïn Taya, El Kettar et Zeralda. Par ailleurs, le ministre a tenu à préciser aux personnels rencontrés sur place que sa visite aux unités Covid-19 s'inscrit dans le cadre du «soutien et l'encouragement» au corps médical et paramédical durant cette conjoncture difficile. «Nous nous sommes déplacés pour vous souhaiter un très bon Aïd et vous encourager dans votre noble mission», a-t-il déclaré.

### Affaire Hamel

## Le parquet général requiert le durcissement des peines

**L**e procureur général près la Cour d'Alger a requis jeudi le durcissement des peines contre l'ancien directeur général de la Sûreté nationale (DGSN) Abdelghani Hamel et ses coaccusés, poursuivis dans des affaires de corruption, dont «le blanchiment d'argent», «l'enrichissement illicite», «le trafic d'influence» et «l'obtention d'assiettes foncières par des moyens illicites». Au deuxième jour du procès, le Procureur général près la Cour d'Alger a déclaré dans son réquisitoire que «tous les éléments constitutifs du crime étant établis dans le dossier en l'espèce, le Parquet général requiert le durcissement des peines contre les accusés». Le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait prononcé, le 1er avril dernier, une peine de quinze (15) ans de prison ferme contre l'ancien DGSN Abdelghani Hamel, et une amende de 8 millions de dinars algériens (DA). Son fils Amiar Hamel avait écopé d'une peine de dix (10) ans de prison ferme et d'une amende de six (6) millions de DA. Son fils Chafik avait lui été condamné à huit (8) ans de prison ferme et à une amende de 5 millions de DA et son fils Mourad à sept (7) ans de prison ferme et à une amende de 5 millions de DA. Sa fille Chahinaz avait, elle, été condamnée à trois (3) ans de prison ferme et à une amende de 5 millions de DA. L'épouse de l'ancien DGSN, Annabi Salima, avait, quant à elle, écopé de deux (2) ans de prison ferme et d'une amende d'un million de DA. Dans

la même affaire, le tribunal avait condamné les deux anciens ministres, Abdelmalek Boudiaf et Abdelghani Zaâlane, en leur qualité d'anciens walisi d'Oran, à trois ans d'emprisonnement ferme et à une amende d'un million de DA. De même qu'il avait condamné l'ancien wali de Tlemcen, Bensebâne Zoubir, à 3 ans d'emprisonnement, l'ancien wali de Tipaza, Moussa Ghellai, à 5 ans de prison ferme et une amende d'un million de DA et l'ancien directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Hussein Day, Mohamed Rhaimia, à 3 ans de prison ferme et une amende de 500.000 dinars. Le tribunal avait, également, infligé une amende de 32 millions de DA aux entreprises appartenant à la famille Hamel, avec la confiscation de tous les biens et biens mobiliers saisis. Lors du premier jour de ce procès, mercredi le tribunal a auditionné le principal accusé, Abdelghani Hamel et ses fils Amiar, Mourad, Chafik et Shahinaz, ainsi que son épouse, Bouanâni Salima, qui ont tous nié catégoriquement les charges retenues contre eux. Avant le réquisitoire du représentant du parquet, le tribunal a entendu Abdelghani Zaâlane et Abdelmalek Boudiaf, en leur qualité d'anciens walisi d'Oran. Il a ensuite auditionné les deux anciens walisi de Tlemcen et Tipaza qui ont, tous, nié les accusations qui sont retenues contre eux. Ce procès se poursuivra ce lundi, a indiqué le tribunal.

## Covid-19 556 nouveaux cas et 13 décès

**C**inq-cent-cinquante-six (556) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 451 guérisons et 13 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 30950, dont 556 nouveaux

dernières 24 heures. Par ailleurs, 64 cas patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar.

Enfin, le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et le respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

## Arkab Une feuille de route pour rendre le secteur des mines plus attractif

**U**ne feuille de route en cours de mise en oeuvre dans le secteur des mines, comprenant notamment la révision de la loi régissant le secteur et l'organisation d'assises nationales des mines afin de fournir à terme l'économie nationale en matières premières actuellement importées, a indiqué le ministre des Mines, Mohamed Arkab. Lors d'un entretien accordé à l'APS, M. Arkab a fait savoir qu'une feuille de route est en cours de mise en oeuvre dans le secteur des mines comprenant la révision de la loi 14-05 régissant le secteur, le développement de gisements majeurs «structurants», l'élaboration d'une nouvelle carte géologique nationale des mines ainsi que la formation des jeunes, notamment pour l'exploitation aurifère. Concernant la révision de la loi minière 14-05, le ministre a estimé nécessaire de «la rendre plus attractive», grâce à un cadre réglementaire donnant plus de flexibilité et de réactivité par rapport aux opportunités offertes aux investisseurs locaux et étrangers. Selon le ministre, un projet de loi est en phase de finalisation pour être présenté au gouvernement afin de permettre au secteur de contribuer à la relance économique et de doter les industries manufacturières en matières premières nécessaires. De plus, des assises des mines seront organisées entre fin 2020 et début 2021, a fait savoir M. Arkab. Ces assises permettront, a-t-il dit, aux acteurs du secteur de «débattre des questions qui découlent de la large consultation des experts de la stratégie permettant de développer le domaine minier».

Le deuxième axe de la feuille de route est de développer les axes structurants du domaine minier. «Nous avons ciblé des gîtes et des gisements dont le développement imminent est nécessaire tels que Ghar Djibilet, les gîtes et gisements aurifères du Hoggar, le plomb et le zinc de Oued Amizour (wilaya de Béjaïa), le Phosphate de Bled El-Hadba (wilaya de Tebessa) et tout l'Est algérien», a fait observer M. Arkab, soulignant que ces projets structurants permettront de démarrer rapide-

### PLUS DE 12 SUBSTANCES MINÉRALES BIEN TÔT PRODUITES AU PROFIT DE L'INDUSTRIE NATIONALE

D'autre part, M. Arkab a fait savoir que l'Agence nationale des activités minières (ANAM) a préparé des cahiers des charges, et des appels d'offres qui vont permettre rapidement de produire plus de 12 substances minérales en Algérie au profit de l'industrie nationale. Il existe d'abord cinq (05) projets structurants porteurs de valeur ajoutée pour le pays, affirme le ministre des Mines, indiquant que son département ministériel s'est donné un échéancier avant la fin 2020 jusqu'au début du premier trimestre 2021 pour le lancement de ces grands projets. «Le projet le plus imminent est le lancement de l'exploitation artisanale au niveau des filons aurifères du Hoggar, de Tamnrasset et d'Illizi. Nous avons élaboré le cahier des charges qui est en cours d'étude et de vérification», a-t-il confié. Pour le mi-

nistre des Mines, l'exploitation aurifère via son volet artisanal doit permettre aux jeunes de s'organiser en coopératives ou de PME, soutenus pour leur formation et pour l'acquisition du matériel nécessaire permettant de récupérer les pierres contenant de l'or. «Ensuite, nous constituons un comptoir de l'or au niveau duquel l'ENOR (Entreprise d'Exploitation des mines d'Or) pourra extraire le métal précieux et l'évaluer tout en rémunérant les jeunes pour leur apport», a-t-il expliqué, ajoutant qu'il s'agira également de préparer un cahier des charges pour l'exploitation industrielle de l'or en attirant un partenaire capable au niveau technologique d'exploiter ces mines. Le deuxième projet structurant est celui de Ghar Djibilet, dont les études techniques sont quasiment achevées, selon M. Arkab. L'exploitation de ce projet concerne le tiers du gisement de fer, soit 1,6 milliards de tonnes de capacité. «D'ici la fin de cette année nous serons fixés sur le partenaire», a assuré le ministre. «L'autre projet structurant est celui du gisement de zinc de Oued Amizour. L'étude est quasiment ficelée, nous allons passer à la vérification et à la recherche d'un partenaire pour lancer les premières structures du projet à partir du premier trimestre 2021», a précisé M. Arkab.

L'autre projet, celui du phosphate à l'Est du pays qui est en cours de coordination avec le ministère de l'Energie et avec Sonatrach, a noté le ministre. En outre, le ministre des Mines a fait savoir que la création du nouveau département ministériel dédié au secteur des Mines entre dans le cadre de la diversification économique annoncée par le président de la République qui avait donné des orientations stratégiques visant notamment à développer toutes les ressources et richesses naturelles du pays. «Notre secteur est très important, très riche, les premières données montrent que le pays dispose d'un nombre important de substances minérales pouvant contribuer à créer beaucoup de valeur ajoutée et d'emplois pour l'économie nationale», a estimé M. Arkab.

## Arrêt de la station de dessalement de Fouka Le ministère des Ressources en eau porte plainte

**L**e ministère des Ressources en eau a déposé une plainte auprès des services de sécurité, pour l'ouverture d'une enquête, afin de déterminer les responsabilités concernant l'arrêt jeudi dernier de la station de dessalement de Fouka, a indiqué le ministère dans un communiqué.

«La station de Fouka enregistre fréquemment des incidents induisant parfois son arrêt total, com-

me cela a été le cas en 2019. Plus d'une fois, ces arrêts inexplicables sont intervenus à la veille de rendez-vous importants pour notre peuple», note la même source soulignant que le ministre des Ressources en Eau, Arezki Berraki,

«ne peut tolérer ce genre de situations fortement pénalisantes pour les citoyens». Survenu à la veille de l'Aïd el-Adha, jeudi à 4h30, l'incident avait cau-

## BOUIRA

**Détournement de fonds au CPA :  
8 ans de prison pour les principaux accusés**

**L**e verdict de l'affaire de la banque du crédit populaire algérien (CPA), qui après avoir subi 2 reports, et passée devant le tribunal de Bouira, dont le procureur avait requis 10 années d'emprisonnement ferme contre les 5 principaux accusés en détention, a été rendu jeudi dernier. Il s'agit de 4 peines de 8 ans de prison ferme contre les accusés S.T, K.L, B.N, et Y.B en fuite, assorties de 80 millions de centimes d'amende judiciaire à verser par chacun des condamnés. En outre, la justice a prononcé une peine de 4 ans de prison à l'encontre de A.I, N.H, C.N, A.T et B.M, assorties de 40 millions de centimes de dommages et intérêts, à payer chacun des incriminés. Par contre il ya d'autres prévenus qui ont écopé d'une peine de 2 ans de prison ferme. Selon nos informations, le dossier est tellement lourd qu'il faudra du temps pour le traiter dans toute son entière démonstration. Car, faut souligner que le déroulement de ce procès avait pris 3 jours consécutifs, en voyant défiler au prétoire 17 prévenus dont 5 sont en détention, 69 victimes, et plus d'une vingtaine d'avocats constitu-

tués dans cette affaire. Seulement, pour des raisons sanitaires, le procès qui s'est déroulé le 16 juillet dernier et a pris 3 jours de déroulement, s'était limité à la présence des prévenus, des membres de leurs familles et des avocats. Le public a été interdit d'accès. Selon nos informations, la justice a également ordonné la saisie de tous les biens des accusés dans cette affaire.

Il est à rappeler que cette affaire avait éclaté le mois d'octobre dernier, suite des plaintes émises auprès de la Division économique de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Bouira, par différents clients de la banque du Crédit populaire ayant remarqué des anomalies dans le mouvement et le relevé de leurs comptes bancaires.

Les éléments de la division économique de la Sûreté de wilaya se sont penchés sur l'affaire, en ouvrant une enquête avec la coordination du parquet.

Au fur et à mesure que l'enquête progressait, il a été constaté par les enquêteurs de la brigade économique de la police, un détournement estimé à plus de 50 milliards de centimes, voire 60 milliards et un

autre montant en devises de moindre importance, qui a également disparu. À l'issue de l'enquête, 35 personnes ont été auditionnées dont des clients, entrepreneurs, commerçants, et personnels de la banque en question.

Tout ce monde qui semble être lié à l'affaire, avait été entendu par le juge d'instruction et dont les audiences avaient pris plus de 24 heures. Par la suite, le juge avait ordonné la mise sous mandat de dépôt à l'encontre de 5 fonctionnaires du CPA, (A.I, S.T, L.K, N.H et N.B) c'est-à-dire le caissier, un autre cadre, 2 fonctionnaires, et un précédent directeur de ladite banque (CPA) qui est domiciliée au centre-ville de Bouira. Les mis en cause sont poursuivis pour les délits d'association de malfaiteurs, de faux en écriture sur des chèques et des carnets d'épargne, trituration de données informatiques avec ajouts et suppressions fictifs, concussion et fausses déclarations dans les écritures comptables, usage illégal de fonds, détournement des deniers publics, faux et usage de faux sur des chèques bancaires, vol et escroquerie.

**La police mobilisée**

Farid Haddouche

**À** l'occasion de l'Aïd El-Adha, les services de police de la wilaya de Bouira ont appliqué un plan de sécurité comprenant un ensemble de mesures de sécurité et de prévention pour sécuriser les citoyens et leurs biens, en mettant les capacités financières appropriées et la mobilisation de 1.580 policiers sous la supervision directe du 1<sup>er</sup> chef de la Sûreté de wilaya. Ces équipes présentes sur le terrain, ont été réparties à travers toutes les zones urbaines de la wilaya de Bouira de ses 12 daïras.

Avec une application stricte des procédures de quarantaine empêchant le trafic routier inter-wilayas, celui des voitures privées mais excepté le transport des utilitaires engagés dans la lutte et celui des marchandises et le contrôle des détenteurs d'autorisations exceptionnelles.

De même que pour la suspension

du transport de masse et celui urbain des personnes, y compris les transports publics et privés, pendant le week-end ; la sécurisation et la régulation de la circulation des véhicules dans les centres de ravitaillement, l'accompagnement des équipes des services concernés pour assurer le respect des conditions d'hygiène et de santé publique ; la réglementation du trafic et la sécurisation des points de vente autorisés et la neutralisation des contrevenants. Il en est de même pour respect du code de la route en vu d'en assurer la fluidité dans la zone urbaine.

**Mesures préventives : bilan des infractions**

F. H.

**D**ans le cadre des mesures préventives visant à freiner la propagation du Coronavirus, les services de la Sûreté de wilaya de Bouira ont utilisé toutes leurs capacités matérielles et humaines. Les services de Sûreté de la wilaya de Boui-

ra continuent à communiquer et à sensibiliser les usagers des lieux publics et les commerces, en utilisant également les moyens médiatiques disponibles pour l'application stricte des mesures barrières notamment le respect de la distanciation, le port obligatoire de masque de protection et l'horaire du confinement partiel,

## TIPAZA

**AEP: des promesses pour un prochain approvisionnement quotidien de toutes les communes**

**L**e ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a affirmé, jeudi à Tipaza, que l'approvisionnement de toutes les communes de la wilaya en eau potable, sera assuré quotidiennement, d'ici la fin de l'année, précisant que les programmes en cours permettront, une fois achevés, de garantir les ressources en eau à travers toute la wilaya.

Dans une déclaration à l'APS, au terme de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, M. Berraki a soutenu que « pour les communes, actuellement approvisionnées tous les 2 jours, voire plus, d'ici la fin de l'année en cours, leur approvisionnement sera quotidien à raison de plus de 8 heures par jour ». « Les projets programmés dans la wilaya, particulièrement la station de dessalement et le raccordement des barrages permettront, une fois achevés d'ici 3 ans, de garantir l'approvisionnement des 28 communes de la wilaya H/24. Concernant

sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, en compagnie de cadres du ministère et des autorités locales, M. Baraki a indiqué, dans une déclaration à la presse, qu'elle a été l'occasion de s'enquérir de plusieurs projets relevant des Ressources en eau « notamment pour la solution problème des perturbations de l'approvisionnement en eau ». Pour améliorer la situation de la population, le ministre a fait état de « la décision de financer 11 puits profonds et traditionnels, dont les travaux seront lancés dans les prochains jours » parallèlement à « la délivrance d'autorisations de forage de plus d'une centaine de puits au profit des agriculteurs ».

L'entreprise 'Cosider' a été chargée de lancer le projet de transfert des eaux de Kef Eddir après la résiliation du contrat avec l'entreprise de travaux publics 'Had-dad', un projet qui « mettra fin définitivement au problème de l'approvisionnement en eau potable dans la wilaya de Tipaza », a fait savoir le ministre.

S'agissant du secteur agricole, le ministre a annoncé le raccordement prochain du barrage de Bouroumi à celui de Boukerdane (Sidi Amar) qui a vu son niveau d'eau diminuer. Soulignant que ce raccordement permettra de rééquilibrer la distribution pour les agriculteurs, voire même l'eau potable pour les citoyens, le ministre a fait état de la décision de four-

nir aux 50.000 m<sup>3</sup> d'eau du barrage aux agriculteurs pour les besoins d'irrigation cette année. Dans le domaine de l'assainissement, où il a été procédé, jeudi, à la mise en service d'une station d'épuration des eaux usées (STEP) à Bousmail, M. Berraki a indiqué qu'outre ce projet « très important pour la wilaya, il a été décidé de résilier le contrat avec la Société portugaise qui allait exploiter le projet pour 2 années, et d'en transférer l'exploitation à la Société des eaux et de l'assainis-

tement d'Alger (SEAAL), afin d'économiser la devise, a-t-il affirmé. Le ministre a fait état du réaménagement prochain de l'oued Mazafra qui constitue un danger pour la santé publique. Pour ce faire, un bureau d'études sud-coréen a été chargé de réaliser une étude qui sera entamée, dans les tout prochains jours, avec comme objectifs : l'assainissement de ce cours d'eau et la protection contre les crues et inondations. Concernant les zones d'ombre, M. Berraki a indiqué que plusieurs projets ont été entamés en AEP, en réseaux d'assainissement et en irrigation agricole, ce qui devra alléger la souffrance des habitants dans ces régions.

Quant à la prise en charge des nouvelles zones d'habitations de la wilaya, le ministre a annoncé la réaffectation de plus de 7.000 milliards de DA excédentaires des projets précédents, à des travaux de raccordement de ces habitations aux réseaux AEP et assainissement, avant la livraison des projets d'habitations, qui sont en cours de réalisation.

Après avoir entendu un exposé global sur le secteur des Ressources en eau, au siège de la wilaya, le ministre a entamé sa visite par l'inspection d'un projet de réhabilitation de la station d'épuration des eaux de Boukerdane, dans la commune de Sidi Amar. Par la suite, M. Berraki a donné le coup d'envoi de 3 projets de réalisation du réseau d'assainissement pour les zones d'ombre (Ouled Hamidène, Sidi Ouadi et douar Bouhadda), dans la commune d'Ahmar El Ain.

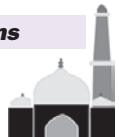
Dans la commune de Khemisti, le ministre a mis en service un réservoir d'eau d'une capacité de 20.000 m<sup>3</sup>, avant de se rendre à Bou-Ismail où il a inauguré une station d'épuration des eaux usées et s'est enquis de l'état de la station de dessalement de l'eau de mer. A Sidi Rached, M. Berraki a donné le coup d'envoi d'un service commercial ambulant pour le recouvrement des factures d'eau, faisant savoir que seules 13 communes, dans la wilaya de Tipaza, disposent d'agences commerciales relevant de la SEAAL.

Les services commerciaux ambulants, à raison de 2 structures par commune, permettront de se rapprocher du citoyen et d'améliorer la prestation de service, a-t-il poursuivi. Le ministre s'est rendu à Fouka où il a visité la station de dessalement de l'eau de mer, sujette à des perturbations dans l'alimentation de certaines communes de Tipaza, voire même d'Alger, du fait d'une panne technique (à 4h du matin) due à une baisse de tension du courant électrique. A ce propos, M. Berraki a donné des instructions pour la réparation de la panne et la remise à niveau des réservoirs dans la soirée d'aujourd'hui afin d'approvisionner les citoyens en eau notamment lors du 1<sup>er</sup> jour de l'Aïd El-Adha.

**Horaires des prières pour Alger et ses environs**

12 dhou el hidja 1441

El Fedjr 04h15	Dohr 12h55	Assar 16h43	Maghreb 19h56	Icha 21h27
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



EL-TARF

## Canicule et feux de forêts



A.Ouélaa

**L**a région d'El Tarf vit, depuis les deux jours précédant la fête de l'Aïd El Adha, puisque certains incendies n'ont pas encore été maîtrisés à ce jour, au rythme d'une multitude d'incendies de forêts qui ont mis à rude épreuve les éléments de la Protection civile et ceux des forêts. Selon, le bilan établi par les services de la Protection civile, ce sont 18 feux de forêts qui se sont déclarés à travers plusieurs communes de la wilaya d'El Tarf. Il s'agit, la veille de l'Aïd, de la localité d'Aïn Khiar, dans la commune d'El Tarf, où les flammes avaient menacé les habitants. D'où un élan de solidarité des riverains qui ont prêté main-forte aux éléments de la Protection civile, avec à la fin 2 jeunes qui ont été blessés et évacués aux urgences médicales. Une superficie de 5 ha de chênes-lièges et de maquis a été enregis-

trée. Ces incendies qui ont fait grimper le mercure à plus de 45°C, ont rendu l'atmosphère irrespirable, causant des difficultés aux personnes âgées et celles souffrant de maladies respiratoires, ayant nécessité une oxygénation dans les structures sanitaires.

Des foyers d'incendie dont les fumées blanches et rougeâtres, étaient visibles, à partir de certaines routes nationales telles les 44, 16 et la 82. Concernant l'incendie de Smati, localité distante de 3 km du chef-lieu de la wilaya d'El Tarf, on déplore des pertes importantes, soit 21 familles sinistrées dont les baraquas ont été détruites par le feu, 257 moutons, 287 ruches et 1.500 bottes de foin, ravagés par les flammes. Ces incendies ont été enregistrés aussi, dans la commune de Oued Zitoun, précisément à Oum H'Sane, M'Jouda dans la commune de Bougous, El Khenga dans la commune de Ché-

fia, Rékaba à Ain Assel, Safsaf dans la commune de Hamam Béni Salah et Matroha et Sidi Belgacem, à El Tarf. La Protection civile a mobilisé d'importants moyens humains et matériels, soit 27 camions-citernes, plusieurs ambulances et des voitures relais. Le bilan définitif causé par ces incendies est la destruction de plus de 400 ha, entre arbres forestiers comme le chêne-liège, oliviers et maquis. Il y a, environ, 10 ans, l'idée a été lancée de disposer de canadairs avec une entreprise canadienne, avec au moins 2 appareils qui seront parqués à l'aéroport 'Rabah Bitat d'Annaba, dont l'intervention dans les incendies de forêts aurait énormément aidé la Protection civile les forestiers. En effet, selon un cadre de la Protection civile, l'intervention d'un canadair qui bombarderait d'eau le cœur d'un foyer d'incendie faciliterait, par la suite, l'intervention au sol des secouristes.

SKIKDA

## Plus de 36 kg de kif saisie, 6 arrestations

A. Boudrouma

**S**ix narcotrafiquants ont été interpellés par les services de sécurité et placés en détention préventive au cours du week-end écoulé. En effet, selon le communiqué émanant du parquet de Skikda, c'est à la suite du signalement par le service des garde-côtes de la Sta-

tion maritime de Skikda de la présence d'un groupe d'individus, sur la plage de «Oued Saboune», dans la commune de Fila Fila, à l'est de Skikda, visiblement en train de dissimuler un colis suspect que les forces de l'ordre son investi les lieux, parvenant à interroger le groupe. Les suspects étaient en train d'enfourir un colis contenant

du kif traité d'un poids de 36,200 kg. Présentés devant le procureur de la République près le Tribunal de Skikda, les mis en cause ont été poursuivis pour détention et stockage de drogue dans le but de sa commercialiser puis déférés devant le magistrat instructeur qui a ordonné leur placement sous mandat de dépôt.

DANS SIX WILAYAS DE L'EST

## Aïd El Adha : la permanence des commerçants respectée

**U**n respect total du programme de la permanence des commerçants a été constaté au premier jour de l'Aïd El Adha dans les 6 wilayas de l'Est relevant de la direction régionale du Commerce, implantée à Batna, a-t-on appris, vendredi, auprès du directeur régional du Commerce, par intérim, Achour Bouzida.

Les commerçants réquisitionnés pour cette première journée de la fête du sacrifice, à travers les wilayas de Constantine, Tébessa, Batna, Oum El Bouaghi, Khenchela et Biskra, relevant administrative-

ment de la direction régionale du Commerce, ont honoré leur engagement et ouvert leur commerce, en ce premier jour de la fête du sacrifice, a précisé M. Bouzida à l'APS. Le même responsable a détaillé que pas moins de 4.790 commerçants sont mobilisés pour assurer le programme de la permanence au cours des deux jours de la fête du sacrifice, soulignant qu'entre autres, 654 boulangeries, 3.009 commerçants d'alimentation générale et fruits et légumes, 45 minoteries et 17 laiteries sont inscrits à ce programme. Aussi, 8 unités de

vente d'eau minérale dont 4 parmi le nombre global sont implantées dans la wilaya de Biskra, 2 à Tébessa et 1 pour chacune des régions de Batna et d'Oum El Bouaghi, sont au programme de cette permanence visant à assurer un service minimum aux citoyens durant l'Aïd El Adha, a ajouté le représentant régional du secteur. Il est à noter que les commerçants permanenciers sont dans l'obligation de respecter les mesures de confinement et celles de prévention et de lutte contre la propagation de la Covid-19.

OUARGLA

## Covid-19 : ruée sur les plantes médicinales

**L**es échoppes d'herboristerie à Ouargla enregistrent une véritable ruée des citoyens en quête de plantes ou de mixtures efficaces pour le renforcement du système immunitaire en prévention contre le Coronavirus, au moment où les médecins mettent en gardien contre les risques de surdosage.

Origan, gingembre frais, armoise, réglisse et bien d'autres plantes ont la cote en ces temps de Coronavirus à Ouargla où les échoppes d'herboristerie, nombreuses à travers les ruelles et souks de la ville, sont prises d'assaut par une population, déjà acquise à la médecine traditionnelle, afin d'acheter des remèdes capables de renforcer le système immunitaire ou soigner des pathologies virales comme la grippe saisonnière. L'absence de vaccin et les pénuries dans les pharmacies de compléments et vitamines conseillés pour booster le système immunitaire comme la vitamine C et le zinc ont dynamisé le commerce des plantes médicinales, selon de nombreux citoyens et herboristes approchés par l'APS. Mohamed Anes, herboriste à la cité «Ennas», banlieue Ouest de la ville de Ouargla, reconnaît que le nombre de clients, toutes franges sociales confondues, a considérablement augmenté depuis l'apparition de la pandémie, ajoutant que les plantes les plus demandées sont le gingembre frais, l'armoise, le clou de girofle, la menthe, la réglisse, le curcuma et l'huile de cade. Un intérêt tout particulier est désormais accordé aux huiles essentielles de clou de girofle et de menthe, a-t-il indiqué. Meriem, mère de famille rencontrée dans une herboristerie dans le même quartier, affirme recourir, depuis l'apparition de la pandémie, à des recettes traditionnelles à base de plantes, héritées de mères en filles, notamment une mixture préparé avec du citron, du miel pur, de l'origan sauvage, de l'ail et de l'huile d'olive pour «renforcer l'immunité, soulager et soigner la grippe saisonnière et même les inflammations pulmonaires», dit-elle. Abondant dans le même sens, Nora, également femme au foyer soutient que «ces remèdes ne peuvent présenter aucun danger puisque nos ancêtres traitaient ainsi pas mal de maladies». El Hadj Messaoud, un homme très âgé, a déclaré utiliser que les plantes médicinales pour se soigner et n'avoir pas eu à consulter un médecin, «car à ce jour il n'en a pas eu besoin». Par ailleurs, Mohamed, un commerçant de fruits et légumes au marché Bel Abbès (Centre-ville) a relevé une hausse de demande sur l'ail et le citron. Depuis la propagation de la pandémie, leurs prix ont «explosé» au point d'atteindre les 700 DA le kilo pour l'ail et 500 DA le kilo pour le citron, a-t-il ajouté, précisant que les deux produits «comptent parmi les plus efficaces pour renforcer le système immunitaire et se protéger contre les virus». NOMBREUX sont les citoyens à avoir déclaré se fier également aux réseaux sociaux pour connaître les plantes et les produits alimentaires qui renforcent l'immunité du corps humain face au virus.

### MISE EN GARDE CONTRE UNE UTILISATION EXCESSIVE

Néanmoins, l'utilisation excessive des plantes médicinales, notamment par les malades chroniques, peut entraîner de graves conséquences, avertit le Dr. Fouad Mohamedi, qui précise que certaines plantes contiennent des substances provoquant de l'allergie et même de l'hypertension. Certes, ces plantes ont des vertus antigrippales, mais, explique cet infectiologue, elles ne sont pas efficaces contre la Covid-19 qui nécessite une prise en charge médicale en infectiologie.

Au sujet des informations relayées sur les réseaux sociaux concernant l'efficacité de certaines plantes naturelles dans la prévention contre le nouveau Coronavirus, le même spécialiste a insisté que rien ne confirme scientifiquement de telles hypothèses. Il a souligné, à ce propos, que le moyen le plus efficace contre la propagation de ce virus demeure le respect du confinement sanitaire et des gestes barrières, dont le port du masque, la distanciation physique et l'hygiène. Pour sa part, le gastro-entérologue Taha Boukhris a affirmé que «les coronavirus (CoV) ne peuvent être éliminés par les plantes», ajoutant que le nouveau Coronavirus peut atteindre les cellules épithéliales intestinales, ce qui pourrait provoquer des coliques, des diarrhées et même une perte d'appétit qui font tous partie des symptômes du Covid-19. Le spécialiste préconise d'éviter la consommation excessive de mixtures à bases de plantes médicinales et de se rapprocher, en cas de suspicion d'atteinte au virus, des hôpitaux afin d'y subir les tests nécessaires. Il a fait état, dans ce sens, de cas compliqués en raison du refus des concernés de rendre aux hôpitaux. Pour sa part, la nutritionniste Nafissa Kafi a mis en garde contre cette quête de moyens traditionnels de se prémunir contre le Covid-19 sans réfléchir aux effets secondaires, qui peuvent être néfastes. «L'utilisation aléatoire de certaines plantes médicinales pourrait être à l'origine de graves dysfonctionnements du corps humain et d'affaiblissement du système immunitaire le rendant ainsi vulnérable devant divers virus», a-t-elle expliqué.

Pour renforcer le système immunitaire, Dr. Kafi recommande la consommation d'aliments riches en fibres, notamment les fruits et légumes, ajoutant qu'une bonne alimentation permet de renforcer le système immunitaire afin de faire face à tous types d'infection virale.

### Horaires des prières pour Constantine et ses environs

12 dhou el hidja 1441

El Fedjr 04h03	Dohr 12h41	Assar 16h29	Maghreb 19h42	Icha 21h12
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



## Covid-19

# Ruée sur le zinc et la vitamine C

J. Boukraa

Depuis quelques mois déjà et à l'instar des habitants des autres wilayas du pays, les Oranais vivent une période de crise sanitaire sans précédent.

Une situation qui n'est pas sans conséquences sur leurs habitudes et comportements. Et depuis l'apparition de la pandémie du coronavirus, c'est la ruée sur les compléments alimentaires et autres vitamines pour accroître l'immunité du corps.

Contacté à propos de ce sujet, le Pr. Khaled Layadi, chef de service de médecine physique au CHU d'Oran, nous dira que « le Covid-19 s'attaque au système immunitaire. Les personnes qui ont une bonne immunité vont pouvoir faire face à l'affection mieux que ceux dont le système immunitaire est défaillant. Ces derniers ont tendance à faire des complications et leur situation peut s'aggraver. Le manque d'activité physique, le stress, certaines maladies comme le diabète et la prise de certains médicaments à longue durée contribuent à baisser l'immunité ». Et d'ajouter que les défenses immunitaires peuvent aussi être dévastées lorsque la charge virale est importante. « Certains aliments boostent notre système immunitaire, mais l'alimentation doit être aussi saine et comportant tous les éléments nécessaires pour renforcer le système immunitaire. Dans certains cas nos apports alimentaires en vitamines et minéraux ne sont pas suffisants », selon notre interlocuteur.

Selon le Pr. Layadi, il est vrai qu'il n'y a pas d'études avérées au niveau national mais quand on voit le profil des malades on constate que l'Algérien a le plus souvent des carences en certains éléments, notamment la vitamine D et on pourrait imaginer qu'il aurait aussi des carences en zinc et d'autre éléments. Ce qui réduit la résistance aux infections. Selon le chef de



service de médecine physique, pour apporter tout ce qu'il faut pour l'organisme et au système immunitaire, nous avons recours parfois à des compléments alimentaires tels que la vitamine C, le zinc et la vitamine D. Des éléments qui ont des actions certaines sur l'immunité. « Mais ces compléments doivent être pris avec modération. Il ne faut pas aller au-delà du seuil recommandé. Le surplus devient inefficace pour l'objectif pour lequel il a été recommandé et ça pourrait être nocif », met en garde le Pr. Layadi.

Ces derniers jours à Oran, la demande sur certains produits a quasiment explosé, surtout le zinc et la vitamine C. Les pharmacies sont très sollicitées pour ces compléments par des jeunes et moins jeunes. La vitamine C est un antioxydant qui protège les globules blancs de l'oxydation et augmente leur mobilité. Elle stimule aussi la production de l'interféron, une molécule produite par les cellules du système immunitaire pour détruire les microbes. Ce qu'on sait du zinc, c'est qu'il est un nutriment essentiel. Il est impliqué dans toutes sortes d'aspects du métabolisme, dont le bon fonctionnement du système immunitaire. Les personnes qui manquent de zinc développent moins bien leurs cellules immunitaires. Selon notre interlocuteur « actuellement, de nombreux méde-

cins préfèrent supplémenter leurs patients en vitamine C, zinc et vitamine D pour s'assurer de leur immunité et notamment pour une certaine catégorie de population, exposée, de fait, au virus et autres maladies infectieuses. D'ailleurs, les médecins de la ville (privés) prescrivent constamment ces compléments ».

Lorsqu'il s'agit d'une infection virale ou bactérienne, on a tendance à prescrire de la vitamine C pour booster le système immunitaire. Le zinc c'est un peu nouveau. Mais on comprend que le zinc a des effets sur le système immunitaire et on commence à le prescrire d'une manière plus au moins large, poursuit notre vis-à-vis. Le Pr. Layadi ajoute qu'« il y a une petite différence entre un traitement qui est donné par les médecins privés et le traitement établi par des structures dédiées au Covid ».

Les médecins qui se chargent du Covid suivent un protocole de traitement (établi par le ministère de la Santé) à base d'hydroxychloroquine. Dans ce cas, la prescription des compléments comme le zinc et la vitamine C reste à l'appréciation du médecin traitant. Mais, il y a un engouement de la part de certains médecins pour le zinc. Une frange assez importante de médecins qui prennent en charge le Covid prescrivent du zinc ».

## Appel au respect du calendrier de vaccination des enfants

La Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Oran a lancé un appel aux parents les invitant à respecter le calendrier de vaccination de leurs enfants en leur assurant que toutes les dispositions et mesures ont été prises en matière de prévention contre Covid-19, a indiqué le chargé de la communication à la Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Oran Dr. Youcef Boukhari.

Une réticence a été observée à Oran chez beaucoup de parents de peur certainement de la Covid-19, a fait savoir Dr. Boukhari, soulignant qu'« il faut vacciner les enfants

même en ce temps de crise, du moment que les mesures nécessaires de prévention contre la pandémie du coronavirus ont été prises. » « Nous avons transféré tous les services assurant la vaccination, des EPS à d'autres structures sanitaires pour éloigner tout risque de contamination », a-t-il assuré, indiquant que toutes les dispositions nécessaires pour respecter le calendrier de vaccination ont été prises.

Parmi ces mesures, Dr. Boukhari a cité la programmation de pas plus de 40 enfants par jour avec rendez-vous et un seul accompagnateur, le

port du masque pour l'accès aux salles d'attente et la distanciation physique. « Le respect du calendrier de vaccination des enfants est impératif », a déclaré à l'APS le responsable de la communication qui est également chef de service prévention à la DSP, ajoutant qu'« un croisement avec une simple grippe d'automne est très redouté en ce moment. » Pour Dr. Boukhari, le Covid-19 semble, pour le moment, sans gravité pour les enfants. Deux seulement en très bas âge ont été admis au service de réanimation de l'établissement public spécialisé (EPS) en pédiatrie d'El Menzeh (Canastel), a-t-il dit.

## 50 motos mises en fourrière en une journée

K. Assia

Cinquante motos ont été mises en fourrière jeudi, lors d'une opération de contrôle lancée par les services de la voie publique relevant de la sûreté de la wilaya d'Oran et ce pour non port de casque. Cette opération a été lancée, selon la cellule de la communication de ce corps de sécurité dans plusieurs quartiers de la ville et vient dans le sillage des actions de prévention menées contre la criminalité routière.

Les opérations de contrôle ont relevé plusieurs infractions dont

l'absence de documents et le non-port du casque. Les motos dont des grosses cylindrées et autres de dimensions moyennes, dépourvues pour la plupart de dispositifs silencieux, causent de nombreux désagréments aux habitants, notamment la nuit.

Les deux roues sont devenues des instruments de mort mettant en danger la vie des passants. Plusieurs personnes ont été percutées par des motos roulant à grande vitesse et plusieurs conducteurs de motos ont perdu la vie dans des accidents. Les opérations de contrôle vont se poursuivre, se-

lon la cellule de la communication. En parallèle, une campagne d'information et de sensibilisation placée sous le slogan « l'absence de casque, un danger mortel », est lancée depuis plusieurs jours par le département de la communication et de l'information et le service de la voie publique de la sûreté d'Oran au profit des conducteurs de deux-roues. Les policiers ont mis l'accent sur le danger lié au non-respect de la réglementation dont le code de la route et l'absence aussi de casque et les conséquences fâcheuses engendrées par une telle négligence.

## Coupures prolongées de l'eau chaque fête de sacrifice

### Les abonnés entre exaspération et résignation

S.M.

Oran-Est pénalisant les locataires des immeubles et essentiellement ceux des étages supérieurs. On est tenté de justifier cette chute de débit à Oran-Est par les forts tirages de consommation durant la première journée de l'Aïd El Adha, mais la SEOR avait rassuré la veille que le volume quotidien a été augmenté à 600.000 mètres cubes. La société avait également révélé que le taux de remplissage des réservoirs a atteint plus de 70%, ce qui garantissait un approvisionnement durant 48 heures. Mais dans la réalité c'est une autre histoire. Les robinets étaient à sec dès 8 heures 30 du matin dans certains quartiers à Oran-Est et en particulier à Haï Es-Sabah et les cités AADL. « Nous avons eu une coupure d'eau dès les premières heures de la matinée de vendredi. Nous sommes restés près de sept heures sans eau et l'approvisionnement n'a été rétabli qu'aux environs de 15 heures 30 », témoigne cet abonné. Les habitants des immeubles qui ne sont pas équipés de pompes hydrauliques ont été les plus affectés par cette chute de débit. Il faut préciser que de nombreux quartiers de cette partie de la ville ont enregistré des perturbations dans l'approvisionnement en eau durant les deux journées qui ont précédé la fête du sacrifice. Le plus regrettable est que ces perturbations ont eu lieu en pleine canicule et durant un jour de fête.

Les Oranais, qui se sont presque habitués à ces défaillances dans l'approvisionnement, ont accueilli ces nouvelles perturbations avec exaspération pour certains et avec résignation pour d'autres. Nombreux abonnés avaient pris leurs précautions en achetant des citernes et autres bidons pour constituer des stocks d'eau, alors que d'autres plus perspicaces ont carrément construit des bâches à eau. Si à Oran-Ouest, la SEOR a justifié, comme d'habitude, la coupure prolongée, qui a concerné la localité de Misserghine et ses hameaux (Haï Rabah, pôle Ahmed Zabana, Haï Hachem, Kadra...), par une panne « inopinée » sur le transfert Beni Bahdel, du côté d'Oran-Est, il n'y a pas eu de panne, mais de nombreuses zones ont souffert de perturbations et de chute de débit ce qui a lourdement pénalisé les habitants. La pression de l'eau est tombée à un bar dans certains quartiers à

### Haï Daya

#### Saisie de kif, deux arrestations

Suite à l'exploitation d'informations, les éléments de la 23<sup>e</sup> sûreté urbaine ont arrêté deux dealers âgés de 25 et 33 ans à bord d'un véhicule de marque Citroën dans le quartier de Haï Daya, ex-Petit Lac.

La fouille minutieuse du véhicule a permis aux enquêteurs de mettre la main sur 40 barrettes de kif

K. A.

## Un corps repêché au large de Cap Falcon

Un cadavre, en état de décomposition très avancé, a été repêché, avant-hier, au large de Cap Falcon. Selon les services de la protection civile, la dépouille a été retrouvée à 2 kilomètres au large de la dite plage, située sur le territoire de la commune d'Aïn Turck. Le corps qui n'a pas été

J.B.

## Incendie dans une maison le jour de l'Aïd

Un incendie s'est déclaré dans la soirée de vendredi vers 21 heures dans une maison à la cité El Moustekbal. Selon la protection civile le feu qui a pour origine un brasero a causé d'énormes dégâts matériels dans un cette habitation de

deux étages. Fort heureusement aucun blessé n'est à déplorer. Le même jour un feu s'est déclaré dans des compteurs électriques au niveau d'un bâtiment à la cité 1.300 logements à Bir El Djir. Aucun blessé n'est à déplorer.

J.B.

### ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Betrik Mehamed, 84 ans, El Hassi

Boudouwara Adda, 54 ans, Mers El Kebir

Belmeki Rim Sonia, 03 ans, Aïn Témouchent

Hamssi Yamina, 104 ans, Oran

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

12 dhou el hidja 1441

El Fedjr 04h35	Dohr 13h10	Assar 16h57	Maghreb 20h10	Icha 21h39
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



TIARET

## 860 hectares dévorés par les flammes

**C'est finalement près de 860 hectares de forêt, de maquis et de broussailles qui ont été dévorés par le gigantesque incendie qui s'est déclaré dimanche dernier dans la wilaya de Tiaret.**



El-Houari Dilmi

**E**n effet, selon le directeur général des forêts (DGF), Ali Mahmoudi, « 207 feux ont été enregistrés durant trois jours seulement dans 24 wilayas où 3.049 hectares ont été détruits, dont 1.033 hectares ont concerné les forêts, 1.390 ha de maquis, 690 ha de broussailles».

Concernant le classement par surfaces brûlées, le DGF a indiqué que la wilaya de Tiaret vient en tête avec plus de 800 ha perdus en un

seul feu. Le poumon de Tiaret a pris feu dimanche après-midi, transformant la ville de Tiaret et toute sa région en un véritable enfer sur terre.

Le premier départ de feu a été signalé au niveau du lieu-dit «Lalla El Abdia», sur les hauteurs nord-ouest de la ville, avant de s'étendre à la commune de Guertoufa et Tagdempt.

Il aura fallu d'importants moyens pour venir à bout du gigantesque incendie, avec l'intervention des colonnes mobiles des

wilayas de Tiaret, Tissemsilt et Djelfa, appuyées par six unités secondaires, soit plus de 200 sapeurs-pompiers et une quarantaine d'engins anti-incendie.

Le concours des forestiers, des jeunes volontaires et autres intervenants a permis d'éviter le pire, en pleine période estivale, avec des températures caniculaires frôlant les 44° Celsius. Ce n'est que mardi en fin de journée que l'effroyable incendie a été circonscrit au bout de plus de 72 heures de lutte acharnée contre le brasier.

## Abdou Belkhoukh n'est plus

E.H.D.

**A**bdou Belkhoukh, le «Abdou AB.» de Tiaret n'est plus, disparu vendredi à l'âge de 89 ans. Célèbre figure de l'antique Tingartia, Abdou était le «propriétaire» de la non moins célèbre crèmerie «La Princesse» sur la rue Emir Aek (ex-rue Bugeaud), l'artère commerçante la plus réputée sur la place de Tiaret.

L'homme, particulièrement aimé et apprécié par tous les Tiariétiens, était un pan entier de la mémoire

collective de la ville de Djelloul Ould Hammou, tant ce chef pâtissier au talent grandiose et inégalable a marqué par sa prestance, son teint européen, sa timidité et sa démarche particulière, une large frange de l'histoire de Tiaret.

Nombreux de la génération des années soixante-dix se souviennent encore de son commerce, une crèmerie huppée où l'on pouvait déguster un sorbet, un entremet glacé au goût savoureux, ou encore des gâteaux, comme ses célèbres

mille-feuilles et autres éclairs au chocolat que seul Abdou savait confectionner avec une touche très personnelle, y mettant de son âme d'artiste et de son goût prononcé pour le raffinement.

Passionné, méticuleux, perfectionniste et inspiré, Abdou ce pâtissier-confiseur très doué savait donner à ses créations sucrées une saveur si particulière que ses clients aux tempes grises ne sont pas près d'oublier. Paix à sa belle âme.

## Un jeune meurt noyé dans une mare d'eau

E.H.D.

**T**roisième victime en l'espace d'une quinzaine de jours, un autre jeune est mort noyé dans une mare d'eau, mercredi après-midi, au lieu-dit «Ouled Bellil»

dans la commune de Takhmaret, à quelque 80 kilomètres au sud de Tiaret, apprend-on de la protection civile.

Selon cette même source, le jeune de 31 ans a voulu se rafraîchir par une journée caniculaire,

quand il est mort noyé par quatre mètres de profondeur dans la flaue d'eau fangeuse.

Son corps a été repêché par les plongeurs de la protection civile et déposé à la morgue de l'hôpital «Ibn Sina» de Frenda.

## AÏN TEMOUCHENT

### Le pois chiche fait recette

**L**a direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'Aïn Temouchent prévoit une production de 80.000 quintaux de pois chiches dont la campagne de récolte a été lancée en juillet, a-t-on appris des responsables du secteur.

La superficie totale plantée en pois chiches pour la saison agricole en cours est de 6.900 hectares, ce qui devra fournir environ 80.000 qx de ce légume sec, a indiqué le directeur des services agricoles. Ghali Boulenouar a souligné qu'Aïn Temouchent est considérée comme wilaya pilote au niveau

national dans la production de pois chiches sur les plans quantitative et qualitative, faisant savoir qu'elle a enregistré, les dernières années, un engouement d'agriculteurs pour cette filière de légumineuses, qui se sont concentrés sur la production de graines de pois chiche, une expérience qui a été couronnée de réussite donnant des résultats encourageants. La superficie touchée par la récolte depuis au mois de juillet courant a atteint 1350 ha donnant 13.500 qx de pois chiches dont 265 qx collectés au niveau des coopératives de céréales et de légumes secs (CCLS) dans les communes de Hammam Bou Hadjar et d'Aïn Temouchent. L'opération de récolte se poursuit dans de «bonnes» conditions, selon M. Boulenouar. Les communes de Hammam Bouhadjar, d'Oued Es-sabah, et d'Aïn Larbaa dans la wilaya d'Aïn Temouchent, sont les plus actives dans la filière de production de pois chiches qui enregistre de plus en plus de demandes d'une saison à l'autre, au vu des résultats positifs obtenus et du rendement se répercutant sur la stabilité des prix de référence dans les marchés.

MOSTAGANEM

## Deux corps rejetés par la mer

El-Houari Dilmi

**L**a triste nouvelle est tombée comme un couperet en pleine fête de l'Aïd El-Adha : le corps d'un jeune, originaire de la commune de Tidda, dans la wilaya de Tiaret, a été rejeté par la mer, jeudi, sur la page de Petit Port sur le littoral mostaganémois.

La victime, qui a pris le large en compagnie d'un groupe de harraaga, a été identifiée grâce à son té-

léphone portable et une somme d'argent retrouvés dans un sachet en plastique étanche. Son corps a été évacué par les éléments de la protection civile vers la morgue de l'hôpital de Sidi Ali, avant d'être remis à sa famille.

Le corps d'un autre jeune a été rejeté quelques heures plus tard sur la plage de Aïn Brahim, mais son identification n'a pas encore été établie au vu de l'état de décomposition avancé du cadavre.

EL-BAYADH

## Un équipement pour le dépistage «PCR»

**L**a wilaya d'El Bayadh a bénéficié à la faveur de la visite du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, mercredi, d'un appareil de dépistage du coronavirus par l'usage de la technique «réaction en chaîne par polymérase» (PCR).

Cet équipement médical ultra-moderne qui sera mis en service prochainement à El Bayadh, permettra d'alléger la pression enregistrée en matière de dépistage du Covid-19 au niveau de l'annexe de l'Institut Pasteur d'Oran et mettre fin à la longue attente des résultats des analyses.

Par ailleurs, le service chargé du Covid-19 de l'établissement public hospitalier «Mohamed Boudiaf», sis au chef-lieu de wilaya, en quête de moyens, a vu ses capacités augmenter à l'occasion de la visite ministérielle, en se dotant de cinq lits et deux appareils pour la réanimation, outre 1.500 valises médicales comportant des kits de détection et de surveillance des patients, un don de l'Association des ulémas musulmans algériens aux hôpitaux d'El Bayadh et de Bougrob.

Le nombre total de lits réservés aux personnes atteintes du coronavirus à El Bayadh avoisine les 100 répartis à travers les hôpitaux d'El Bayadh, Bougrob et Labiodh Sidi Cheikh, a-t-on appris de source sanitaire. Abderrahmane Benbouzid, qui a inspecté le service du Covid-19 à l'hôpital «Mohamed Boudiaf», s'est enquis de la situation épidémiologique dans la wilaya ayant enregistré jusqu'à présent, 193 cas confirmés du coronavirus, selon les explications qui lui ont été fournies sur place.

Le ministre a visité plusieurs structures sanitaires au chef-lieu de la wilaya pour s'enquérir également des conditions de travail des professionnels du secteur, notamment ceux en charge du traitement des malades du coronavirus. Le ministre, qui a prêté une oreille attentive aux préoccupations des personnels de la santé, a salué vivement leurs efforts tout en les encourageant à veiller à l'application stricte des mesures édictées par le ministère de tutelle et les pouvoirs publics pour

La fin de sa visite dans la wilaya, M. Benbouzid s'est réuni avec les staffs médicaux en charge du suivi de la situation épidémiologique et les représentants d'associations à caractère médical.

Dans la même journée, le ministre avait effectué une visite de travail dans la wilaya voisine de Naama où il a inspecté plusieurs structures de santé au niveau du chef-lieu de wilaya et également à Mécheria et Aïn Sefra.

A Naama, il a annoncé que la wilaya bénéficiera prochainement d'un appareil de dépistage «PCR» et instruit les gestionnaires locaux du secteur de la santé d'exploiter de l'énergie solaire pour pouvoir disposer de l'électricité au niveau des différents établissements de santé de la wilaya, et de munir les véhicules du secteur sanitaire d'équipement Sirghaz pour réduire les charges en électricité et carburants.

MASCARA

## Un adolescent meurt électrocuted

Belkacem Mohamed

**L**a mort accidentelle d'un adolescent âgé de 14 ans a mis en émoi les riverains du quartier Meddeber qui ont assisté effrayés à cet événement malheureux qui s'est produit sous leurs yeux.

En fin de semaine, alors qu'il

prenait le frais avec ses camarades, par ce temps caniculaire, un adolescent a reçu une décharge électrique. Il a été évacué par la protection civile aux UMC, où il a rendu son dernier soupir. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances du drame.

## Covid-19 Les économies plongent et la bataille des vaccins commence

Plongeon des économies, mesures sanitaires en ordre dispersé et bilan humain toujours plus lourd: les effets de l'épidémie de coronavirus vont se faire sentir pendant des "décennies", prédit l'OMS, alors que pointe déjà une bataille des vaccins. Six mois après avoir décrété l'urgence mondiale, l'Organisation mondiale de la santé, par la voix de son directeur général Tedros Adhanom Ghebreyesus, a estimé vendredi que "cette pandémie est une crise sanitaire comme on n'en voit qu'une par siècle, et ses effets seront ressentis pour les décennies à venir". A ce jour, plus de 17,6 millions de personnes ont été contaminées dans le monde et plus de 680.000 en sont mortes, selon un bilan établi samedi par l'AFP. En sinistre position de tête, les Etats-Unis comptent 153.314 morts dont 1.442 vendredi - un décès toutes les minutes -, suivis du Brésil (92.475 morts), du Mexique (46.688 décès) et du Royaume-Uni (46.119 morts). La Colombie, 4e pays d'Amérique du Sud le plus touché, a dépassé les 10.000 décès vendredi, tandis que le Vietnam et les Fidji ont annoncé leur premier mort. Au Japon, l'état d'urgence a été déclaré dans la région touristique d'Okinawa suite à une "propagation explosive" du coronavirus, selon les autorités. La population est invitée à se confiner pendant deux semaines et les hôpitaux sont submergés. Hong Kong affronte également une nouvelle vague de contaminations et a ouvert samedi un hôpital de campagne de 500 lits, après l'annonce la veille du report des législatives à l'année prochaine, officiellement à cause de l'épidémie.

### INTENSE COURSE AUX VACCINS

Sur le front médical, signe de la compétition intense entre les Etats, les alliances se multiplient pour s'assurer un accès à un futur vaccin anti-Covid-19 et les rivalités surgissent. L'immunologue américain Anthony Fauci, directeur de l'Institut national des maladies infectieuses, a jeté un pavé dans la mare vendredi devant le Congrès américain en émettant des doutes sur la sécurité des vaccins actuellement développés par la Russie et la Chine. Moscou a annoncé cette semaine espérer entamer dès l'automne la production industrielle de deux



vaccins conçus par des chercheurs de centres étatiques. En Chine, un projet de vaccin d'un institut de recherche militaire a été autorisé fin juin dans les rangs de l'armée chinoise, alors même que les dernières phases de test n'avaient pas démarré. "Affirmer disposer d'un vaccin prêt à être distribué avant même de le tester est, selon moi, problématique, pour ne pas dire plus", a lancé M. Fauci. Côté européen, le français Sanofi et le britannique GSK ont annoncé vendredi un accord avec les Etats-Unis pour un financement de plus de 2 milliards de dollars contre la fourniture initiale de 100 millions de doses aux Américains. L'Union européenne s'est mise sur les rangs en réservant 300 millions de doses pour une somme indéterminée, pour l'année prochaine. Le Japon a de son côté signé avec l'alliance germano-américaine Biotech/Pfizer pour s'assurer 120 millions de doses d'un vaccin potentiel. Cette aiguille compétition fait polémique car elle pose la question de l'accès à l'immunisation des pays à bas revenus.

### ECONOMIES EN BERNE

Sur le plan économique, les statistiques mondiales, plombées par les restrictions et mesures de confinement dans de nombreux pays, donnent le tournis. La zone euro a enregistré au deuxième trimestre un plongeon historique de 12,1% de son PIB, a annoncé vendredi l'Office européen de statistiques. En France, la chute du 2e trimestre est de 13,8%, en Espagne de 18,5%, en Allemagne, moteur économique de l'Europe, de 10,14%. Aux Etats-Unis, le confinement a entraîné un effondrement du PIB de 32,9% pendant la

## Afghanistan 15 enfants et une femme tués par une crue éclair



Au moins 15 enfants et une femme me sont morts dans une crue éclair vendredi soir dans un village de l'est de l'Afghanistan, ont con-

mme période en rythme annualisé.

### RESTRICTIONS RENOUVELÉES

Face à une pandémie que rien ne semble pouvoir arrêter, les autorités renouvellent les mesures sanitaires en ordre dispersé. Londres a ainsi décidé de repousser d'au moins deux semaines la prochaine phase du déconfinement en Angleterre, initialement prévue samedi. Plusieurs pays européens ont pris des mesures de quarantaine à l'encontre d'autres Etats ou régions de l'UE, comme le Royaume-Uni vis-à-vis de l'Espagne en raison d'un rebond de l'épidémie, prenant de court des milliers de touristes déjà sur place. Le secteur aérien a dénoncé des restrictions de voyage "incohérentes" qui "sapent la confiance des consommateurs" et "sont contraires aux conseils des experts", réclamant davantage de coordination. Chez British Airways, les pilotes ont accepté une baisse de salaire de 20% pour limiter les licenciements, qui devraient toucher un quart des effectifs selon la direction. L'été, marqué par des températures suffocantes en Europe de l'Ouest, a poussé les autorités à rappeler la persistance de l'épidémie à ceux qui se ruent sur les plages ou abandonnent le masque. En France, les préfets pourront étendre l'obligation du port du masque à l'extérieur. En Grèce, une prolongation jusqu'à fin août du confinement imposé aux migrants dans les camps surpeuplés a été décrétée, alors que les cas de contamination augmentent dans le pays. Pour relancer le tourisme sinistré, six des principaux ports du pays ont rouvert aux navires de croisière, mais aucun paquebot n'est attendu avant trois semaines.

enfants âgés d'un à cinq ans ont été tués. Quatre autres ont été blessés", a déclaré le porte-parole du district de Kooz Kunar, dans la province de Nangarhar. "Des dizaines de maisons ont été détruites", a ajouté Naimatullah Noorzai, précisant que des humanitaires étaient sur les lieux pour aider la population. Attaullah Khogiani, porte-parole du gouverneur de Nangarhar, a ajouté que le corps d'un enfant n'avait pas encore été retrouvé. Les catastrophes dues à des crues sont fréquentes dans le pays, en particulier dans les zones rurales pauvres, où de nombreuses maisons, fragiles, s'écroulent lors de fortes pluies.

firmé des responsables samedi. "La nuit dernière, des pluies torrentielles ont déclenché des crues soudaines (...) Une femme et 15

### France

## Deux policiers condamnés pour violences sur un migrant et détournement

Deux agents français de la police aux Frontières (PAF) ont été condamnés jeudi en France à respectivement deux ans de prison avec sursis et 18 mois avec sursis, l'un pour des violences sur un migrant malien, l'autre pour détournement de fonds. Les deux policiers condamnés étaient basés à Montgenèvre (Sud-Est), un des principaux points de passage de migrants entre l'Italie et la France. Lors du procès, la présidente du tribunal avait énuméré plusieurs faits présumés de vols d'argent liquide "par des agents du service" à des migrants, qui rapportaient également des violences lors de contrôles. Mais "l'enquête n'a pas permis d'établir" ces faits, contrairement à ceux qui justifient le procès, avait souligné le procureur. Ces condamnations interviennent "dans un contexte de déni de violences policières par le pouvoir politique et rappellent que nul ne doit échapper à la loi", s'est félicité auprès de l'AFP Me Vincent Brengarth, avocat du jeune migrant malien victime, Moussa (prénom d'emprunt).

A l'audience, Me Brengarth avait repris une formule du rapport d'enquête: "C'est le même tandem (...) à chaque fois ils étaient présents". Le premier policier, 51 ans, a été déclaré coupable de violences sur Moussa et condamné à deux ans de sursis, une amende de 1.000 euros et une interdiction d'exercer une fonction publique pendant cinq ans.

### Communiqué

## Rendez-vous sur Djezzy App pour le partage de votre crédit minutes et internet !



Djezzy dévoile sa nouvelle offre inédite, Djezzy BINATNA, dotée d'un service novateur qui permet à ses clients présents et futurs de créer des groupes composés de jusqu'à 5 personnes et de gérer leurs consommations en partageant la quantité de gigas d'internet et de crédit. Pour l'obtenir, rien de plus facile : rendez-vous sur la Djezzy APP, rubrique Djezzy BINATNA. Insérez les numéros des membres que vous souhaitez ajouter. Partagez avec eux la quantité de crédit minutes et d'internet que vous voulez. Intuitif et pratique, ce service permet, à tous les clients Djezzy, de créer des groupes qu'ils soient dans un cadre familial ou professionnels. Attribuer un quota de crédit minutes et de gigas à chacun n'a jamais été aussi simple. Après avoir sélectionné le forfait adéquat à leurs consommations, quelques clics suffisent pour répondre aux besoins de votre famille ou de vos collaborateurs.

Djezzy BINATNA donne également au souscripteur la possibilité de gérer et de contrôler les consommations du forfait contracté, toujours via la Djezzy

APP, en ajustant les volumes partagés. De plus, la liste des membres est modifiable à tout moment. Les avantages de Djezzy BINATNA se déclinent à travers trois forfaits.

Le premier forfait acquis pour seulement 2000 DZD/mois, permet au client de bénéficier de 20 Go d'internet, 2000 DA de crédit valable vers tous les réseaux nationaux et des appels et SMS illimités vers Djezzy. Le second forfait cédé pour 3000 DZD/mois est encore plus généreux puisqu'il offre 50 Go d'internet, 4000 DA de crédit valable vers tous les réseaux nationaux et des appels et SMS illimités vers Djezzy.

Enfin le troisième palier proposé à 4000 DZD/mois, le client peut profiter d'un énorme crédit internet de 100 Go en plus de 6000 DA de crédit valable vers tous les réseaux nationaux ainsi que des appels et SMS illimités vers Djezzy.

L'offre Djezzy BINATNA est disponible pour tous les profils prépayés ainsi que pour les offres Djezzy Spécial et Djezzy Confort en mode control. Pour toute souscription, téléchargez l'application Djezzy.

## Espagne En pleine pandémie, des migrants saisonniers abandonnés à leur sort



Par Álvaro Villalobos

Cela fait deux semaines que Lamine Diakité dort dehors, depuis que son bidonville a brûlé dans le sud de l'Espagne. Comme lui, des centaines de migrants saisonniers agricoles, pour la plupart sans papiers, sont abandonnés à leur sort en plein rebond de la pandémie. "Nos cabanes ont été brûlées, nous sommes plus de 200 à nous être retrouvés dans la rue et nous n'avons reçu aucune aide d'urgence", ce qui "en pleine pandémie présente un risque pour nous et pour la population", résume ce Malien de 32 ans.

Pour protester et exiger un toit, Lamine et d'autres saisonniers provenant d'Afrique subsaharienne dorment sur la place de la mairie de Lepe, petite ville andalouse connue pour ses fraises. Les mains de ces migrants pour la plupart illégaux, arrivés d'Afrique sur des embarcations de fortune, sont précieuses en Espagne, un pays qui alimente l'ensemble de l'Europe en fruits et légumes. Mais à Lepe, ils vivent dans des bidonvilles sans électricité ni eau courante, qu'ils fabriquent avec du plastique, des palettes ou des matelas ou qu'ils se vendent entre eux pour 250 euros.

### PAS DE TESTS

Malgré ces conditions de vie insalubres, où la distanciation sociale est impossible à respecter, aucun test de coronavirus ne leur a été fait, selon des témoignages de migrants confirmés par la mairie de Lepe. Et pourtant, certains d'entre eux sont partis travailler dans d'autres régions comme à Lérida en Catalogne où des saisonniers ont été au centre d'un foyer de contagion qui a entraîné le reconfinement jusqu'à mercredi de cette zone. Une situation qui préoccupe les autorités. "Il est fort possible que nous ayons encore des foyers liés aux saisonniers", a dit lundi l'épidémiologiste en chef du ministère de la santé, Fernando Simon. Jusqu'ici, seule la région de La Rioja (nord) a décidé de faire des tests à tous les travailleurs saisonniers avec ou sans contrat de travail.

### BIDONVILLES EN FLAMMES

Mi-juillet, alors que la saison des fruits rouges venait de s'achever, trois bidonvilles, dont celui de Lamine, ont brûlé à Lepe pour des raisons encore inconnues. A la porte de l'un d'eux, désormais cadenassé, on peut encore voir des vêtements ou des serviettes par terre et des boîtes de médicaments contre la grippe. "Cela était une nuit horrible", se souvient Ismaila Fall, un trentenaire sénégalais qui pense que l'incendie était criminel. Mais Etat et collectivités locales se renvoient la responsabilité lorsqu'il s'agit de tenter de trouver une solution. "C'est un problème qui relève de l'Etat, pas de la mairie, nous ne pouvons pas les régulariser", lance Manuel Mora, maire de Lucena del Puerto, localité voisine de Lepe où un autre bidonville a pris feu. "Il faut leur faire des tests PCR avant qu'ils ne viennent dans les exploitations mais les PCR ont un coût important pour les agriculteurs. Il faut que le gouvernement agisse" pour les aider, insiste de son côté Juan José Álvarez Alcalde, directeur général de l'association représentant les agriculteurs Asaja. Dans la région de Lepe, les saisonniers vivent dans des bidonvilles au moment des récoltes depuis les années 1980. Récemment, le rapporteur spécial de l'Onu sur l'extrême pauvreté Olivier De Schutter a appelé les autorités à "mettre fin à cette situation dégradante".

La mairie a proposé une zone industrielle pour que l'armée y monte un campement provisoire mais les militaires ont refusé cette semaine car la chaleur étouffante n'aurait pas permis aux migrants d'y vivre, selon une source gouvernementale. "Il faut que nous ayons un réseau de logements dans toutes les communes agricoles" de la zone mais cela doit passer par une entente entre tous les acteurs, insiste Jesús Torronjo, numéro deux de la mairie de Lepe. Or, sur le terrain, la réalité est plus aux luttes de pouvoir entre les communes, voire entre les ONG. "Tout le monde se renvoie la balle", juge Antonio Abad, président de l'ONG d'aide aux migrants Asisti. "Le problème est l'absence de volonté politique" car "les migrants ne votent pas", regrette-t-il. (AFP)

## Un jeune de 17 ans inculpé aux Etats-Unis pour le piratage de Twitter

Un jeune homme de 17 ans, soupçonné d'être le cerveau du spectaculaire piratage de comptes de célébrités sur Twitter mi-juillet, a été inculpé vendredi en Floride, a-t-on appris de source judiciaire. "Cette fraude massive a été orchestrée ici même dans notre arrière-cour", a déploré le procureur Andrew Warren dans un communiqué. Le jeune homme, Graham Ivan Clark, arrêté à Tampa (Floride) tôt vendredi, est accusé d'avoir usurpé l'identité de personnalités, dont l'ancien président Barack Obama ou le patron de Tesla Elon Musk. "Il a posté des messages en leur nom demandant aux victimes d'envoyer des bitcoins (une cryptomonnaie) et a ainsi récolté plus de 100.000 dollars en bitcoins en une seule journée", détaille le communiqué du procureur.

Graham Ivan Clark est accusé de fraude ayant trait aux communications et à l'utilisation d'informations



personnelles. "Il vit ici à Tampa, il a commis le crime ici et il sera jugé ici", a ajouté M. Warren, précisant que la loi de la Floride autorisait à inculper des mineurs comme des adultes pour fraude financière "dans un cas comme celui-ci, quand c'est approprié". Twitter a fait savoir jeudi soir que l'attaque avait ciblé une poignée de salariés via une opération de hameçonnage par té-

lphone, pour obtenir leurs identifiants. Sur 130 comptes visés, 45 ont été piratés, dont ceux de responsables politiques comme le candidat démocrate à la présidentielle Joe Biden, l'ancien président Barack Obama et de grands patrons comme le fondateur d'Amazon Jeff Bezos, le patron de Tesla Elon Musk, ou encore Bill Gates, le fondateur de Microsoft.

## Soudan Rupture d'un barrage, des centaines de maisons détruites



Des centaines de maisons ont été détruites ou inondées cette semaine par la rupture d'un barrage à cause des fortes pluies dans l'Etat du Nil Bleu, dans le sud-est du Soudan, a indiqué samedi une responsable sans faire état de victimes. Le barrage s'est effondré jeu-

di dans la localité de Bout, "détruisant plus de 600 maisons et inondant d'autres", a déclaré Nousseiba Farouk, joint par téléphone par l'AFP à Khartoum.

Les habitants ont réussi à fuir leurs habitations. Selon des médias locaux, le barrage retenait 5 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable et pour l'agriculture. "Nous n'avons pas encore une idée exacte des dégâts car nous n'avons pu atteindre le secteur. Des pluies diluviales s'abattent généralement sur le Soudan de juin à octobre. Et le pays fait face tous les ans à d'importantes inondations.

## TikTok sera interdit aux Etats-Unis

Le président Donald Trump a annoncé vendredi qu'il allait interdire aux Etats-Unis le réseau social TikTok, soupçonné par Washington de pouvoir être utilisé par le renseignement chinois. "En ce qui concerne TikTok, nous l'interdisons aux Etats-Unis", a déclaré M. Trump à des journalistes à bord de l'avion présidentiel Air Force One. Il a ajouté qu'il agirait dès samedi. TikTok appartient au groupe chinois ByteDance. Il compte près d'un milliard d'utilisateurs dans le monde et est très populaire auprès d'un public jeune. TikTok faisait l'objet d'une enquête du CFIUS, l'agence américaine chargée de s'assurer que les investissements étrangers ne présentent pas de risque pour la sécurité nationale. Steven Mnuchin, le



secrétaire américain au Trésor, avait fait savoir mercredi qu'il ferait une "recommandation" sur TikTok à la Maison Blanche cette semaine. TikTok a souvent dû se défendre de ses liens avec la Chine, où Byte-

Dance possède une application similaire, sous un autre nom. Elle a toujours nié partager des données avec les autorités chinoises et assuré ne pas avoir l'intention d'accepter de requêtes en ce sens.



## 10 morts dans le naufrage d'un bateau à Lagos

Dix personnes ont été tuées et quatre sont portées disparues à la suite du chavirement d'un bateau de transport de passagers dans la lagune de Lagos, la capitale économique du Nigeria, a-t-on appris samedi de source officielle. L'embarcation se rendait à Badagry, dans le quartier de Kiri-kiri mercredi soir, lorsqu'il a sombré en raison de forts courants, a indiqué l'agence de transport par voie d'eau de l'Etat de Lagos (Laswa). "Un total de 19 personnes étaient à bord, cinq ont pu être secourues, dix sont mortes et quatre sont portées disparues",

indique un communiqué de l'agence en soulignant que la plupart des passagers ne portaient pas de gilet de sauvetage, contrairement aux règles en vigueur. "La Laswa a arrêté le capitaine du bateau et l'a remis à la police maritime", ajoute le communiqué.

Les accidents et naufrages d'embarcations sont fréquents à Lagos, parcourue par un réseau de lagunes et voies d'eau navigables. La surcharge et le manque d'entretien des bateaux, le non-respect des règles de sécurité et le mauvais temps sont parmi les principales causes des naufrages.



**mobilis**  
**موبيليس**

[www.mobilis.dz](http://www.mobilis.dz)

ANEPE N° 2016012391 Le Quotidien d'Oran 02/08/2020

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION  
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

Wilaya de Mostaganem  
Etablissement Public Hospitalier de Mostaganem

MOSTAGANEM, LE.....

### DEUXIEME AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N° 02/2020

Conformément à l'Article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation de marchés publics, l'Etablissement Public Hospitalier lance un avis d'attribution provisoire de l'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales relatif à la Fourniture de consommable et réactifs pour le fonctionnement de l'hôpital pour l'année 2020.

Désignation des Lots	Fournisseur Retenu	Montant Minimum	Montant Maximum
Lot N° 09 : Produits Chimiques et Antiseptiques	SARL MED COMPANY - ORAN	5.121.432,31	8.921.910,13

**NB :** Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la première date de publication de cet avis d'attribution provisoire auprès des autorités compétentes.

LE DIRECTEUR

ANEPE N° 2031005109 Le Quotidien d'Oran 02/08/2020

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AGENCE DE GESTION ET DE REGULATION FONCIERES  
URBAINES DE LA WILAYA D'ORAN (AGERFOR)  
N° NIF 000 431 010 756191

### 2<sup>ème</sup> AVIS DE VENTE PAR ADJUDICATION

L'Agence Foncière de la Wilaya d'ORAN, lance le 2<sup>ème</sup> avis de vente par adjudication de 08 logements promotionnels semi collectif (R+2) sis à Hai Zabana commune de Misserghine :

	Bloc	N°	Etage	Type	Mise à prix DA/TTC/Unité
1	D	2	2 <sup>ème</sup>	F3+Garage+Cour	13 500 000.00
2	A	1	1 <sup>er</sup>	F3+Garage+Cour	13 500 000.00
3	A	2	2 <sup>ème</sup>	F3+Garage+Cour	13 500 000.00
4	H	1	1 <sup>er</sup>	F3+Garage+Cour	13 500 000.00
5	I	2	2 <sup>ème</sup>	F3+Garage+Cour	13 500 000.00
6	J	2	2 <sup>ème</sup>	F3+Garage+Cour	13 500 000.00
7	K	2	2 <sup>ème</sup>	F3+Garage+Cour	13 500 000.00
8	B	2	2 <sup>ème</sup>	F3+Garage+Cour	13 500 000.00

- Les personnes physiques ou morales intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès du Division Commercial, contre paiement d'une somme de 3000.00 DA.
- Les soumissionnaires doivent verser une caution d'un montant de 300.000.00DA.
- Le soumissionnaire intéressé par le présent avis peut soumissionner pour un ou plusieurs logements mais il ne sera retenu que pour un seul logement à son choix « par écrit »
- les soumissions seront déposées sous double pli cachetées à l'adresse suivante :

Direction de l'agence foncière de la wilaya d'ORAN (AGERFOR)  
Zone des Sièges USTO ORAN

-l'enveloppe extérieure devra être fermé et anonyme et comportera la mention suivante :

« A n'ouvrir que par la commission de vente aux enchères »  
2<sup>ème</sup> Avis de Vente par adjudication des logements promotionnels semi collectif  
Programme : 24 logements promotionnels semi collectif à Hai Zabana Misserghine

-l'enveloppe intérieur devra comporter :

- le cahier des charges dument rempli, signé et légalisé
- le reçu de versement du retrait du cahier des charges
- le reçu de versement de la caution d'adjudication (copie originale) ou le chèque certifié.
- un extrait d'acte de naissance
- copie de la CNI
- la date limite de dépôt des offres est fixée au Quinzième (15) jours de la première parution de l'avis de vente dans les journaux avant 14 h00 mn.
- l'ouverture des soumissions aura lieu le Quinzième jour à 14 h 00 mn, en séance publique, au niveau du siège de l'Agence Foncière de la wilaya d'ORAN (AGERFOR) en présence d'un huissier de justice.
- si la date de dépôt et ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end, celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant les mêmes horaires.

ANEPE N° 2031005103 Le Quotidien d'Oran 02/08/2020

# Le Covid-19 va-t-il tuer l'argent liquide ?

**LONDRES –** Voici quatre ans, Kenneth Rogoff, ancien économiste en chef du Fonds monétaire international, plaiddait pour le retrait progressif du papier-monnaie. Dans son livre *The Curse of Cash* («Le Cauchemar de l'argent liquide», non traduit), il affirmait qu'une bonne part des billets de banque, notamment les grosses coupures, participait à l'évasion fiscale et alimentait le trafic de drogue – et ce tout le long de la chaîne d'approvisionnement : une étude britannique avait démontré en 1999 que seuls quatre billets sur 500 analysés à Londres ne portaient aucunes traces de cocaïne.



PAR HOWARD DAVIES

Président de la Royal Bank of Scotland

**E**n outre, l'existence même de l'argent liquide fait peser une contrainte sur la politique monétaire. Il est plus difficile pour les banques centrales d'appliquer des taux d'intérêt négatifs lorsque les investisseurs ont la ressource de conserver dans leurs coffres des billets de 100 dollars. L'idée semblait un peu absconse à l'époque, mais la crise du Covid-19 a mis les taux d'intérêt négatifs en bonne place dans les mesures que plusieurs pays comptent mettre en œuvre, quoique ce ne soit pas encore le cas aux États-Unis. Depuis, l'argent liquide est en recul dans les mécanismes de paiement. En Suède, par exemple, la disparition de la couronne de papier semble en vue. Le système de paiement par téléphone portable avec l'application Swish domine le paysage des petits montants. Comme le sait quiconque ayant récemment tenté de boire une bière à Stockholm, on restera sur sa soif si l'on ne dispose que d'un portefeuille garni de billets.

**E**t la crise du Covid-19 a donné aux gens d'autres motifs de délaisser les billets de banque. On a beaucoup entendu que le virus pouvait se transmettre par leur manipulation, ce qui a poussé de nombreux magasins à afficher en devanture un signe : «on ne prend plus d'argent liquide». Dans mon village, même le fish and chip ambulant n'accepte que des paiements par carte de crédit sans contact. En réalité, cette histoire effrayante n'a que peu de fondements, voire en est totalement dénuée. L'Organisation mondiale de la santé a fait savoir qu'il n'existe aucune preuve que les billets puissent transmettre le coronavirus. Le virus vit aussi longtemps sur le plastique des cartes de crédit, et Christine Tait-Burkard, spécialiste des maladies infectieuses à l'université d'Édimbourg, affirme que l'argent liquide n'est pas un vecteur de maladie «à moins qu'on se serve d'un billet pour se moucher». Mais le mal était fait, et durant le premier mois

de la crise, l'utilisation d'argent liquide au Royaume-Uni a chuté de plus de 60 %. Le volume des transactions a été diminué par deux. Une enquête a montré que presque 75 % des personnes interrogées disaient s'attendre à une moindre utilisation de l'argent liquide dans l'avenir. Cette tendance, qui s'est confirmée dans tout le monde développé, a donné un nouveau coup d'accélérateur aux banques numériques et aux fournisseurs de systèmes de paiement non bancaires. Apple Pay et PayPal tirent leur épingle du jeu. Les néo-banques, utilisant les technologies financières numériques, continuent d'étendre leur clientèle, alors que nombreux sont ceux qui se demandent si elles ont vraiment trouvé un modèle économique viable. La cryptomonnaie de Facebook, la libra, attend son heure, tandis que ses partisans tentent de persuader les régulateurs que son modèle est sûr et qu'elle respecte les protocoles de sécurité contre l'argent sale.

**L**a défaveur que connaît l'argent liquide offre aussi aux banques centrales un motif supplémentaire de poursuivre leurs propres travaux sur les monnaies numériques. Avec les billets, les citoyens et les entreprises ont détenu pendant des siècles une créance directe sur la banque centrale. Si l'argent liquide venait à disparaître, les raisons d'utiliser une monnaie numérique de banque centrale ne s'en trouveraient-elles pas renforcées, que ce soit pour les transactions de gros ou de détail ? La Banque des règlements internationaux (BRI) signale que plusieurs banques centrales pensent sérieusement à l'introduction d'une telle monnaie, bien qu'aucune n'ait pour le moment sauté le pas. La Riksbank, en Suède, pourrait bien être la première – l'e-couronne est prête à entrer en service.

Doit-on pour autant dire adieu à l'argent liquide ? Le billet vert lui-même subirait-il le sort périsable de la chair ? La réponse ne s'impose pas. En fait, si le nombre de transactions effectuées par transferts d'argent liquide est effectivement en baisse, même pour les plus petites d'entre elles, le volume d'argent liquide en circulation continue d'augmenter dans de nombreux pays. Depuis la fin de l'année dernière, la valeur de la monnaie en circulation s'est accrue, selon la BRI, de 8 % en Italie et de 7 % aux États-Unis. L'épargne de précaution en argent liquide a augmenté, et l'attrait de celui-ci

comme réserve discrète de valeur dépasse désormais largement les cercles de trafiquants de drogue ou d'évadés fiscaux. Parmi les grandes économies, seule la Chine enregistre une diminution du rapport des billets et des pièces de monnaie à son PIB.

**O**n note aussi des signes politiques de retour de bâton à l'égard du retrait des dispositifs de manutention d'argent liquide. La Banque du Canada a demandé aux détaillants de continuer d'accepter les paiements en liquide, en arguant de ses inquiétudes concernant l'exclusion des services financiers, puisque celles et ceux qui n'ont pas la possibilité d'ouvrir un compte en banque pourraient se trouver dans l'impossibilité de faire leurs courses. À New York, à San Francisco et dans l'État du New Jersey, les détaillants ont interdiction de refuser de l'argent liquide. Même en Suède, les opérateurs de Swish n'ont pas totalement gain de cause. Le groupe militant Kontantuppropet (Cash Rébellion) mène désormais une campagne de soutien à l'utilisation du papier-monnaie par les consommateurs pauvres. Au Royaume-Uni, le gouvernement a publié un rapport sur l'«accès à l'argent liquide», qui recommande que le maintien et l'entretien de la flotte considérable de distributeurs de monnaie soient rendus obligatoires, même s'ils sont de moins en moins utilisés.

**I**l est somme toute un peu trop tôt pour rédiger la nécrologie du billet vert. La demande pour ses services demeure forte. Il est logique que les banques centrales offrent des services numériques aux non-banques, en partie peut-être pour éviter la perte de leur revenu de seigneurage, qui se traduirait par l'enrichissement de Facebook aux dépens des États dans un monde que dominera la libra. Mais à moins que les banques centrales ne s'introduisent aussi sur le terrain de la distribution du crédit, elles vont chercher à éviter une désintermédiation à grande échelle du système bancaire.

J'imagine que dans un avenir prévisible, nous vivrons une sorte de régime d'économie mixte pour les systèmes de paiement. L'argent liquide continuera à jouer son rôle, quoique plus modeste qu'il ne le fut autrefois, aux côtés de toutes sortes de cartes de crédit et d'applications numériques de transfert direct.

Traduit de l'anglais par François Boisivon

## Une opportunité en or pour les cryptomonnaies ?

**SAN FRANCISCO –** À l'heure où l'humanité entière se mobilise contre le Covid-19, chacun s'interroge sur les changements qui vont faire suite à la crise. Alors que les entreprises s'empressent de s'adapter au nouveau monde de la distanciation sociale, la pandémie accélère une tendance déjà inexorable vers le commerce numérique. Ce changement plus large doit comprendre en outre l'adoption généralisée de devises numériques, qui offrent des protections financières et de la vie privée plus solides aux consommateurs.



PAR BRIAN  
ARMSTRONG

*Co-fondateur et PDG de Coinbase,  
un important bureau de change  
de cryptomonnaie basé à San Francisco*

Durant la majeure partie du XXe siècle, le cryptage était réservé aux besoins de la sécurité nationale. La cryptographie a aidé les Alliés à gagner la seconde Guerre mondiale, puis à protéger les communications secrètes pendant la Guerre froide. Jusqu'en 1990, les États-Unis, en matière de sécurité nationale, n'avaient pas autorisé l'exportation de technologies cryptographiques. La communication chiffrée n'était pas largement disponible, et quiconque l'utilisait était supposé avoir quelque chose à cacher.

Mais à partir des années 1990, les premiers entrepreneurs d'Internet ont commencé à demander que le cryptage soit utilisé dans le commerce électronique, en soutenant qu'il était nécessaire à la protection des numéros de carte de crédit, des mots de passe et d'autres informations saisies en ligne. Il s'est avéré que la même technologie de cryptage qui avait été créée dans des laboratoires universitaires - où la confiance et la collaboration régnaient - pouvait être utile à tout le monde.

Les responsables politiques et les forces de l'ordre américaines se sont d'abord dérobées à cette tendance à un cryptage généralisé. À leur avis, la protection de la vie privée pour tous signifiait la protection de la vie privée pour les terroristes, les trafiquants de drogue et les blanchisseurs d'argent. Comme l'a déclaré le directeur du FBI Louis J. Freeh au Congrès en 1994, préserver la capacité du gouvernement américain à intercepter les communications sur Internet était «la question numéro 1 des forces de l'ordre, de la sécurité publique et de la

sécurité nationale à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui».

Le débat sur le cryptage de bout en bout fait encore rage. Mais surtout, les attentes des consommateurs ont changé depuis les années 1990. La grande majorité du trafic sur Internet est à présent cryptée, et la plupart d'entre nous sont habitués à rechercher l'icône du cadenas verrouillé dans notre navigateur avant de saisir des informations sensibles. Des applications populaires comme WhatsApp, Telegram, iMessage et Signal ont permis de normaliser de messageries privées qui ne laissent pas d'accès à des tiers.

Mais il reste un domaine de notre vie où la vie privée n'est pas encore la norme : nos renseignements financiers personnels. Selon la loi, les sociétés financières sont tenues de recueillir des renseignements personnels sur leurs clients. Ces renseignements sont finalement stockés sur des bases de données en ligne, où elles représentent une cible tentante pour les pirates informatiques. En 2017, la société de notation Equifax a révélé qu'une violation de données avait révélé les informations sensibles de plus de 147 millions de consommateurs, soit un peu moins de la moitié de la population américaine. Cela faisait suite à une violation similaire en 2013, lorsque des pirates informatiques ont obtenu les noms, les numéros de carte de crédit et d'autres informations appartenant à des dizaines de millions de clients de Target. Heureusement, une solution est en vue. Les cryptomonnaies tiennent la promesse de créer un système financier plus ouvert, avec un accès mondial, des transferts de fonds instantanés, des coûts inférieurs et des protections considérablement améliorées de la vie privée des consommateurs. Quand le Bitcoin a remporté ses premiers succès, bien des gens ont supposé à tort qu'il s'agissait d'une monnaie anonyme. En fait, en tant que technologie blockchain, il utilise un grand livre public qui enregistre une trace numérique de chaque transaction. Les sociétés d'analyse de blockchain aident donc à présent les forces de l'ordre à repérer les

criminels qui pensent avoir brouillé les pistes. Des bureaux de change de cryptomonnaie comme Coinbase ont mis en place quant à eux de solides programmes anti-blanchiment et de connaissance clientèle qui rivalisent avec ceux de n'importe quelle institution financière.

Plusieurs développements plus récents des technologies de cryptomonnaie promettent de faire passer la vie privée des consommateurs au niveau supérieur, et ils ne vont pas manquer de susciter la controverse. Premièrement, les «monnaies privées» (privacy coins) comme Zcash et Monero offrent de nouveaux protocoles de cryptomonnaie qui rendent chaque transaction intraçable. D'autres cryptomonnaies aspirent à reproduire ces caractéristiques, et même JP Morgan étudie les transactions privées par le biais de sa cryptomonnaie Quorum. Ce changement rappelle un peu l'époque où les sites Web ont quitté le HTTP pour adopter le HTTPS en tant que norme mondiale : cette dernière permet aux consommateurs de savoir que leurs informations sont protégées par défaut.

Deuxièmement, les portefeuilles de cryptomonnaie non teneurs de compte (non-custodial cryptocurrency wallets) permettent désormais aux clients de stocker leurs propres clés privées (qui permettent de déplacer des fonds) au lieu de compter sur un tiers. En ne stockant pas réellement les fonds des clients, les fournisseurs de portefeuilles non teneurs de compte visent à se positionner comme des sociétés de logiciels plutôt que comme des institutions financières soumises à la réglementation. Dans le passé, les portefeuilles non teneurs de compte exigeaient un certain degré de sophistication technique pour fonctionner, ce qui limitait par là même leur utilisation. Mais tout comme les applications de messagerie cryptées, elles deviennent de plus en plus accessibles à un marché de masse. Ces innovations n'ont pas manqué d'inquiéter les banques, les organismes de réglementation et les services de police. Mais

tout comme l'Internet avait besoin de cryptage pour permettre le commerce numérique, les cryptomonnaies ont besoin de protections de la vie privée pour débloquer leur pleine puissance et leur potentiel. Qu'il s'agisse de se prémunir contre les régimes autoritaires, les collecteurs de données ou les criminels, la meilleure façon de s'assurer que des données financières sensibles ne soient pas piratées consiste à éviter d'avoir à les collecter en premier lieu.

Améliorer les protections financières des consommateurs ne signifie pas laisser le champ libre aux criminels. Les services de police disposent encore d'une large gamme d'outils, allant des citations à comparaître à l'encontre de bureaux de change, jusqu'à l'examen des conversions de cryptomonnaies en billets de banque et réciproquement (qui vont probablement rester des goulets d'étranglement à l'usage des services de police). Et ces échanges continueront d'être réglementés en tant que services financiers, que les consommateurs utilisent des monnaies privées ou des portefeuilles non teneurs de compte.

Après avoir vu les États-Unis bénéficier énormément de la création des principales entreprises Internet dans le monde, de nombreux pays travaillent aujourd'hui à attirer la prochaine génération d'entreprises de cryptomonnaie. Pour les pays qui envisagent de prendre des mesures dans le domaine de la cryptomonnaie, la meilleure approche, comme toujours, va consister à trouver un équilibre entre maintien de l'ordre, cybersécurité, confidentialité, innovation et compétitivité économique.

Les consommateurs d'une société libre vont toujours exiger et s'attendre à des niveaux raisonnables de confidentialité. Nos vies financières ne font pas exception. Heureusement, les cryptomonnaies peuvent résoudre certains des problèmes les plus épiniers des services financiers. Alors que nous anticipons sur la reconstruction économique après la crise du COVID-19, nous devons permettre à ces technologies de croître.



# À partir de quand le remède contre la pandémie sera-t-il pire que le mal ?

**MELBOURNE / OXFORD.** Presque la moitié de la population mondiale – quatre milliards de personnes environ – est désormais maintenue en confinement obligatoire, conformément aux mesures prises par maints gouvernements afin de limiter la diffusion du coronavirus responsable de la pandémie de Covid-19.



PAR PETER SINGER<sup>1</sup>  
ET MICHAEL PLANT<sup>2</sup>

1- Professeur de bioéthique à l'université de Princeton.\*

2- Est post-doctorant au Wellbeing Research Center à Oxford et directeur du Happier Lives Institute.

**C**ombien de temps dureront les confinements ? Réponse évidente, pour paraphraser Boris Johnson, le Premier ministre britannique : jusqu'à ce que nous ayons « battu » le Covid-19. Mais quand l'aurons-nous battu ? Lorsque plus une personne sur terre ne sera contaminée ? Cela pourrait ne jamais se produire. Jusqu'à ce que nous disposions d'un vaccin ou d'un traitement efficace ? Cela pourrait prendre un an, peut-être plus. Voulons-nous maintenir les gens confinés, et les rideaux de nos sociétés baissés - restaurants, jardins publics, écoles et bureaux fermés - pendant si longtemps ?

**N**ous regrettons infiniment de le dire, mais le président des États-Unis Donald Trump a raison : « Nous ne pouvons permettre que le remède soit pire que la maladie. » Le confinement offre un avantage sanitaire : les morts du Covid-19, et d'autres maladies transmissibles, seront moins nombreux. Mais son coût économique et social est réel : isolement, chômage, faillites en quantité, pour n'en nommer que trois. Ces maux ne sont pas encore totalement visibles, mais le seront bientôt.

**C**ertains soutiennent qu'en pratique, la question de l'arbitrage ne se pose pas : le confinement est la meilleure solution pour sauver les vies et l'économie. Cet apparent constat n'est pourtant guère réaliste. Sans doute ceux qui le font pensent-ils que le confinement sera bientôt levé. Mais si nous levons le confinement avant d'avoir vaincu le Covid-19, des personnes qui auraient sinon vécu mourront de la maladie. Il n'est pas si simple d'éviter l'arbitrage entre sauver les vies

et sauver les moyens de gagner sa vie. On peut sans crainte assurer que le bon moment pour lever le confinement se situe entre aujourd'hui et dans dix ans. Mais nous n'en sommes pas plus avancés. Si nous voulons une réponse qui nous soit utile, nous devons réfléchir attentivement à ce que signifie un arbitrage.

## COMMENT Y PARVENIR ?

Premièrement, nous ne devons pas sous-estimer les coûts potentiels de l'endiguement du coronavirus. Des études de psychologie morale ont mis au jour un biais de sympathie ou « effet de la victime identifiée ». Les gens préfèrent aider une victime particulière, connue, plutôt que d'offrir le même bénéfice à quelqu'un qui appartiendrait à un ensemble d'individus plus vaste, moins bien défini. Nous considérons l'effet de la victime identifiée comme une faute morale - nous devrions nous efforcer de faire autant de bien que nous le pouvons, même lorsque nous ne savons pas exactement qui en bénéficiera.

**I**l se pourrait qu'un phénomène équivalent - nommons-le « effet de la cause identifiée » - limite notre réflexion collective sur le Covid-19 : nous accordons notre attention à une source de souffrance particulière, même si nous ne connaissons pas celles et ceux qui souffrent, et négligeons les autres problèmes. Les images de gens mourant sur des brancards dans des tentes installées sur le parking des hôpitaux pourraient-elles nous empêcher de voir le mal plus grand que nous causerions dans la société lorsque nous tentons d'empêcher ces morts affreuses ?

**D**euxièmement, il faut, pour effectuer des arbitrages, convertir dans la même unité de valeur des conséquences différentes. Le problème, pour ce qui concerne ce dont nous discutons, à savoir si nous devons, pour sauver des vies, étrangler l'économie, réside dans l'impossibilité de comparer directement les termes « vies sauvées » et « PIB perdu ». Nous devons les réduire l'un et l'autre à une unité commune.

**P**our avancer, considérons que le confinement, s'il se poursuit assez longtemps, se traduira par une contraction de l'économie, laquelle, de ce fait, offrira moins de médecins, d'infirmiers et

d'infirmières et de médicaments. Au Royaume-Uni, le Service national de santé (NHS) évalue à 25 000 livres sterling environ (30 000 dollars) ce que peut lui coûter une « année de vie pondérée par la qualité ». Cette somme peut en effet acheter à un patient une année supplémentaire de vie en bonne santé.

**S**i nous estimons alors combien le confinement coûte à l'économie, nous pouvons envisager le calcul du nombre d'années en bonne santé que nous sommes censés gagner grâce à l'endiguement du virus, et le comparer avec celui que nous devrions perdre par la suite, du fait de la contraction de l'économie.

**N**ous n'avons pas encore constaté de tentatives suffisamment rigoureuses de se livrer à un tel calcul. L'économiste Paul Frijters en propose une première approximation, qui débouche sur un résultat étonnant : il aurait été préférable, au regard des années de vie en bonne santé perdues, de ne pas avoir mis en place le confinement.

L'élément principal permettant d'aboutir à cette conclusion tient à l'âge avancé de la plupart des personnes qui meurent du Covid-19 ou aux facteurs de comorbidité qu'elles présentent. Certaines hypothèses de Frijters sont discutables. Il attribue exclusivement le ralentissement économique à l'action publique, alors que le Covid-19 aurait de toute façon engendré des perturbations économiques non négligeables, et l'estimation qu'il donne du taux de mortalité ne prend pas en compte les morts supplémentaires qui surviendraient probablement lorsque les unités de soins intensifs débordées ne parviendraient plus à accepter de nouveaux patients.

**Q**uo qu'il en soit, une réflexion qui ne s'appuierait que sur le seul critère de l'année de vie pondérée par la qualité apparaît trop limitée. La santé compte mais n'est pas tout. Ce que nous devons véritablement faire, c'est comparer les conséquences sur le bien-être général des différentes politiques envisagées ou menées.

**P**our cela, nous pensons que le mieux est d'utiliser ce que disent les individus eux-mêmes du degré de bonheur ou de satisfaction que leur apporte leur vie, une approche pour la première

fois mise en place par les chercheurs qui ont rédigé le Rapport mondial sur le bonheur. En procédant de la sorte, nous devrions pouvoir, en principe, mettre en balance des considérations qu'il serait sinon difficile de comparer lorsqu'il s'agit de déterminer la réponse la plus appropriée au Covid-19 - ou à tout autre risque systémique.

**P**our ne prendre qu'un objet majeur d'inquiétude, dix millions d'emplois ont été perdus aux États-Unis, en deux semaines seulement, en raison, pour la plupart, de la pandémie. En Inde, le confinement frappe les travailleurs migrants, qui, pour beaucoup, ne peuvent subsister sans travail. Nous convenons tous que le chômage est mauvais, mais la façon dont nous devrions échanger du chômage contre des années de vie en bonne santé n'a rien d'évident.

**D**ès lors que nous réfléchissons directement à nous appuyant sur des critères de bien-être, la comparaison devient possible. Le chômage a un effet direct sur le bien-être ; il réduit de 20 % le sentiment personnel de satisfaction dans l'existence. Avec cette information, nous pouvons comparer le coût humain du confinement au bien-être obtenu en allongeant les vies. Une analyse plus complète devrait prendre en compte d'autres conséquences, comme l'isolement ou l'anxiété, et nous dire à partir de quand le confinement doit être levé.

**L**e Covid-19 va nous accompagner un certain temps. Des mois entiers de confinement que les pouvoirs publics ordonnent et se chargent de faire respecter apportent-ils la bonne solution ? Nous ne le savons pas. Praticiens de cette branche de la philosophie qu'est la philosophie morale, nous ne pouvons répondre seuls à la question. La recherche empirique doit relever le défi du calcul des conséquences, non pas mesurant la richesse matérielle ou la santé, mais en recourant à la valeur de dernier ressort qu'est le bien-être.

Traduit de l'anglais par François Boisivon

\*Parmi les ouvrages dont il est l'auteur : *La Libération animale*, *Questions d'éthique pratique*, *One World Now* [non traduit] et *Sauver une vie : agir maintenant pour éradiquer la pauvreté*.

## Le Covid-19 sous l'angle de l'égalité des sexes

**NEW YORK** – Lorsque les pandémies frappent, les dirigeants mondiaux et acteurs de la santé sont contraints de s'adapter rapidement à l'immédiateté de la menace. Et bien souvent, la question des sexes constitue le dernier facteur qu'ils intègrent à leurs considérations – lorsqu'ils ne préfèrent pas tout simplement l'ignorer.



PAR SUSAN PAPP<sup>1</sup>  
ET MARCY HERSH<sup>2</sup>

1- Directrice générale des politiques et démarches militantes au sein de l'organisation Women Deliver.  
2- Directrice principale des démarches militantes humanitaires chez Women Deliver.

**E**n tant que militantes pour la santé et les droits des femmes et jeunes filles, nous avons mille fois entendu les excuses formulées : «La question des sexes ne constitue pas la priorité actuellement», répondent les décideurs. «Nous en reparlerons quand tout sera rentré dans l'ordre», poursuivent-ils. «Ce n'est pas le bon moment», insistent-ils. Si nous entendons mettre en œuvre les réponses les plus efficaces face au COVID-19 – comme à n'importe quelle urgence sanitaire – cette situation doit changer.

**L**es femmes et les jeunes filles subissent en effet les épidémies différemment des hommes et des jeunes garçons. Un examen sous l'angle de l'égalité des sexes révèle les risques et vulnérabilités spécifiques auxquels les premières sont confrontées, en raison d'inégalités profondes, et du rôle traditionnellement attribué à chacun. Les faits qui ressortent de cet examen peuvent par ailleurs permettre de sauver des vies, et de veiller à ce que personne ne soit laissé de côté dans les réponses que nous apportons face à l'urgence.

Pour recadrer notre réponse à la pandémie, en inscrivant la question des sexes au cœur de la démarche, nous devons avant tout protéger et soutenir les professionnels de la santé, dont 70 % sont des femmes. Il est crucial que ces effectifs de santé soient formés, dotés de ressources, et équipés, ce qui signifie remédier aux pénuries mondiales de matériels

de protection de types masques et gants, afin que les professionnels et leurs patients soient correctement protégés.

Cela signifie également régler la question d'un écart salarial de 28 % selon le sexe des professionnels de la santé à travers le monde, tout en veillant à ce que des environnements de travail décents et sûrs s'accompagnent d'équipements de protection adéquats. Cela permettra d'éviter des interruptions dans la dispense des services, en faisant en sorte que les professionnels de la santé ne tombent pas eux-mêmes malades, ainsi qu'en assurant le maintien d'un personnel qui combat jour et nuit le COVID-19. Nous devons également démanteler ce système discriminatoire qui exclut les professionnelles femmes d'un certain nombre d'organes décisionnels à l'initiative des protocoles d'urgence vitale dans les environnements de santé.

D même, il sera impossible de fournir des données fiables sur le COVID-19 aux professionnels de la santé, aux dirigeants politiques et aux médias, si nous n'investissons pas rapidement dans la collecte de renseignements ventilés selon le sexe et l'âge, dans le cadre de tous les efforts de surveillance et de contrôle. Les crises sanitaires passées, telles que l'épidémie d'Ebola en 2014 et l'épidémie de choléra en Sierra Leone en 2012, révèlent combien l'absence de données ventilées par sexe entraîne les décisions judicieuses, les réponses efficaces, et les rétablissements rapides. Même si ces crises d'hier diffèrent de l'urgence du COVID-19 aujourd'hui, la nécessité de solutions basées sur des preuves, et appuyées par des données de qualité, demeure précisément la même.

Nous devons également nous interroger sur la façon dont les rôles traditionnels attribués à chacun des sexes façonnent la manière dont les différents profils et identités sexuelles vivent le COVID-19. Cela signifie réfléchir au-delà des données préliminaires en provenance de Chine, qui suggèrent que les infections au COVID-19 seraient légèrement

plus nombreuses chez les hommes que chez les femmes. Cela signifie également que nous devons évaluer ce qui rend au départ vulnérables à la maladie les jeunes filles, les femmes, les jeunes hommes, les hommes et les personnes non-binaires.

À titre d'illustration, les crises sanitaires passées révèlent que les femmes, auxquelles est traditionnellement attribué le rôle d'aides auprès des membres malades de la famille, augmentent bien souvent leur exposition aux maladies infectieuses, par un contact de personne à personne. C'est ce qui a été observé lors de l'épidémie d'Ebola en 2014-2016, de l'épidémie de SRAS en 2002-2003, ainsi qu'en Inde lors de la lutte contre le virus Nipah à Kerala en 2018. Dans tous ces cas, de nombreuses jeunes filles et femmes ont été infectées parce qu'elles avaient prodigué une aide. Le fait de le savoir permet aux aidantes de comprendre l'importance d'un renforcement des mesures préventives à la maison, comme souligné par les directives de prévention de l'OMS contre le COVID-19, et de rapporter les cas d'apparition de symptômes.

Tandis que nous apportons une réponse médicale et épidémiologique au COVID-19, nous devons également veiller à la continuité des services essentiels de maternité ainsi que de santé sexuelle et reproductive. L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest a révélé que les efforts d'endiguement pouvaient priver d'efficacité et de matériel d'autres services indispensables pour les femmes, avec de potentielles conséquences désastreuses : la mortalité maternelle dans la région avait augmenté de 75 % pendant l'épidémie, et le nombre de femme accouchant à l'hôpital ou en clinique diminué de 30 %.

La nécessité d'accès à des sages-femmes, à une protection contre les violences sexuelles, à la contraception et à l'avortement dans des conditions de sécurité, augmente souvent dans les périodes d'épidémie. La crise du COVID-19 n'y fait pas exception. Les violences domestiques semblent avoir augmenté à

Wuhan, en Chine, pendant les deux mois de confinement de la ville. Même en périodes de crise sanitaire, les couples font l'amour, les jeunes femmes découvrent la puberté, les règles, tombent enceintes, donnent la vie, et c'est pourquoi les réponses à ces besoins doivent demeurer une importante priorité.

Il faut pour cela promouvoir les femmes aux postes à responsabilités. Les femmes prestataires de services, épidémiologistes, soignantes, ou encore leaders de communauté sont qualifiées et compétentes, comme dans beaucoup d'autres domaines. Par-dessus tout, elles sont les meilleures expertes de leur propre vie, et doivent pouvoir être significativement impliquées dans les efforts de prévention et les solutions à apporter.

Cela signifie permettre une participation des femmes et des jeunes filles dans le cadre de toutes les interventions locales, nationales, régionales et mondiales contre le COVID-19. Les femmes doivent être présentes au sein des conseils locaux et des organes législatifs où sont prises des décisions importantes. Au niveau international, la question du déséquilibre des sexes aux postes de direction de la santé, occupés à 72 % par des hommes, doit être traitée d'urgence.

À moyen de ressources suffisantes, nous pouvons éviter de reproduire les erreurs du passé, et élaborer des réponses sous l'angle de l'égalité des sexes dès le départ. Bien que les 15 millions \$ et les 14 milliards \$ d'aide d'urgence respectivement engagés par les Nations Unies et la Banque mondiale constituent formidable une première étape, nous avons besoin d'investir davantage dans la mise en œuvre des politiques qui exigent une stratégie efficace de lutte contre le COVID-19.

Depuis trop longtemps les excuses formulées pour ne pas appréhender les crises sanitaires sous l'angle de l'égalité des sexes entravent les solutions dont nous avons le plus besoin. Pour notre bien à tous, cette situation doit changer.

Traduit de l'anglais par Martin Morel

# COMMUNICATION

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE.  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL  
DIRECTION GENERALE DES FORETS  
CONSERVATION DES FORETS DE LA WILAYA D'ORAN

**AVIS D'ATTRIBUTION  
PROVISOIRE (MODIFICATIF)  
DE MARCHE**



N.I.F : 099531019223228

Suite à l'inscription de l'entreprise SIDI YEKLEF AISSA dans la liste noire des opérateurs économiques, attributaire du lot N°05 relatif à la réalisation des travaux d'aménagement de pistes forestières sur 55 Km et conformément aux dispositions de l'article 65, alinéa 2 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la conservation des forêts de la wilaya d'Oran informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint N°02/2020 paru sur les quotidiens nationaux (LE PEUPLE en date du 21/05/2020 et LE QUOTIDIEN D'ORAN en date du 21/05/2020) que l'avis d'attribution provisoire paru sur les quotidiens nationaux (LE PEUPLE en date du 30/06/2020 et LE QUOTIDIEN D'ORAN en date du 30/06/2020 est modifié Conformément aux dispositions de l'article 73 comme suit :

ENTREPRISE	N° LOT	N.I. F	Note technique 50 points	Délai	MONTANT de l'offre du lot (DA)	CRITERE DE CHOIX
<b>BAHRIA AHMED</b>	<b>02</b>	<b>181290700045125</b>	<b>76.55</b>	<b>03 Mois</b>	<b>2 737 000,00</b>	<b>Moins-disant</b>
<b>ETP BELAMEIRI AHMED</b>	<b>03</b>	<b>184310100598185</b>	<b>50.91</b>	<b>55 Jours</b>	<b>2 310 980.00</b>	<b>Moins-disant</b>
<b>ETP MEDAH ARAIBI HOUCINE</b>	<b>04</b>	<b>158022900259137</b>	<b>60.66</b>	<b>03 Mois</b>	<b>6.735.400,00</b>	<b>Moins-disant</b>
<b>BAHRIA AHMED</b>	<b>05</b>	<b>181290700045125</b>	<b>53.55</b>	<b>03 Mois</b>	<b>6 318 900.00</b>	<b>Moins-disant</b>
<b>SARL SDTPH DJELLOUL DAOUD</b>	<b>06</b>	<b>000131010534132</b>	<b>64.5</b>	<b>02 Mois</b>	<b>11 548 950.00</b>	<b>Moins-disant</b>

**Micro-entreprise C.N.A.C. ET A.N.S.E.J**

Micro-Entreprise	LOT	N.I. F	Note technique 50pts	Délais	Montant de l'offre du lot (DA)	Critère de choix
<b>ETP BENHEMZA RAFIK</b>	<b>01</b>	<b>194200102396195</b>	<b>48</b>	<b>03 Mois</b>	<b>6 128 500.00</b>	<b>Moins-disant</b>

ANEPE N° 2031005110 Le Quotidien d'Oran 02/08/2020

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
Wilaya D' Oran  
Daira D' Es-Senia  
Commune Sidi Chami

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE  
POUR LA 2<sup>e</sup> FOIS  
N°.../2020**

Le président de l'assemblée populaire communal de SIDI CHAMI lance un avis d'une offre ouverte : Travaux d'aménagement des écoles primaires au niveau de la commune de sidi chami(02 lots) Lot01 :école bouchena aek sidi maaouf/sidi chami,école ouïs addâjchikh bouamama),école chikh ali(el markazia)sidi chami,école omar ibn abdel aziz sidi chami.  
Lot 02 : école nedjma 01,école nedjma 02,école nedjma 03,école nedjma 04

Les entreprises qualifiées dans le domaine des BÂTIMENTS activité principale ou secondaire catégorie 01 et plus peuvent remplir le cahier des charges à compter de la date de parution du présent avis d'appel d'offre ouvert dans la presse nationale, auprès de la commune de sidi chami de la wilaya d'oran contre paiement de 10 000,00 DA .  
Le délai de préparation des offres est fixé à 10 jours à partir de la première publication.  
Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre à leurs dossiers de soumission les pièces réglementaires suivantes :

**DOSSIER DE CANDIDATURE:**

- la quittance de paiement de Retrait du cahier des charges(copie)
- Déclaration de probité datée et signée
- Déclaration de Candidature dument remplie datée et signée
- Copie de registre de commerce visé par CNRC
- copie du statut de l'entreprise pour les sociétés
- copie de la déclaration des comptes sociaux pour les sociétés de l'année 2018
- extrait du dossier judiciaire original en cours de validité(originaire ) du signataire de la soumission
- copier de l'extrait de rôle ou un échéancier de paiement
- copie de la carte d'identification fiscale NIF
- une copie des attestations de mise à jour : CNAS,CASNOS et CACOBAPTH en cours de Validité
- la liste des références professionnels appuyée par des attestations délivrées par les services contractants publics
- Une copie des bilans fiscaux des trois dernières années(2016/2017/2018) visés par les services des impôts
- Mémoire technique justificatif.

**NB:**Les copies des documents fournie doivent être dument lisibles en cours de validité.

**OFFRE TECHNIQUE:**

- Le présent cahier des charges paraphé et signé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques sans référence au montant de l'offre
- Déclaration à souscrire, remplie, datée et signée
- Liste de moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet(quantitativement et qualitativement)appuyée des effectifs déclarés au niveau de la CNAS, et les diplômes pour encadrement technique .
- copie de certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie 01 et plus activité principale ou secondaire en bâtiment.
- liste moyens matériel à mobiliser pour le projet appuyé de toutes pièces justificatives (copie des cartes grises ou factures d'achat +assurance)
- un planning détaillé des travaux avec les délais par lot
- Mémoire technique justificatif.

-Le dossier technique ne doit comporter aucune référence ou indication au montant de l'offre .

**NB:**Les copies des documents fournie doivent être dument lisibles en cours de validité.

**OFFRE FINANCIERE:**

- lettre de soumission selon modèle ci-joint, datée et signée.
- Le Bordereau des prix unitaires daté et signé par l'entreprise.
- Le détail quantitatif et estimatif daté et signé par l'entreprise.
- Décomposition des prix globales et forfaitaires.

Toute offre comportant des sur charge sur bordereau des prix unitaires est rejetée.

Les offres accompagnées des documents cités ci-dessus doivent être déposées au siège l'APC SIDI CHAMI(secrétariat générale) sous pli anonyme contenant trois enveloppes séparés dossier candidature ,l'offre technique, l'offre financière.

avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale n°/2020

SA n'ouvrira que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ≥

Projet :.....

Le lot indiqué ci-dessus avec la mention à ne pas ouvrir et adresser à M<sup>me</sup> le président de l'APC de SIDI CHAMI  
La date limite de dépôt des offres est fixée à 10 jours à compter de la date de la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

L'ouverture des plis aura lieu le à : 12 H au siège de l'APC de SIDI CHAMI.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours de la date limite de dépôt des offres.

Sidi chami le ..... 28 JUIL. 2020  
Le président de l'A.P.C

ANEPE N° 2031005088 Le Quotidien d'Oran 02/08/2020

## PENSEE

Rappelé à Dieu le 02 Août 2019,

Voilà une année que nous a quittés pour un monde meilleur,

Feu El Hadj Okacha HASNAOUI.

En ce dououreux souvenir,

Famille, amis et employés du

Groupe des Sociétés HASNAOUI, lui rendent

hommage en ayant une pieuse pensée.

Paix à son âme.

"وبشر الصابرين الذين إذا أصابتهم مصيبة"

"قالوا أنا لله وانا اليه راجعون"

## CS Constantine L'affaire Meziane connaît son épilogue

M. Z.

L'affaire CSC - Ilyès Meziane a connu son épilogue en débouchant sur la suspension du secrétaire général du club, Ahmed Milat, pour «mauvaise gestion» par l'Entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP), actionnaire majoritaire de la SSPA. C'est du moins ce que nous avons appris de la direction du club. Selon le président du conseil d'administration, Saïd Naouri, l'ENTP reproche à Milat «l'élaboration de l'accord de résiliation du contrat de l'ex-gardien de but, Ilyès Meziane, une affaire qui a coûté au club les yeux de la tête en raison des dus du portier qui s'élèvent à près de deux milliards de centimes». Cette affaire vient s'ajouter à celle du limogeage de l'ancien entraîneur du CSC, Denis Lavagne, qui a exigé au club trois mois d'indemnités, ce qui a mis en difficulté financière les

propriétaires du CSC. De son côté, Ahmed Milat, qui a occupé plusieurs postes administratifs pendant 40 ans au sein de la direction du CSC, s'est dit «surpris» par cette décision, affirmant qu'il n'a fait qu'«exécuter les instructions des responsables du club». Une réaction légitime et logique dans la mesure où l'accord de séparation a été signé par l'ex-directeur général du CSC, Rachid Redjradj et le joueur en question.

Encore plus, l'accord de réconciliation, signé le 21 janvier dernier, n'a pas été respecté par l'ex-DG du CSC qui avait négocié ce document pour annuler la licence de Meziane afin de pouvoir qualifier Rahmani. Cela a été cité dans une copie envoyée à la FAF et à la LFP. Il a été mentionné que, «en contrepartie de la résiliation de son contrat de travail au CSC, Meziane doit percevoir, au plus tard le 28 février 2020, une somme représentant

trois mois de salaires, l'indemnité de résiliation de contrat (18 mois de salaires) et le bail de location et trois primes de matches non perçues». Mais, finalement, le Chabab n'a pas respecté ses engagements et le texte qui prévoit que «si ce montant ne serait pas reçu dans le compte de Meziane dans le délai (28 février), il sera double».

Ce qui signifie que conformément à cet accord, le CSC devait payer la somme globale de plus de quatre milliards de centimes à Meziane. Mais, la CNRL n'a pas respecté sous prétexte que Meziane avait déjà reçu un acompte en février dernier. A présent, le Chabab de Constantine est sommé de payer son ex-gardien de but près de deux milliards de centimes, c'est le verdict final prononcé par la Chambre de résolution des litiges de la FAF (CNRL) après avoir écouté toutes les parties concernées par ce dossier.

## CR Belouizdad Un sacre pleinement mérité



Le Président-Directeur général du CR Belouizdad, Charaf-Eddine Amara a qualifié de fruit de toute une saison de don de soi le sacre de son club pour la 7e fois de son histoire après validation par la Fédération algérienne de football (FAF) de l'arrêt du championnat de Ligue 1 2019-2020 en raison de la pandémie de la Covid-19. «Je présente mes vifs remerciements et toute ma considération à l'ensemble des membres de la famille Belouizdad qui célèbre le sacre mérité du bouclier du championnat de Ligue 1 de football, à l'issue d'une saison exceptionnelle durant laquelle nous avons vécu des moments inoubliables et un parcours footballistique lors duquel le club a été leader dès le début du championnat», lit-on dans une déclaration de M. Amara, publiée sur la page officielle Facebook du CRB.

Et d'ajouter «de même que j'adresse mes remerciements particuliers à l'ensemble des

joueurs et staff technique qui ont accompli leur mission et offert au CRB un 7e titre dans la compétition après 19 ans d'attente». Pour rappel, le Bureau fédéral de la FAF, réuni mercredi en session extraordinaire, a validé l'arrêt du championnat de Ligue 1 en raison de la pandémie Covid-19, déclarant ainsi le CR Belouizdad champion de la saison 2019-2020. Le CRB, leader de la Ligue 1 au terme de la 22e journée, soit peu avant la suspension de la compétition décidée par le ministère de la Jeunesse et des Sports le 16 mars dernier, remporte le titre pour la 7e fois de son histoire. Les Belouizdadis occupait la 1ère place avec 40 points, soit en avance de trois points sur ses concurrents directs, MCA et ES Sétif (37 points). Cette décision intervient après que la tutelle ait refusé à la FAF de tenir une assemblée extraordinaire. Ainsi, la FAF a eu recours à une consultation écrite des

membres de l'assemblée, décidant d'activer la 3e option votée à la majorité portant la désignation des lauréats et des clubs qui accèdent sans relégation.

Le premier responsable du CRB a remercié les supporters pour le grand rôle qu'ils ont joué tout au long de la saison sportive et leur soutien à l'équipe de Laakiba. «Un merci spécial également pour vous, supporters et fidèles fans de l'équipe du CRB pour votre soutien permanent au club.

Aujourd'hui, nous sommes en liesse grâce à cette consécration». L'homme fort au CRB a également saisi l'occasion pour appeler les supporters à faire preuve d'esprit de responsabilité et d'une extrême prudence, et à respecter toutes les mesures préventives visant à endiguer la propagation de la pandémie, invitant, à ce propos, tous les fidèles au club à contribuer à l'ancre de l'image civisatrice à laquelle s'est accoutumé le CRB».

## CR Témouchent Une deuxième accession d'affilée

Le CR Témouchent, qui a dominé de la tête et des épaules son groupe Ouest du championnat national amateur de football, a été récompensé par son accession en Ligue 2, réalisant sa deuxième montée de rang. Ce club de l'Ouest du pays a profité de la décision du bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) qui a tranché mercredi en sa faveur après avoir déclaré l'arrêt définitif des différents championnats, interrompus depuis mars dernier en raison de la propagation de la pandémie de coronavirus (Covid-19). «Dieu merci, nos efforts ne sont pas partis en fumée. Je remercie la FAF pour avoir récompensé tous les clubs qui se sont illustrés tout au long du parcours ayant précédé l'interruption de la compétition», a commenté le président du CRT, Houari Talbi.

Ce jeune président a estimé, en outre, que son club est revenu «à sa pla-

ce d'origine», assurant qu'il ne comptait pas s'arrêter en si bon chemin, et qu'il visera désormais la montée en Ligue 1. «Un club comme le CRT devra avoir de grosses ambitions. Notre wilaya a toujours enfanté des grands joueurs, à l'image des anciens internationaux, Tedj Bensaoula, Brahim Aramat Mezouar, Abdelhamid Merrakchi et Ali Meçabih, pour ne citer que ceux-là. Elle mérite donc d'avoir une équipe qui se produit dans la cour des grands», a encore dit Houari Talbi. Pour leur premier exercice en Division nationale, les gars d'Ain Témouchent, ont réussi un parcours exceptionnel sous la direction de l'ancien défenseur international, Omar Belatoui, qui a pris la barre technique de l'équipe lors de l'intersaison. Au moment de l'arrêt de la compétition après 24 journées jouées, les Rouge et Blanc occupaient la première place avec 49 points, de-

## ES Sétif La direction de l'Entente dénonce

Les membres du Conseil d'administration de la SSPA/Black Eagles et ceux du bureau dirigeant du Club sportif amateur (CSA) de l'ES Sétif ont annoncé leur démission collective, en réaction à la décision prise par le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) dans le cadre de l'arrêt de la compétition et l'attribution de la 3e place au lieu de la 2e à l'Entente. «La FAF a opté pour le deux poids deux mesures, en privant l'ESS de la 2e place amplement méritée,

## Compétitions européennes Neuf Algériens en lice avec leurs clubs

Neuf (9) internationaux Algériens disputeront avec leurs respectifs, les deux compétitions européennes interclubs de football : la Ligue des champions et l'Europa League, en vue de la saison 2020-2021.

En Ligue des champions, trois joueurs auront le privilège de disputer cette prestigieuse épreuve : Riyad Mahrez (Manchester City/ Angleterre), Ramy Bensebaini (Borussia Monchengladbach/ Allemagne), et Hilal Soudani (Olympiakos/ Grèce). Si Mahrez avait déjà pris part à la C1 avec Man City, où il est d'ailleurs toujours engagé dans l'actuelle édition, Bensebaini découvrira, quant à lui, pour la première fois l'ambiance de la C1, après avoir réalisé une

excellente saison sur le plan individuel (26 matchs/5 buts toutes compétitions confondues, ndlr) et collectif (4e de Bundesliga). Le 2e meilleur buteur en activité de l'équipe nationale Soudani, champion de Grèce avec l'Olympiakos, aura l'occasion de goûter à nouveau à cette compétition. Sa dernière expérience date en effet de la saison 2016-2017, lorsqu'il évoluait avec sous le maillot du club croate de Dinamo Zagreb. Par ailleurs, de nombreux joueurs algériens auront l'occasion de participer à l'Europa League.

En France, l'OGC Nice où évoluent le défenseur Youcef Atal et le milieu de terrain Hicham Bouadaoui disputeront la phase de groupe du tournoi. En Ita-

lie, c'est le milieu relayeur Ismaël Bennacer (AC Milan) et le défenseur Faouzi Ghoulam (Naples), qui représenteront l'Algérie en C3. De même, la sixième place décrochée par Hoffenheim en Allemagne permettra à Is-hak Belfodil d'être européen, lui qui a été blessé au genou sur l'ensemble de la saison.

Le parcours mitigé et particulier de Galatasaray, 6e au classement du championnat turc, offrira tout de même un lot de consolation à Sofiane Feghouli, qui disputera les barrages de l'Europa League. Enfin, l'attaquant Islam Slimani, l'ailier Rachid Ghezzal et le milieu offensif Adam Ounas, sont éventuellement européens mais dont l'avenir n'est pas encore clarifié.

## CAF Ahmad Ahmad indécis pour son avenir



**L**e président de la Confédération africaine de football (CAF), Ahmad Ahmad, s'est dit jeudi indécis à l'idée de se présenter pour un second mandat en 2021, à la tête de l'instance continentale. «Je prends toujours conseil auprès de toutes les parties prenantes du football africain. Une fois que ce sera fait, je pourrai dire si je me lance ou non», déclaré Ahmad Ahmad à BBC Sport Africa. Les prochaines élections présidentielles de la CAF doivent avoir lieu en mars 2021 en Ethiopie, où le Malgache a détrôné de façon spectaculaire le dirigeant de longue date, le Camerounais Issa Hayatou, en 2017.

L'ancien président de la Fédération malgache a an-

noncé sa candidature pour 2017 quatre mois avant les élections, et juste une semaine avant leur date limite, disant qu'il avait décidé de se présenter après avoir entendu certains présidents de fédération appeler au changement. «Je n'exerce pas cette fonction par ambition personnelle. Je le fais bien plus par motivation collective et actuellement, même si j'y réfléchis un peu, je ne veux pas trop y penser. Je préfère mettre mon énergie dans les obligations auxquelles la CAF doit faire face ces jours-ci, qui sont très urgentes», a-t-il ajouté. Alors qu'il réfléchit à son avenir, certains ont vu dans la décision prise ce mois-ci par la CAF d'augmenter les subventions annuelles

de ses membres de 200.000 à 300.000 dollars comme une première étape dans la campagne d'Ahmad. Mais le patron de la CAF affirme que l'argent doit aider les fédérations dans leur lutte contre les pertes financières causées par la pandémie de Covid-19. «Nous faisons un effort pour stabiliser nos finances à la CAF mais en même temps nous aidons substantiellement les fédérations. Nous avons décidé de donner 300.000 dollars à chacune d'elles, ce qui implique un engagement énorme de la part de la CAF à hauteur de 16,2 millions de dollars, mais c'est une obligation. Nous devons investir pour pouvoir espérer augmenter les revenus futurs», a-t-il conclu.

## Liverpool Une offre de 10 millions d'euros pour Mandi

**L**iverpool, sacré champion d'Angleterre de football pour la première depuis 1990, aurait formulé une première offre de 10 millions d'euros, pour s'attacher les services du défenseur international algérien du Betis Séville (Liga espagnole) Aissa Mandi, rapporte la radio espagnole Cope.

Les «Reds» seraient très intéressés pour enrôler le défenseur central algérien de 28 ans, dont le contrat arrivera à terme en 2021.

Selon Cope, une première

offre estimée à 10 millions d'euros aurait été formulée, mais qui reste loin des espérances du Betis Séville. En effet, la clause de l'Algérien est estimée à 30 millions d'euros, que la direction andalouse veut faire augmenter à 50 millions, une manière de barrer la route aux prétendants. Toutefois, la situation financière du Betis pourrait pousser les dirigeants à réduire la somme de la transaction, selon la même source. Alors que le Betis Séville a entamé les

négociations avec l'ancien joueur du Stade de Reims (France) pour prolonger son contrat, le joueur ne serait pas chaud à l'idée de poursuivre son aventure à Séville. Mandi avait rejoint le Betis en 2016 en provenance de Reims, pour un contrat de cinq ans qui va arriver à terme en juin 2021. Malgré la volonté de la direction du Betis de prolonger le bail du joueur algérien, à plusieurs reprises, les deux parties n'ont toujours pas trouvé d'accord.

## OGC Nice Youcef Atal va rester !

**L**'international algérien Youcef Atal, de retour d'une grave blessure au genou, est déterminé à réaliser une «belle saison» avec l'OGC Nice après une première qui était celle de la révélation. «Le premier objectif est de ne plus me blesser. Alors je mets toutes les chances de mon côté. Je m'entraîne sérieusement, je fais attention à ce que je mange, à mon sommeil.

Pendant cette blessure, j'ai compris que si tu ne t'occupes pas de ton corps, lui ne s'occupera pas de toi. Je veux retrouver mon meilleur niveau pour faire une belle saison, apporter quelque chose à l'équipe et obtenir de bons résultats», a déclaré Atal dans un entretien au site officiel du club. Eloigné des ter-

rains depuis le 7 décembre 2019 suite à une blessure au genou (ménisque) contractée lors de la rencontre contre Metz, le défenseur algérien n'a jamais douté de ses capacités et a travaillé dur pour retrouver progressivement ses sensations. «Personnellement, ça n'a pas été facile après une longue coupure. Mais j'ai bien travaillé, avant et pendant la préparation, pour revenir au mieux. Je savais que je ne retrouverais pas mon niveau ou mes sensations instantanément.

Ca se fait progressivement, étape par étape.

Mais aujourd'hui, je me sens bien», a confié l'ancien joueur de Paradou.

Qualifié avec l'OGC Nice pour l'Europa League suite à la victoire du PSG en finale

## Athlétisme - Dopage Le Marocain El Mahjoub Dazza suspendu quatre ans

**L**e Marocain El Mahjoub Dazza, vainqueur des marathons de Prague et Fukuoka en 2019, a été suspendu quatre ans par l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (AIU), en raison d'anomalies sur son passeport biologique, a annoncé l'instance en charge de la lutte antidopage vendredi.

Le Marocain de 29 ans avait été contrôlé à la veille de sa victoire à Prague le 9 mai 2019 (2h 5 min 58 sec). Sept autres contrôles ont été réalisés jusqu'au 4 novembre, un

mois avant sa nouvelle victoire au Japon à Fukuoka le 1er décembre (2h 7 min 10 sec).

«Il ressort de la chronologie des événements que les variations des valeurs du PBA (passeport biologique, NDLR) de l'athlète s'inscrivent dans un scénario de dopage», a conclu le tribunal disciplinaire de la Fédération internationale (World Athletics), dans son verdict publié vendredi. Le collège d'experts qui a étudié le passeport

biologique a conclu que «la probabilité que les anomalies décrites (...) soient dues à une manipulation sanguine, plus précisément l'augmentation artificielle de la masse des globules rouges au printemps 2019, est très élevée». La suspension de quatre ans prononcée à l'encontre de Dazza prend effet au 10 janvier 2020, début de sa suspension provisoire annoncée par l'AIU. Il dispose de 30 jours pour faire appel devant le Tribunal arbitral du sport (TAS).

## Handisport - FAH La fédération algérienne annonce une saison blanche

**L**a Fédération algérienne handisport (FAH) a annoncé une saison blanche, sans titre, ni relégation, ni accession, à l'issue d'une réunion de son bureau fédéral en visioconférence, à laquelle ont pris part le médecin fédéral et le directeur technique national (DTN).

La décision, rendue publique mercredi, a été prise à l'unanimité des présents, après avoir pris connaissance des rapports présentés par le médecin fédéral, Abderrahmane Ghlaimi, sur le protocole sanitaire et la possibilité de son application dans le contexte sanitaire dans le pays, et des éclaircissements du DTN, Mohamed Gouasmi qui a expliqué

les besoins et conditions pour reprendre les compétitions, surtout avec la fermeture des infrastructures sportives jusqu'à nouvel ordre. «La fédération a décidé également d'attribuer, à titre symbolique, les trophées de la saison actuelle, au corps médical, en guise d'hommage pour les efforts déployés dans la lutte contre la propagation de la pandémie du Covid-19, depuis son apparition en Algérie», a indiqué le communiqué de l'instance fédérale. Les compétitions de handisport étaient suspendues depuis la mi-mars en raison de la pandémie de Covid-19. Avant de décréter une saison blanche, la fédération

avait pris le soin de solliciter les clubs pour connaître leurs avis sur la suite à donner à la saison. Et selon des échos, la plupart des clubs étaient en faveur de l'annulation des compétitions. La Fédération a préféré ainsi mettre fin à une saison sportive non achevée, dans un souci de protéger la famille sportive handisport.

Avant l'arrêt des activités en handisport, seul le championnat national de goal-ball avait pris fin à temps, les autres tournois étaient toujours en cours, à l'instar de l'athlétisme, du handi-basket, du volley-assis, du judo et du powerlifting, en plus des compétitions de Coupe d'Algérie.

## Cyclisme - Tour de l'Avenir La 57e édition annulée



**L**a 57e édition du Tour de l'Avenir, la principale course par étapes réservée aux moins de 23 ans qui devait avoir lieu à la mi-août en France, a été annulée vendredi par ses organisateurs en raison des contraintes sanitaires.

La course, réduite à six jours, avait été reprogrammée du 14 au 19 août. «Il apparaît complexe d'assurer scrupuleusement le respect de tout le processus de

précautions sanitaires dans le cadre d'une épreuve qui devait accueillir 23 équipes, pour la plupart des sélections nationales issues des continents européen, africain, asiatique et américain», a expliqué la société organisatrice (Alpes Vélo) en citant «la disparité des garanties sanitaires prises en amont» et «la nécessité d'une bulle hérétique». Rendez-vous a été donné sur 2021 pour, se- lon les organisateurs, «renouer avec le format habituel d'une dizaine de jours en août et un Grand Départ déjà acté depuis Charleville-Mézières». L'épreuve, le test majeur de la saison dans la catégorie espoirs, compte parmi ses derniers lauréats plusieurs des grands noms du peloton professionnel (Mollema, Quintana, Chaves, Barguil, M. A. Lopez, Soler, Gaudu, Bernal, Pogacar).

## France - Coupe de la Ligue

### Le PSG s'offre la dernière édition



**G**rand Chelem national pour Paris: au bout de la séance des tirs au but, le club parisien s'est offert vendredi la dernière Coupe de la Ligue de l'histoire aux dépens de Lyon (0-0 a.p., 6-5 t.a.b.), qui rate l'une de ses dernières occasions de se qualifier pour une Coupe d'Europe. Des adieux haletants, du suspense et de l'angoisse jusqu'à la fin, à défaut d'un spectacle à la hauteur. Malgré des températures caniculaires, l'absence de Kylian Mbappé et les blessures, le PSG a su maîtriser ses nerfs aux penalties pour remporter son 9e titre dans l'épreuve. A moins de quinze jours de son quart de

finale de Ligue des champions, le 12 août contre l'Atlanta Bergame, Paris achève sa saison domestique par un Grand Chelem, après le gain du Trophée des champions, du Championnat et de la Coupe de France. «On a remporté quatre trophées, c'était le maximum» en France, s'est félicité l'entraîneur parisien Thomas Tuchel après le match. Le minimum attendu pour boucler la boucle, 25 ans après le gain de la première édition, et faire oublier une saison 2018/19 décevante, où il avait dû céder les deux coupes nationales. Incapable de remporter un titre depuis 2012, Lyon n'a pas profité du dernier

match officiel français de l'étrange saison 2019/20 tronquée par la pandémie de coronavirus, pour s'offrir un ticket pour l'Europe. Septième au moment de l'arrêt anticipé de la Ligue 1, l'OL devait l'emporter pour éviter de vivre sa première saison sans coupe d'Europe depuis 1997. Un cataclysme symbolique et financier que le président Jean-Michel Aulas pourra éviter... seulement si son équipe remporte la C1 en août ! Lors de la séance de tirs au but, c'est Navas, peu inquiété durant la partie, qui a pris le dessus sur Lopes en repoussant la tentative de Traoré. L'art de briller au meilleur moment.

#### FIFA

### Procédure pénale en Suisse contre Infantino

**L**e procureur fédéral extraordinaire chargé d'enquêter sur les relations entre le chef du parquet en Suisse, Michael Lauber, et le président de la Fédération internationale de football (Fifa), Gianni Infantino, a ouvert une procédure pénale contre ce dernier. Stefan Keller a aussi demandé la levée de l'immunité de Michael Lauber pour pouvoir également engager une procédure pénale contre le procureur général de la confédération helvétique, a annoncé l'autorité de surveillance du Ministère public de la confédération (AS-MPC). Michael Lauber a remis sa démission vendredi dernier à la suite d'une décision de justice confirmant des «violations du devoir de fonction» de sa part dans le cadre de l'enquête sur le scandale de corruption présumée à la Fifa.

Il lui est notamment reproché d'avoir sciemment effectué de fausses déclarations à l'organe de surveillance du parquet suisse lors d'une enquête disciplinaire portant sur plusieurs rencontres avec Gianni Infantino. Stefan Keller a été nommé fin juin pour examiner des plaintes pénales déposées contre, entre autres, Michael Lauber et Gianni Infantino. Le procureur extraordinaire a désormais conclu qu'il existe des éléments constitutifs d'un comportement répréhensible» relatif aux rencontres entre les deux hommes.

Michael Lauber et Gianni Infantino ont tous deux par

le passé démenti toute infraction aux règles. Dans un communiqué diffusé par la Fifa, Infantino, en fonction depuis début 2016, réitère son engagement à coopérer et dit se tenir à la pleine disposition des autorités suisses. «On se souvient bien dans quel état se trouvait l'institution Fifa en 2015 et à quel point une intervention judiciaire fondamentale était réellement nécessaire pour contribuer à rétablir sa crédibilité», dit-il. «En ma qualité de président de la Fifa, mon objectif depuis le premier jour a été et reste d'assister les autorités dans les investigations sur les actes passés répréhensibles de la Fifa», ajoute-t-il. Sur le fond, il assure que rencontrer le procureur général de la confédération était «parfaitement légitime et parfaitement légal». «Il ne s'agit pas d'une violation de quelque sorte. Au contraire, cela s'inscrit dans les obligations fiduciaires du président de la Fifa», ajoute-t-il.

#### • Blatter demande sa suspension

L'ancien président de la fédération internationale de football (Fifa) le Suisse Sepp Blatter, a appelé à la suspension de son successeur Gianni Infantino. «Pour moi, la situation est claire : la commission d'éthique de la Fifa doit ouvrir une procédure contre Monsieur Infantino et doit donc le suspendre», a déclaré Sepp Blatter, son prédécesseur à la tête de la Fédération

guinéen

## Angleterre

### Brentford et Benrahma à un pas de la Premier League

**L**'international algérien Said Benrahma et son club Brentford affronteront Fulham, mardi à Wembley, dans une finale barrage d'accès à la Premier League, 100% londonienne entre deux équipes ayant respectivement éliminé les clubs gallois de Swansea (3-1) et Cardiff jeudi. La finale se disputera sur un match et permettra au vainqueur d'accompagner Leeds, champion de la Championship (D2), et son dauphin West Bromwich Albion dans l'élite la saison prochaine. La logique a été respectée dans ces demi-finales de barrage, puisque ce sont les clubs arrivés 3e (Fulham) et 4e (Brentford) qui se sont imposés face aux 6e et 5e. Mercredi soir, les coéquipiers de l'Algérien Benrahma s'étaient adjus-

gés le premier ticket pour Wembley contre l'autre club Gallois de Swansea.

Battus 1-0 à l'aller, les «Bees» (abeilles) ont renversé rapidement la vapeur en menant 2-0 après un quart d'heure de jeu, puis 3-0 juste après la mi-temps. Un but de Ryan Brewster à 12 minutes de la fin avait ramené Swansea à un but de la prolongation - la règle du but à l'extérieur n'existant pas pour les playoffs -, mais en vain. Brentford, qui a disputé son dernier match dans son pittoresque stade de Griffin Park avant de déménager au Brentford Community Stadium, n'a plus fréquenté l'élite depuis 1946/1947 alors que les Cottagers ont l'occasion de faire l'ascenseur un an après leur relégation. Pour sa part, Fulham

#### Maroc - Coronavirus

### Un match de D2 arrêté en raison de cas positifs



**L**e match du championnat marocain de football (D2) entre le Widad Témara et le KAC Kénitra a été arrêté mercredi en raison de la contamination de plusieurs joueurs présents sur le terrain par le coronavirus (Covid-19), a rapporté la presse locale. La rencontre a été arrêtée à la 23e minute

de jeu, lorsque les forces de police sont entrées sur le terrain pour demander à l'arbitre de mettre fin aux débats.

Et pour cause, le club visiteur de Kénitra n'avait pas informé les autorités locales de cas positifs au coronavirus parmi ses joueurs.

Au total, quatre cas de contamination confirmés

au sein de l'effectif du KAC ont été enregistrés.

L'arbitre a alors demandé aux joueurs et staffs des deux formations de rejoindre les vestiaires. Outre le KAC, le club du Moughreb Fès a été également touché par plusieurs cas de coronavirus et placé en quarantaine, selon la même source.

## Afrique

### Les 10 joueurs les plus chers de l'histoire

**V**ictor Osimhen, avec son transfert record à Naples, vient chambouler tout le classement des joueurs africains les plus chers de l'histoire. Victor Osimhen rapporte très gros au LOSC. Arrivé il y a un an seulement, le Nigérian s'en va du côté de Naples contre 71,2 ME, plus 10,1 ME de bonus garantis. C'est donc un total de 81,3 ME qui va atterrir dans les caisses du club français (et une partie dans celles de Charleroi, qui avait négocié un pourcentage sur la revente). C'est aussi le transfert le plus cher de l'histoire pour un joueur africain.

L'attaquant devance un ancien Lillois, parti il y a seulement un an. Transféré à Arsenal à l'été 2019, l'Ivoirien Nicolas Pépé avait fait l'objet d'une offre de 80 ME. Les deux ex-

terre pour 60 ME.

Il y a ensuite un écart significatif d'argent. Les Reds se sont attachés les services de Mohamed Salah en 2017 contre un chèque de 42 ME, signé à la Roma. Un an avant, ils recrutaient Sadio Mané à 41 ME en provenance de Southampton.

On arrive à la fin de ce top 10 des joueurs africains les plus chers de l'histoire avec la présence récente de Hakim Ziyech. Le Marocain vient d'arriver à Chelsea, qui a convaincu l'Ajax avec une offre à 40 ME. Pour le même prix, Cédric Bakambu quittait Villarreal pour la Chine et le club de Beijing Guoan en janvier 2018 (Guoan a dû payer une note finale de 74 ME à cause d'une taxe de l'état chinois, qui impose à 100% tous les transferts supérieurs à 6 ME).

## Les F et les E 10 ou la théorie du 100ème singe

Par Mimi Massiva

Suite et fin

**N**otamment de suicide sans raison apparente. Une sorte de mort subite comme chez les nourrissons, une invention qui sied bien à BigPharma. Passons. La Fondation Gates ne se contente pas d'être pro-avortement, de mettre des fœtus avortés dans les vaccins, elle est dans les contraceptifs réversibles à longue durée d'action (LARC) notamment chez les femmes des pays pauvres, dixit Melinda Gates. « Un exemple est le Norplant, un implant contraceptif fabriqué par Schering (aujourd'hui Bayer) qui peut empêcher une grossesse jusqu'à 5 ans... retiré du marché américain en 2002, après que plus de 50 000 femmes aient intenté des poursuites contre la firme et les médecins qui l'avaient prescrit. » Parmi ses effets secondaires que des bobos au féminin : « dépression, des nausées incoercibles, chute de cheveux, des kystes ovariens, des migraines et des saignements excessifs. » D'après un site web sur le développement humain nommé « Degrass » financé par la Fondation Gates, le sexe faible n'a pas assez de muscles pour le Norplant qui, : « n'a jamais eu beaucoup d'attrait au niveau mondial» parce que l'insérer et le retirer « s'est avéré lourd. » Les auteurs précisent qu'il a été légèrement modifié et rebaptisé du doux nom de Jadelle. Et on l'a compris, direction l'Afrique sur les ailes de SuperGates avec la collaboration de l'USAID et EngenderHealth (ex Ligue de Stérilisation pour l'Amélioration de l'Homme). La mission de cette dernière c'est d'« améliorer le matériel génétique de la race humaine. » Rien que ça. Faut-il préciser que le Jadelle est interdit aux USA ou plus subtilement « n'est pas approuvé par la FDA. Il y a le Depo-Provera de Pfizer, contraceptif injectable, financé par Gates. En 2012, l'épouse Gates a promis de le fournir à au moins 120 millions de femmes. Prix entre 120 et 300 dollars par an. Pfizer a gagné entre 14 et 36 milliards de dollars grâce à ce programme. »

**O**r le Depo-Provera, comme tout médicamenteusement réservé aux femmes du tiers-monde, n'est pas plus sûr que le Jadelle. Parmi ses effets secondaires, rien de mortel, que du banal africain : « caillots de sang dans les poumons, des cas de cécité et cancer du sein. » Le coupable c'est l'acétate de médroxyprogesterone (MPA), ingrédient actif du Depo-Provera. L'OMS, consciente, avertit que le MPA ne doit pas être utilisée par des femmes souffrant de troubles rhumatismaux. Nous qui croyons que le rhumatisme c'est pour les vieilles qui n'ont pas besoin de pilule à avaler.... « En dépit d'une opposition générale au niveau national (USA) et de preuves de plus en plus nombreuses d'effets secondaires négatifs, la Fondation Gates continue de travailler avec l'USAID pour distribuer des médicaments comme le Depo-Provera. » S'ils ne travaillaient qu'avec les bleds pauvres, ils mettront plus de temps à s'enrichir. Et comme l'a dit le Population Research Institute : « La FDA exige que les femmes américaines soient informées..., mais les femmes africaines sont tenues dans l'ignorance. » Gates veut diminuer le nombre d'habitants sur la planète et n'est pas fichu de fabriquer un contraceptif qui marche avec tous ses milliards et son armada de scientifiques de renommée internationale. De là à espérer plus de chance avec un vaccin contre le coronavirus, il ne faut pas rêver sauf si la corruption s'unir à la kalachnikov. N'est pas Merlin l'Enchanteur qui veut. Merlin, prophète magicien doué pour les métamorphoses et pour commander aux éléments naturels et aux animaux. Le nain merlin du 21ème siècle n'est doué que pour cumuler les billets en papier et ne commande les éléments naturels et les animaux qu'à travers leur éradication. La malédiction de la Fondation s'étend aux drogues. Pour économiser l'argent et les procès, on teste chez les pauvres



qui sont aussi privés de liberté d'approuver ou de refuser. Au moindre ouf, c'est la prison ou pire, le génocide rebaptisé en guerre civile. Infiniment plus efficace que tous les contraceptifs Gates... « On estime qu'environ 90 % des coûts de développement des médicaments sont engagés dans les essais de phase III (après I et II)...ces firmes peuvent contourner des coûts en menant les essais dans les pays dits « en développement ». Cette stratégie... a été résumée par la société de conseil américaine McKinsey qui a suggéré d'inclure les « marchés émergents » dans les essais de médicaments afin de réduire « une importante perte de revenus. »... De 2009 à 2011, les essais cliniques de phase III du premier vaccin contre la malaria, financé par Gates et fabriqué par GSK ont eu lieu dans 7 pays africains (Ghana, Kenya, Malawi, Mozambique, Burkina Faso, Gabon et Tanzanie.... En 2011, les propres données de GSK ont montré que les enfants de sexe féminin mourraient (de causes diverses) à un taux de deux fois plus élevé à celui du groupe contrôle. Les enfants ayant reçu le vaccin présentaient également un risque de méningite 10 fois plus élevé que ceux qui n'avaient pas été vaccinés. » Un journal sud-africain s'est contenté d'écrire : « Nous sommes les cobayes des fabricants de médicaments. » « Pourtant l'OMS coordonne toujours l'administration du médicament à plus de 700 000 enfants au Ghana, au Kenya et au Malawi... Comme ce produit est administré aux enfants dans le cadre du programme de vaccination des pays, l'OMS affirme que le consentement est implicite... »

**L**a Fondation Gates a également financé des essais cliniques du vaccin contre le virus du papillome humain (VPK) fabriqué par GSK et Merck. Ces vaccins ont été administrés à 23 000 jeunes filles dans des provinces indiennes reculées... Selon le professeur Linsey McGaughy de l'Université d'Essex, « la plupart des vaccins ont été administrés aux filles dans des ashrams pathshala (internats pour enfants tribaux), contournant l'obligation de demander le consentement des parents pour les vaccins. » Et comme l'Inde n'est pas l'Afrique, la justice indienne a poursuivi Gates and Cie pour les dégâts. Au point de faire dire aux juges que les entreprises étrangères « traitent l'Inde comme un paradis pour leurs essais cliniques, cela s'avère

un enfer pour l'Inde. » En sus, d'imposer des produits sataniques, pardon pour Satan, la Fondation « sabote » les systèmes de santé publics et l'accès aux soins. « Selon Global Justice Now, l'accent mis par la Fondation sur le développement de nouveaux vaccins détourne l'attention d'autres priorités sanitaires plus vitales telles que la mise en place de systèmes de santé solides. » En 2011, Gates dévoile son fantasme à l'OMS : « Dans les 193 Etats membres, vous devez faire des vaccins un élément central de vos systèmes de santé. » Au point de perdre tout contrôle à un ex PDG de GAVI, Julian Lob-Levit : « l'absurdité de campagnes de vaccination qui prennent 4 semaines à planifier, mettre en œuvre et compléter et qui, lorsqu'elles sont répétées 8 fois par an, paralysent totalement le système de santé. » Et Mr Vaccin est aussi Mr Bouffe. Sans être asservi à Hippocrate, il respecte son conseil avec quelques retouches. Que l'alimentation soit ton poison : « Au début de cette année, Gates a créé un nouvel institut... basé à St. Louis, où se trouve Monsanto. La fondation a déclaré que la nouvelle organisation... Gates Ag One « permettra de faire progresser les semences résistantes et à haut rendement » et de les introduire dans les cultures essentielles aux petits exploitants agricoles, en particulier en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. » Bien que l'aide aux petits agriculteurs semble être une noble entreprise, la Fondation s'est efforcée de garantir que les pays du Sud dépendent de l'industrie occidentale, que ce soit pour les médicaments, les semences de hautes technologies ou les produits agrochimiques. Une grande partie de cette activité a débuté en 2006 lorsque la Fondation Gates s'est associée à la Fondation Rockefeller pour donner naissance à l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA)... Selon un rapport de l'African Center for Biosafety « il est frappant de constater qu'aucun de ceux qui sont à l'avant-garde de la révolution n'est africain. Tout comme le projet colonial en Afrique, cette nouvelle révolution est créée et ardemment défendue par des hommes blancs qui prétendent lutter pour libérer les Africains des griffes de la faim et de la pauvreté. » D'après The Economist Gates et Monsanto sont partenaires dans un « projet d'OGM inapproprié et frauduleux qui promeut une solution tech-

nique rapide avant de s'attaquer aux problèmes structurels qui créent la faim, la pauvreté et l'insécurité alimentaire. » Le Dr Shiva explique le plan : « Vous créez un nouveau champ, vous y investissez. Vous forcez les gouvernements à y investir, vous détruisez la réglementation. Vous détruisez les alternatives, vous attaquez les scientifiques. »(13) Dans le livre , Le Terrorisme alimentaire ou comment les multinationales affaiblissent le tiers-monde, Vandana Shiva parle de la révolution verte de l'Oncle Sam en Inde : « L'agriculture industrielle n'a pas fourni plus de nourriture. Elle a détruit toute une gamme de ressources alimentaires et dérobé des aliments aux autres espèces afin de déverser davantage de produits spécifiques sur le marché, mobilisant pour se faire d'énormes quantités de combustibles fossiles, d'eau et de substances chimiques... Les variétés de céréales propres à la révolution verte ont certes donné plus de grains, mais au détriment de la production de paille... moins de paille signifie moins de fourrage pour la bétail et moins de matière organique qui retourne au sol nourrir les millions d'organismes qui y vivent et l'enrichissent en permanence... Les firmes internationales ne font pas que déposséder les agriculteurs de leur production. Elles volent aussi les richesses de la nature par le biais du génie génétique et des brevets sur les êtres vivants. » Shiva parle de la mondialisation qui a entraîné une « mcdonaldisation », culture alimentaire du hamburger, entraînant l'effondrement des modes de production alimentaires durables : « En 1994, l'autorisation a été donnée à la société Pepsi Food... d'ouvrir 60 restaurants en Inde... Le Sénat américain a reconnu que les viandes de bœuf et du poulet spécialement préparées et proposées dans ces restaurants sont à l'origine des cancers que les Américains contractent à raison d'une personne toutes les 7 secondes. » Il faut dire qu'aucun pays n'a été demandeur et pour cause : Shiva parle du suicide de milliers de paysans indiens avalant le glyphosate de celui qui les a ruinés : Monsanto. «... de grave diminution de la variété des plantes cultivées, pollution de la terre et des eaux... » Tout un symbole pour une damnation éternelle. Dans tous les pays cobayes la révolution verte a tourné à la révolution Terminator comme les semences du même nom.

Suite en page 21

## Les F et les E 10 ou la théorie du 100ème singe



Suite de la page 20

L'Algérie a eu droit aussi, sans fanfare ou à fond. Quelques professionnels font de la résistance, malgré l'indifférence ambiante. Ils se montrent plus prudents avec la sempiternelle constatation, l'Algérie n'est pas l'Inde : « L'économiste algérien Ferhat Aït Ali alerte sur les méga projets agricoles engagés avec un consortium américain, parrainé par les pouvoirs publics. Selon lui, les projets d'El Bayadh et d'Adrar peuvent nécessiter le pompage en eau «chaque année l'équivalent du barrage de Beni Haroun sans aucune garantie de résultats». Et d'ajouter : «Pour nourrir en même temps un cheptel, de nature à produire 190 millions de litres de lait et 20 000 tonnes de viande, il faut tabler sur place pour un cheptel global de 22 000 vaches laitières et de 100 000 bovins, soit des besoins en terres pour le fourrage uniquement de l'ordre de 110 000 hectares, soit 770 millions de mètres cubes d'eau, par projet et 1,4 milliard pour les deux.»(14). Un désastre en gestation cloné à celui que décrit le Dr Shiva sur le territoire indien. En Algérie, on salive à la Pavlov quand on nous promet des centaines de millions de litres de lait de vache et de dizaines de milliers de tonnes de viande. Quelle malchance, au moment où les experts en diététique et santé non affiliés aux industries concernées, alertent sur le danger de la consommation du lait et de la viande rouge. Dans son livre, Changez d'Alimentation, le Pr Henri Joyeux, nous explique « pourquoi les laitages de vache ne sont pas faits pour l'homme. » Quant à la viande, il conseille d'éviter d'en manger tous les jours. Il évoque une étude en Chine (Hong Kong), qui compare deux groupes socio-économiques qui diffèrent par le risque de cancer du colon. Le taux de mortalité est 2 fois plus élevé chez le groupe plus carnivore. Il si-

gnale aussi que les Japonaises émigrées aux USA ont un taux du cancer du sein qui rejoint celui des Américaines avec à peine deux générations d'exil. Concernant la viande rouge, dans le livre de Sylvie Simon on peut lire : « Depuis 1986, les Anglais savaient que leurs vaches et leurs produits étaient contaminés, mais ils ont écarté de l'actualité tous les chercheurs perturbateurs qui tiraient la sonnette d'alarme. Pendant deux ans, sciemment, ils ont continué d'exporter les abats des bœufs contaminés, interdits à la vente dans leur propre pays. » En introduction, elle écrit : « Appartenant au système, les chercheurs qui dénoncent les dérives actuelles de certains de leurs pairs sont d'office mis sur des voies de garage ou privés de financement et les médecins encourgent l'exclusion du conseil de l'ordre. Ce sont eux, médecins, scientifiques, physiciens ou biologistes, qui m'ont encouragée à écrire ce livre (La nouvelle dictature médico-scientifique.) »

En résumé comme l'Algérie est un pays arabo-africain, elle est forcément dans la liste. On peut y ajouter les médicaments périmés, on ne sait pas si le vaccin périmé rend le virus plus vivant ou moins. On n'en sait rien, on pique des infos à droite à gauche et on noircit des feuilles à l'aveuglette. Pendant que le silence de la majorité dont on fait partie, est 100 % consentement comme le fait remarquer l'OMS. Avec ce doux espoir qu'après le vaccin, le monde redéviendrait comme avant, même s'il était bien moche. Effroyablement éprouvant dans des pays aussi différents que l'Algérie, le Liban et la France. Et en bons croyants, on peut se considérer comme dommages collatéraux de la malédiction d'Allah envers les pécheurs. Seulement, on le voit autour de nous, le végétal et l'animal subissent aussi la sanction divine. Ont-ils péché eux aussi ? Gide disait «Dans un monde où tout le monde triche, c'est

l'homme vrai qui fait figure de charlatan.» C'est l'homme vrai qui devient faux et comme tel, il faut le reformater ou l'éliminer par Dr Frankenstein. Pourtant, on le savait. La question à 7 milliards de sacrifiés : pourquoi n'a-t-on rien fait ? Mystère et explosion de la boule de cristal. Le Dr Benjamin Rush, médecin de George Washington et signataire de la Déclaration des Etats-Unis (de nos jours désunis à cause du virus) en 1776 avait prévenu : « A moins que nous n'incluions la liberté thérapeutique dans notre Constitution, la médecine installera un jour une dictature que nous sommes incapables de concevoir pour le moment. »(15) 244 ans plus tard, alors que les masques se font et se défont, nous sommes incapables de concevoir un simple lendemain sans un clic. De là, à fantasmer sur un déclic salutaire, il y a aucune voie pour mener les pas hésitants. Du temps de Camus, déjà la combat s'annoncer inégal, de nos jours, il est impensable, seules d'imperceptibles esquives sont possibles : « je ne partage pas votre espoir et je continue à lutter contre cet univers où des enfants souffrent et meurent. »(16) Pourtant, il fut un temps où la médecine était belle et noble. Avec un biologiste comme Jean Rostand qui déclare que « l'obligation de subir nous donne le droit de savoir ». Et un Amboise Paré d'affirmer : « Je soigne, mais c'est Dieu qui guérit. » 1510-1590, inventeur de la chirurgie moderne et de plusieurs instruments qui vont avec, Ce génie trop humain est boudé par les medias et l'Ecole qui, illico presto, se retrouve au service du cancre psychopathe

Légende ou pas, on parle d'un échange verbal entre le roi Charles IX et Ambroise Paré :

« — J'espère bien que tu vas mieux soigner les rois que les pauvres ?  
— Non Sire, c'est impossible.  
— Et pourquoi ?  
— Parce que je soigne les pauvres comme des rois. »(17)

Mimi Massiva

**Notes :**

- La Nouvelle dictature medico-scientifique, Sylvie Simon.
- Jeremy Loffredo et Michele Greenstein, Mondialisation.ca 16/07/2020, source The Grayzone 08/07/2020.
- Mediapart 08/10/2019.
- La Gerre contre les peuples, Claire Séverac.
- The Guardian 21/11/2017, Chercheurs de Vérités, Natural News.
- The Grayzone.
- Responsable de la communication de PBS NewsHour, Rob Flynn 2008.
- Mickey Huff, président de la Media Freedom Foundation, foundation pour la liberté des medias.
- Raul Andino, interview accordé à NPR.
- Le Clinical Infectious Diseases Periodical d'Oxford en 2005.
- British Medical Journal en 2012.
- Keith Van Haren, neurologue pour enfants à la Stanford School of Medecine.
- Ibid 6
- Site le blog de Algérie-infos 17/02/2017.
- Ibid 1
- Camus, Actuelles, Ecrits politiques.
- Wikipedia.

## ANNONCES CLASSÉES

### APPARTEMENTS

■ A louer Appartement F4 à Akid Lotfi - ORAN - Meublé - Vue sur mer - 7<sup>ème</sup> étage avec Ascenseur - Tél : 0771.61.42.40

■ Loue : F3 au Plateau. 3<sup>ème</sup> (2,5 U) - F3 à Maraval RDC (2,5 U) - F3 Luxe à Seddkia, 1<sup>er</sup> (4 U) - F5 Luxe. Extension à Canastel + box. 6<sup>ème</sup> (7 U) - F1 à Coca. 1<sup>er</sup> (1,5 U) - Villa à Kerna (5 U) - AG. « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Cherche Achat Appartement à ORAN - Acté - Maximum 2<sup>ème</sup> étage + Lot de Terrain - Tél : 0553.74.26.10

■ A vendre Appartement F2 au 1<sup>er</sup> étage - Acté - à Cavaignac / ORAN - Tél : 0676.82.10.05

■ Loue appartement grand standing de 150 m<sup>2</sup> dans une résidence à point de jour rez-chausse élevé avec garage sous-sol pour société privée Tél : 05 42 61 62 19 curieux s'abstenir.

### EMPLOIS

■ Pharmacie à HASSI BEN OKBA cherche Vendeuse expérimentée - Tél : 0770.18.43.53

■ Retraité de l'enseignement - 40 ans d'expérience - cherche emploi comme Veilleur de nuit ou Standardiste dans une Société privée ou publique à ORAN ou environs - Tél : 0663.94.95.85

### VILLAS

■ A.V. / Echange M.M. RDC à AÏN EL TURCK. 3 Faç. Face 25 m - Acte + L.F. - 300 m<sup>2</sup> - F3 + Studio (Entrée Indiv. / Collect.) + 2 SDB + 2 WC + 2 Cuisines + Eau H24 + Gaz V. + 2 Cours (40 m<sup>2</sup> + 100 m<sup>2</sup>) + Garage + Jardin + Elect. + Chauff. Centr. + 2 Clim. + Tél fixe + Inter - Endroit résidentiel et calme. Bon voisinage - Contre équivalent ou plus à : Maraval / Choupot / Protin / Castors / Hippodrome / Boulanger / Eckmühl (ORAN) - Tél : 0795.17.16.39 - 0696.02.07.94

■ A vendre Maison de 300 m<sup>2</sup> en double façade - R+1 - RDC : Local - Cour - Jardin - WC et SDB - 2 Pièces - Salon - 2 Cuisines - 1<sup>er</sup> étage : 4 Pièces - Salon - WC et SDB + Gd Balcon - à Dairia Aïn Larbaa - Hammam Bouhadjar - W. AÏN TEMOUCHENT - Tél : 0782.67.36.48 - 0770.66.57.60

### LOCAUX

■ A louer dans la zone d'activité de Nedjma (Cteïbo) derrière les showrooms : Un Local à usage industriel ou de dépôt - Superficie couverte de 1.500 m<sup>2</sup> avec bureaux - équipé d'un poste de transfo de 400 kVA - Tél : 0560.05.11.95 ou 0770.30.84.24

### DIVERS

■ Cours 3 A.S. - Physique - Maths et Science. Pour préparer son BAC - Tél : 0771.07.76.32

### Immeuble 25 Apparts.

Hôtel 5 étages - A Coralès - Côté Andalouses - ORAN - Vends ou Echange à ORAN ou à ALGER bord de mer - Notarié - 13 Milliards de Ctms

Call : 06 61.41.94.37



#### PENSÉE

Cela fait 10 ans

31/07/2010

que nous a

quittés à jamais

ELOUCHDI

SID AHMED

(Ancien agent de l'Hôpital).

En cette occasion, nous demandons à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire et prier Dieu de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

« Allah Yerhamou »  
Ta femme et tes enfants



#### AVIS DE DÉCÈS

Mme BENKABOU

Houria, son fils

Kacem et sa

fille Farah, ont

l'immense

douleur de vous

faire part du

décès du cher époux et père

Mr BENKABOU Habib

survenu le 29 juillet 2020 à

l'âge de 76 ans, en laissant

derrière lui un immense vide.

A tous ceux qui l'ont connu sont

priés d'implorer ALLAH de lui

accorder Sa Miséricorde.

الله يرحمك  
إنما الله وإنما الله راجعون



#### PENSÉE

Cela fait deux ans

le 02 août 2018, que tu

nous as quittés

physiquement à

jamais, laissant

derrière toi un

immense vide que

personne ne pourra

combler. Sache que tu es chaque jour

présent dans nos cœurs et nos pensées,

toi qui étais notre pilier, notre repère dans la vie, comment t'oublier chère mère, grand-mère et arrière-grand-mère

**Mme BRIKCI-TANI AÏCHA née EL AOUNI.** En ce douloireux souvenir, les enfants, les petits-enfants et arrière-petits-enfants ne cessent de penser à toi. Ils demandent à tous ceux qui t'ont connue d'avoir une pieuse pensée à la mémoire et prient Dieu de l'accueillir en Son Vaste Paradis. Repose en paix Maman.

Ta famille. Mme SENASNI JAMILA

dée BRIKCI-TANI.

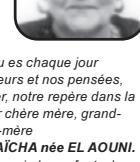


A la mémoire de notre cher père et grand-père BOUKHATEM Ahmed qui nous a quittés le 31 juillet 2018.

Cela fait deux ans depuis qu'il nous a quittés pour un monde meilleur en

laissant derrière lui un immense vide irremplaçable. Son fils BOUKHATEM Si Abdelkader et ses petits-enfants Faycal Sami, Rania, Ahmed Ouanis et Meriem et toute la famille BOUKHATEM demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

Puisse Dieu Le Tout-Puissant l'accueillir en Son Vaste Paradis.



### Réseau AudiFeL شبكة أودييفال الأجهزة الطبية لتقوية السمع

www.audifel.com  
Made in Germany

من أجل نقص سمع الأطفال والكبار والمسنين. تشخص سمعك مجاناً لبرمجة السمعة. AudiFeL vous fait un test prothétique gratuit

قسنطينة - سعدة - تلمسان	عنابة - الجزائر	وهران
06 61 10 35 03	06 61 10 35 02	06 61 10 35 01
سطيف - شلف - بجاية	تيبازة - مستغانم - غليزان	مع تحيات فتال
06 61 10 35 05	06 61 10 35 04	

• 2

- 11.00 Tout le monde veut prendre sa place
- 12.00 Journal 13h00
- 12.20 13h15, le dimanche...
- 13.20 Vivement dimanche
- 15.55 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
- 16.40 Affaire conclue : la chasse aux objets
- 17.40 Les Enfants de la télé
- 18.50 Météo 2
- 19.00 Journal 20h00

## 20.05 Chacun sa vie

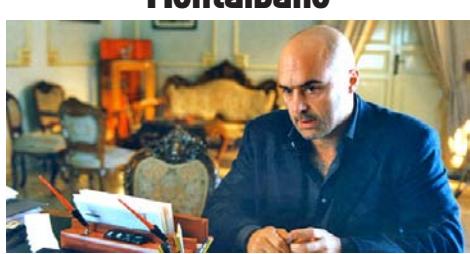


**Comédie dramatique - France - 2017**  
Avec Jean Dujardin, Vincent Perez, Béatrice Dalle, Déborah François  
Le président d'un tribunal doit statuer sur le sort de maître Antoine de Vidas, sur le banc des accusés. Un peu plus tôt, de Vidas assistait à un concert de Johnny Hallyday avant de terminer la nuit en jouant au poker avec ses meilleurs amis, deux policiers. A un autre moment, un médecin résolument optimiste apprend à ses internes à exercer la médecine avec humour et humanité.

• 3

- 10.40 Expression directe
- 10.50 Météo
- 11.10 12/13 Dimanche
- 11.55 Les nouveaux nomades
- 12.35 Echappées belles
- 14.15 La stagiaire
- 16.15 8 chances de tout gagner
- 16.55 Le Grand Slam
- 18.30 19/20 : Journal national
- 19.05 Jouons à la maison
- 19.55 Météo

## 20.05 Commissaire Montalbano



**Série policière - Italie - 2019 Saison 13 - Episode 2/2**  
- Un journal de 1943  
Avec Luca Zingaretti, Cesare Boci, Peppino Mazzotta, Angelo Russo  
Montalbano est confronté à des histoires du passé... Sur le port de Vigata, dans un vieux silo, a été retrouvé le journal intime d'un jeune garçon, écrit à l'été 1943. Il révèle un passé trouble ainsi qu'un crime perpétré au lendemain du 8 mai 1943.

• 4

## 20.05 The Warriors Gate



**Film d'aventures - France - Chine - 2016**  
Avec Mark Chao, Ni Ni, Dave Bautista, Sienna Guillory, Uriah Shelton, Kara Hui  
Dans la Chine médiévale, des guerriers lourdement armés s'affrontent dans d'impitoyables combats dont l'enjeu est une princesse. Ce sont en fait les personnages d'un jeu vidéo en ligne auquel joue inlassablement Jack, un lycéen, au lieu de faire ses devoirs, au grand désespoir de sa mère, Annie. En extérieur, l'adolescent est la victime régulière d'une bande de brutes, toujours à ses trousses.

• 5

arte

TF1

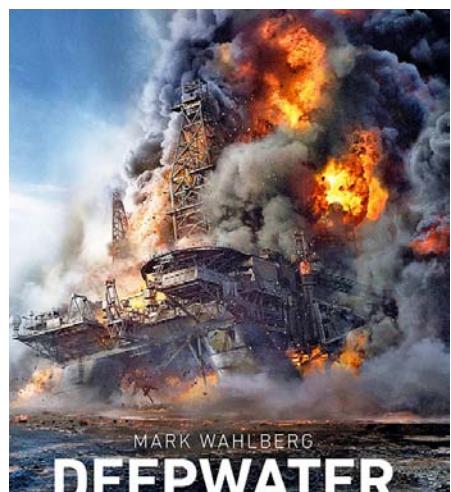
- 09.20 Echappées belles
- 11.00 Sale temps pour la planète
- 11.35 La maison France 5
- 13.10 Au fil du Grand Canal de Chine
- 14.00 En croisière sur le géant des mers
- 15.35 Des trains pas comme les autres
- 16.35 Les Windsor, une dynastie royale
- 17.30 Nicolas Le Floch
- 19.20 SOS animaux sauvages
- 19.50 Les 100 lieux qu'il faut voir
- 20.40 Les 100 lieux qu'il faut voir
- 21.35 Une maison, une légende

- 10.35 Etonnantes jardins
- 11.05 GEO Reportage
- 11.50 Sur les toits des villes
- 12.35 Sous les pavés de...
- 13.20 Terres de cinéma
- 15.00 Le grand théâtre du monde : Salzbourg et son festival
- 16.00 «Così fan tutte» de Mozart
- 18.45 Arte journal
- 19.05 Hôtels mythiques
- 20.00 Le fabuleux destin d'Amélie Poulain
- 22.00 La science des rêves

- 08.45 The Middle
- 12.10 F.B.I.: Portés disparus



- 16.05 Doctor Who
- 20.10 Dans les secrets de...



MARK WAHLBERG  
**DEEPWATER**

CANAL+  
CINEMA 19.50

**DEEPWATER**

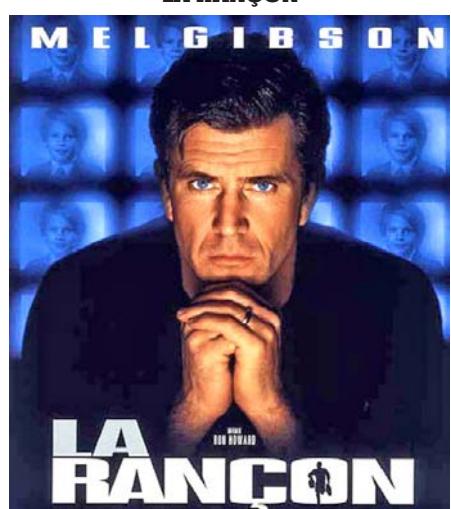
Drame - Etats-Unis - 2016

Avec Mark Wahlberg, Kurt Russell, Kate Hudson, John Malkovich

En avril 2010, Mike Williams, chef électricien, sa collègue Andrea Fleytas, leur supérieur Jimmy Harrell, font partie de l'équipe qui effectue un séjour d'une cinquantaine de jour sur la plateforme pétrolière Deepwater Horizon, située dans le golfe du Mexique. Sur place, ils constatent que, pour des raisons budgétaires, tous les tests de sécurité n'ont pas été effectués. après un affrontement avec la direction, représentée par Donald Vidrine, de nouveaux tests sont effectués avant les opérations de forage.

RTL9 19.50

**LA RANÇON**



Thriller - Etats-Unis - 1996

Avec Mel Gibson, Rene Russo, Brawley Nolte, Gary Sinise

Tom Mullen, la quarantaine, riche homme d'affaires, mène une existence paisible et heureuse avec sa petite famille. Jusqu'au jour où son fils Sean est kidnappé par une bande de drogués et d'alcooliques. Une rançon de deux millions de dollars est exigée. Le FBI prend l'affaire en main. Mais la première tentative pour libérer le jeune homme échoue. Tom décide alors d'agir seul, quitte à prendre des risques importants...

CINE + PREMIER 19.50

**COGAN : KILLING THEM SOFTLY**



Thriller - Etats-Unis - 2012

Avec Brad Pitt, Scoot McNairy, Ben Mendelsohn, James Gandolfini

Frankie et Russell, deux escrocs, prévoient de braquer un cercle de jeux clandestin. Le lieu appartient à Markie, dont la mafia se méfie depuis qu'il a avoué avoir lui-même volé un de ses casinos. Frankie et Russell réussissent leur coup. Les caïds de la mafia, furieux d'avoir perdu de l'argent, engagent alors Jackie Cogan, un tueur, pour retrouver les responsables.

TF1

09.05 Automoto

10.00 Auto Moto

11.00 Les douze coups de midi

11.55 Météo

12.00 Le Journal

12.40 Grands reportages

13.50 Reportages découverte

15.10 Les docs du week-end

16.10 Sept à huit life

17.20 Sept à huit

18.50 Petits plats en équilibre été

18.55 Météo

19.00 Le journal

19.40 Habituons demain

## 20.05 Dalida



**Biographie - France - 2016**

Avec Sveva Alviti, Riccardo Scamarcio, Vincent Perez, Niels Schneider

Le 27 février 1967, Dalida tente de mettre fin à ses jours, un mois après le suicide de son amant Luigi Tenco. Lucien Morisse, son ancien mari, tente de comprendre la situation en compagnie du thérapeute de la chanteuse. Il évoque avec lui sa première rencontre avec Dalida en 1956, de leur coup de foudre et de l'ascension fulgurante de l'artiste, qu'il dirige et accompagne. Tout commence pour eux avec la chanson «Bambino».

M6

## 20.05 Capital



Présenté par Julien Courbet

Dune du Pilat : du sable qui vaut de l'or ! Situé sur le bassin d'Arcachon à l'ouest de Bordeaux, la plus haute montagne de sable d'Europe attire chaque année de nombreux visiteurs. L'Etat dépense chaque année deux millions d'euros pour préserver ce trésor naturel qui en rapporte près de 170 millions à l'économie locale

• Gorges du Verdon : enquête sur le canyon où l'argent coule à flot. A cheval sur les départements du Var et des Alpes-de-Haute-Provence, le plus grand canyon d'Europe affiche de splendides paysages et bat aujourd'hui des records de fréquentation.

CANAL+

09.36 Formule 2 : Chasing the Dream

09.58 Plateau sport F1 / moto

10.05 Formule 2 : Grand Prix de Grande-Bretagne

11.06 Plateau sport F1 / moto

11.20 Porsche Super Cup :

Grand Prix de Grande-Bretagne

12.08 Plateau sport F1 / moto

13.10 La grille

14.05 Formule 1 :

Grand Prix de Grande-Bretagne

16.28 Papillon

18.23 Formule E :

And We Go Green

## 20.05 Sympathie pour le diable



Drame - France - Belgique - Canada - 2019

Avec Niels Schneider, Vincent Rottiers, Elisa Lasowski, Clément Métayer

En novembre 1992, la ville de Sarajevo, assiégée depuis sept mois, est exsangue.

Dans la cité, qui subit une pluie quotidienne d'autobus, le journaliste Paul

Marchand plonge régulièrement au cœur du conflit pour alimenter en information diverses radios francophones.

PLANÈTE +

TFX

W9

08.15 One piece

09.15 Total

rénovation :

Mère & fille

16.20 On a échangé nos mamans

ON A ÉCHANGÉ NOS MAMANS

GÉNÉRATION



20.00 Petits plats en équilibre été

20.05 Yamakasi, les samouraïs des temps modernes

21.50 Chroniques criminelles

20.05 Scorpion

11.35 Météo

11.40 Rosa : wedding planneuse

16.55 La petite histoire de France

20.00 Météo

20.05 Scorpion

Bélier 21-03 au 20-04

Vous rêvez à de plus hautes fonctions ou à une meilleure place sous le soleil? Commencez par faire le bilan de vos capacités créatrices et... faites preuve de modestie.

Taureau 21-04 au 21-05

Comment concilier la vie quotidienne et ses vicissitudes avec l'envie d'explorer de nouveaux horizons, qu'ils soient réels, imaginaires ou philosophiques? En brisant la routine.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Au lieu de ruminer des pensées négatives ou obsessionnelles, voyez comment gérer efficacement vos finances. Réglez cela par téléphone ou déplacez-vous si nécessaire.

Cancer 22-06 au 22-07

Dans le rapport aux autres, conjoint comme partenaires sociaux, faites valoir vos convictions personnelles et défendez vos valeurs. Proposez, mais sans vous imposer...

Lion 23-07 au 23-08

Profitez de cette journée pour mettre un coup d'accélérateur à vos activités. Et s'il est nécessaire de faire du ménage avant de passer à autre chose, faites-le de bonne grâce...

Vierge 24-08 au 23-09

Vos pensées sont aujourd'hui d'ordre sentimental, mais cela vous renvoie à votre solitude ou à vos déboires amoureux. Faites une introspection et ouvrez votre cœur...

Balance 24-09 au 23-10

Comment concilier vie familiale et vie amicale, telle est la question posée. En rassurant tout d'abord vos proches, ensuite en étant le moins égoïste possible...

Scorpion 24-10 au 22-11

Afin de faciliter votre ascension sociale, pensez à multiplier les contacts, à téléphoner ou à envoyer des mails aux personnes concernées...

Sagittaire 23-11 au 21-12

Aujourd'hui, vous faites vos comptes et vous vous apercevez que la conjoncture vous permet peut-être de planifier une sortie, un long week end ou un voyage...

Capricorne 22-12 au 20-01

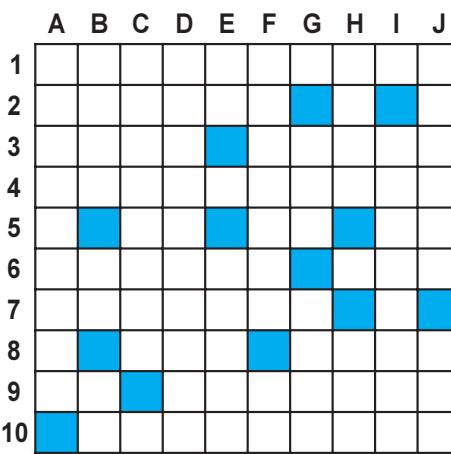
Dans la lune ou tout simplement morose, vous pressentez que vous devez changer si vous souhaitez évoluer positivement. La sagesse vous conseille la prudence...

Verseau 21-01 au 18-02

Célibataire, profitez d'un moment de calme pour faire le point sur votre vie affective. En couple, vous appréciez la sérénité de la campagne ou d'une soirée au clair de lune...

Poissons 19-02 au 20-03

Dans le cadre de vos activités, un projet vous tient particulièrement à cœur. Parlez-en à vos proches ou essayez de réunir ceux qui seraient susceptibles d'y participer.



### Horizontalement:

- Place au désordre.
  - Scie.
  - Paume. Un soldat de Première !
  - Montées.
  - Pronom. En partie liées. La rousse d'Adolf.
  - Bravé par le brave. Entreprend.
  - Faire des tournées culturelles.
  - Symbolique du 93. Non hypothétique. Se fait du mauvais sang pour les verts !
  - Nourri par le feu ! Compte fleurette.
  - Elles prennent du volume.
- Verticalement:**
- ... et pourtant !
  - Se disent de tant en temps. Lavande mâle.
  - Suidés. Production de la clique.
  - Nobles espagnols.
  - Tous les mois. Usa.
  - Tanière. De souche.
  - Chant grec. Suit un régime.
  - Blonde au Canada. N'a pas séché.
  - Flapie.
  - Bleu marine. Elevée au rang de société.



AMNESIE – ARMATURE – ATTACHER – BERET – BOUCHON – CARPE – CHARLATAN – COURSIER – COURSIVE – CROSSE – DOUCEMENT – EMERVEILLER – ENCERCLER – FANTASIA – FAON – FELICITER – FOLLEMENT – GEOMETRE – GIRAFE – JUSTEMENT – LICENCE – OPEN – ORDRE – OUTRAGE – PAGE – PARCIMONIE – PEUR – POUF – PROVOCATION – REGRET – REIN – RELAXE – RESTER – SAFARI – SAPE – SERIN – TOME – TRIO – TSIGANE.

Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est livide. - Mon 2e est une note de musique.
- Mon 3e est une conjonction.
- Mon tout est un arbre fruitier.

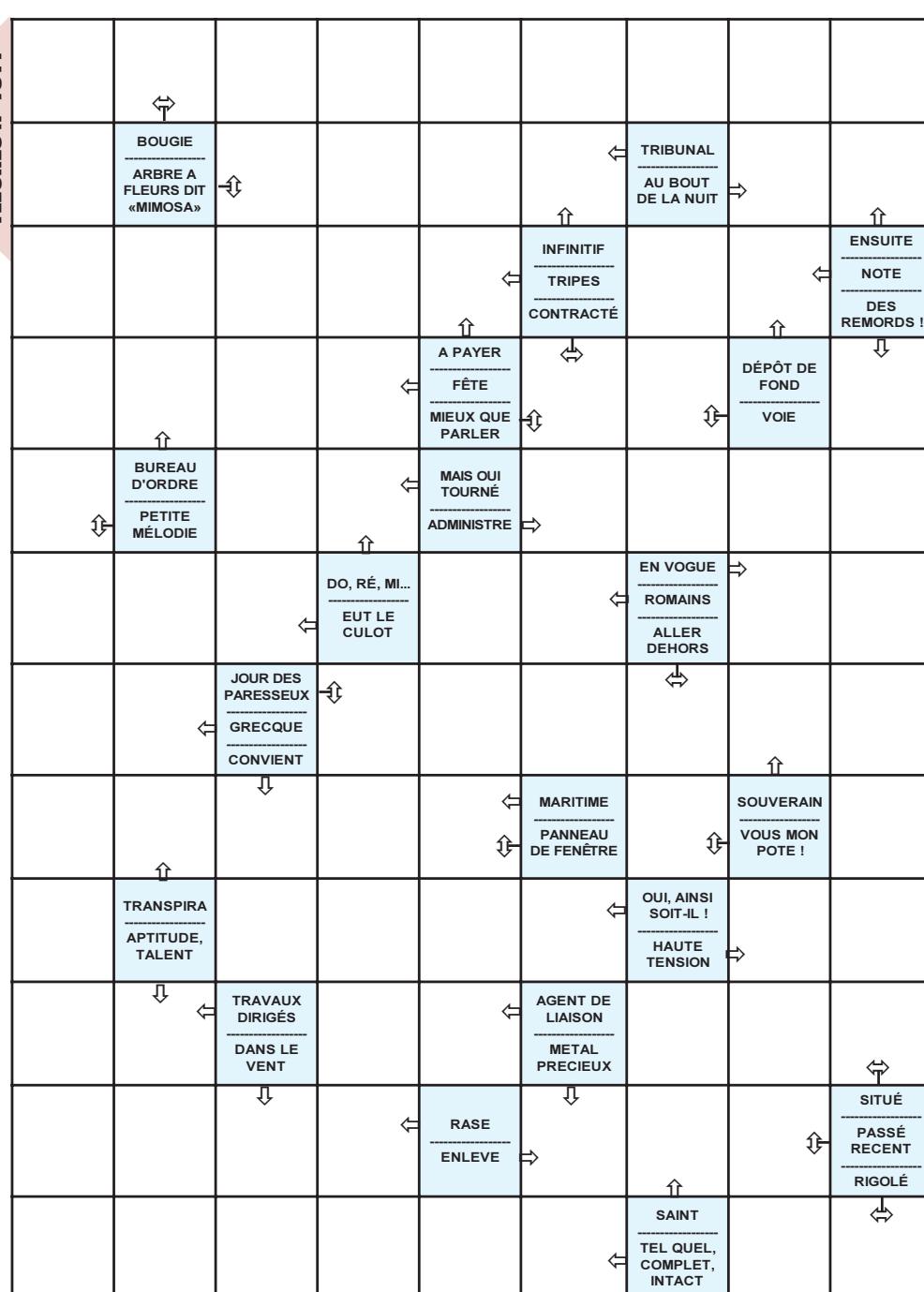
1	2	3	M	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	

4	9	5	8	2	7	2	6	5	4
10	5	9	2	4	10	7		10	6
11		2	3	2	1	6		4	12
13	9		9	4	6		14	2	10
9	15	6	7		14	13	6		11
5	9	7	12	11	7	2	6	5	4
8	7		16		14	6	1	6	4
4	12	2	6	6		7	1		6
	6	7		5	6	15	6	6	4
17	5	6	8	2	1	6		7	
13	9	4		18	6	7	6	1	4
10		17	2	6		11	5	6	
3	2	6		5	6	6	5		7
14	10	5	8		11	4	6	6	4
4		6	4	4	6		5	11	6

CODÉS N°7814

### Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N°7814



**10 ERREURS**

### LES SOLUTIONS

CROISÉS N°7813

I	N	C	O	H	E	R	E	N	T
N	E	O		A	R	A		A	H
S	U	R	P	R	E	N	D	R	E
T		S	O	N		G	E	R	F
A	P	S	A	E		S	E	T	
M	I	S	T	I	G	R	I	R	
M	A	T		S	A	R	E		
E	N	E		L	I	E			
N	O	R	I	A	N	E	F		
T	S	A	R	I	N	E			

SUDOKU N°813

2	8	1	7	3	5	9	6	4
3	4	7	6	9	8	2	1	5
5	6	9	2	4	1	8	3	7
9	3	5	4	2	7	1	8	6
4	1	2	5	8	6	3	7	9
8	7	6	9	1	3	5	4	2
1	9	4	8	6	2	7	5	3
7	2	8	3	5	4	6	9	1
6	5	3	1	7	9	4	2	8

FLECHES N°7813

C	H	A	N	D	A	I	L
O	I	E		I	N	I	D
A	D		A	G	I	T	E
S	O	N		U	S	E	E
S	U	E	D	E	R	N	
E	T	U		T	A	N	I
M	I	R	E	V	E	E	
E	M	R	I	T	E	R	
N	O	I	S	E	S	I	
T	E	L	S	E	I	E	
S	L	A	S	I	E	N	
P	U	R	F	S	E	S	
S	E	U	R	R	S	T	

FOUILIS N° 7813

1	T	2	A	C	S	I	6
7	E	8	9	10	11	12	P
13	H	14	G	15	F	16	D
19	20	21	22	23	24		

TOUPIE (Tout - Pis)

CODÉS N° 7813

1	T	2	A	C	S	I	6
---	---	---	---	---	---	---	---

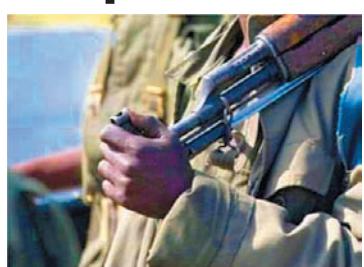
**Tunisie :  
Ghannouchi  
conserve son  
poste de  
président  
du Parlement**



Rached Ghannouchi, chef du parti d'inspiration islamiste Ennahdha, a conservé son siège de président du Parlement, après un vote mouvementé jeudi sur une motion de défiance inédite mettant en évidence les profondes fractures au sein de l'Assemblée élue en octobre. Ses opposants, aux premiers rangs desquels les anti-islamistes du Parti destourien libre (PDL), n'ont pas réussi à réunir les 109 voix nécessaires pour l'éjecter du perchoir. "C'est une nouvelle victoire de la démocratie en Tunisie", a déclaré Rached Ghannouchi à la presse à l'issue du vote, dont les résultats ont été accueillis par des applaudissements et cris de joie "you-you" de ses partisans.

Sur 217 députés, 133 se sont exprimés, dont 96 pour la motion (16 contre), en l'absence de M. Ghannouchi, qui s'est vu reprocher sa gestion des débats parlementaires, régulièrement paralysés par l'antagonisme avec le PDL, et une diplomatie parallèle. C'est la première fois que le Parlement est amené à se prononcer sur son président, dix ans après la révolution qui a chassé du pouvoir Zine el Abidine Ben Ali, et lancé la démocratisation du pays.

**RDC : un soldat  
ivre tue  
13 personnes**



Éveloppés dans des linceuls, des corps sont exposés à un carrefour, empêchant la circulation automobile: les habitants de Sange, dans l'est de la République démocratique du Congo crient leur colère après la mort de treize personnes, tuées par un soldat congolais ivre.

Le drame s'est déroulé jeudi soir, dans cette commune du Sud-Kivu, une région en proie à des violences depuis 25 ans et qui connaît une recrudescence des violences ethniques. Les victimes sont toutes des civils, dont une fillette de deux ans et sept femmes. "Un militaire de 122e Bataillon de réaction rapide basé à Kabunambo, dans la plaine de la Ruzizi, en état d'ébriété a tiré sur treize personnes qui sont décédées, et en a blessé neuf autres le jeudi 30 juillet 2020 vers 20 heure à Sange. Le motif n'est pas encore connu. Le meurtrier a réussi à fuir avec son arme", a indiqué dans un communiqué le capitaine Dieudonné Kasereka, porte-parole de l'armée dans la région. "Les forces de l'ordre recherchent activement le criminel", a assuré le gouverneur du Sud-Kivu, Théo Ngwabidje Kasi, dans un communiqué.

**Le Quotidien**  
D'ORAN  
Edition Nationale d'Information

**Libye : la Turquie  
s'en prend aux Emirats  
et demandera des «comptes»**



La Turquie a vivement dénoncé vendredi les actions "mal intentionnées" des Emirats arabes unis en Libye, où les deux pays soutiennent des camps opposés, et affirmé que les "comptes seront faits" entre Ankara et Abou Dhabi. "Abou Dhabi est en train de faire certaines choses en Libye et en Syrie. Tout cela est en train d'être consigné.

Les comptes seront faits en temps et en heure", a déclaré le ministre turc de la Défense Hulusi Akar dans un entretien

avec la chaîne de télévision qatarie Al Jazeera. "Il faut demander à Abou Dhabi d'où viennent cette hostilité, ces mauvaises intentions, cette jalouse", a ajouté M. Akar, selon le compte-rendu en turc de cette interview publiée par le ministère de la Défense à Ankara.

Ces déclarations interviennent dans un contexte de tensions croissantes entre les pays impliqués dans le conflit en Libye, qui oppose le Gouvernement d'union nationale

(GNA), reconnu par l'ONU et siégeant à Tripoli, et le maréchal Khalifa Haftar, qui règne sur l'est et une partie du sud de ce pays. Le GNA est soutenu militairement par la Turquie, mais M. Haftar est appuyé par l'Egypte voisine, les Emirats arabes unis, l'Arabie saoudite et la Russie.

Pour leur part, Les Emirats arabes unis ont exhorté samedi la Turquie à arrêter de "s'immiscer" dans les affaires des pays arabes et se défaire d'une logique "colonialiste".

**Dix civils tués dans une attaque  
de Boko Haram au Tchad**



Au moins dix civils ont été tués et sept autres enlevés vendredi au Tchad dans une attaque attribuée au groupe terroriste Boko Haram par un officier de l'armée et le préfet local. "Vers trois heures du matin, les éléments de Boko Haram ont attaqué Tenana, tuant deux femmes et huit hommes" de ce village de la région du Lac, une zone frontalière du Nigeria, du Niger et du Cameroun, a dit un officier sous couvert de l'anonymat. "Ils ont enlevé sept hommes, pillé et brûlé le village avant de se retirer", a ajouté la même source.

Dans cette région marécageuse parsemée d'ilots où les terroristes avaient trouvé refuge, l'armée tchadienne avait déclenché en avril une vaste offensive contre Boko Haram après la mort de 98 soldats

dans l'attaque d'une de ses bases à Bohoma. Le préfet de Fouli, Yacoub Mahamat Seit-chimi, a confirmé l'attaque de vendredi et son bilan sans donner plus de détails.

Après l'offensive d'avril, qui

avait conduit les troupes tchadiennes à se déployer jusqu'au Niger et au Nigeria, le président Idriss Déby Itno avait affirmé qu'il n'y avait "plus un seul terroriste sur l'ensemble de la zone insulaire".

**EDITORIAL**

Par Abdou BENABBOU

**L'Aïd, une  
opportunité**

**L'Aïd du sacrifice a eu un passage en demi-teinte chargé de doutes et de faire semblant car la prédisposition à la fête était la grande absente chez une bonne partie de la population. Une fois n'est pas coutume, les bouchers se sont substitués aux maquignons pour remplacer au pied levé ceux qui ont perçu la pandémie comme une aubaine pour donner une nouvelle interprétation au sens du sacrifice. Tant mieux ou tant pis, on ne sait pas trop quand la recherche quotidienne d'un saint auquel il faut se vouer devient de plus en plus difficile.**

**Cette recherche s'annonce encore plus ardue quand la rentrée sociale frappe à la porte avec des indicateurs scintillant au rouge vif pour mieux dévoiler une situa-**

**tion économique et sociale totalement dépourvue d'aisance et de gaieté. Les entreprises agonisantes qu'il s'agit de revivifier, des milliers de chômeurs à repren-dre en charge, une activité économique et commerciale à redéployer avec sur le dos une incroyable épidémie ne sont pas une tâche aisée qu'il s'agit d'affronter avec une politique empirique.**

**Dans leur rôle, les autorités nationales rassurent mais recommandent aussi qu'il va falloir se lever tôt pour affronter la bousculade multiforme qui secoue de plus en plus le pays. Bien qu'elles maintiennent leur lourde option d'une politique socia-**

**Emirats :  
entrée en  
service d'une  
centrale  
nucléaire**

Les Emirats arabes unis ont annoncé samedi l'entrée en service de leur centrale nucléaire civile de Barakah. "Nous annonçons aujourd'hui que les Emirats arabes unis ont procédé, avec succès, à la mise en service du premier réacteur de la centrale de Barakah, la première du monde arabe", a tweeté cheikh Mohammed ben Rached al-Maktoum, Premier ministre des Emirats et souverain de Dubaï.

"C'est un moment historique pour les Emirats dans leur objectif de fournir une nouvelle forme d'énergie propre à la nation", a indiqué pour sa part Hamad Alkaabi, le représentant des Emirats auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Les autorités émiratiennes avaient donné en février leur feu vert à l'exploitation de la centrale nucléaire située dans le nord-ouest du pays, sans pour autant donner de date pour sa mise en service. Fondée en 2016, Nawah Energy Company doit exploiter et entretenir à terme les quatre réacteurs qui doivent y être installés, selon le site internet de l'entreprise.

**Des milliers  
de manifestants  
«anticoronavirus»  
défilent à Berlin**

Plusieurs milliers de manifestants hostiles aux mesures restreignant les libertés individuelles pour combattre le Covid-19 ont défilé pacifiquement samedi après-midi dans le centre de Berlin. Estimés à quelque 15.000 par la police, les manifestants étaient finalement bien moins nombreux que les 500.000 annoncés par les organisateurs de cette mobilisation intitulée "la fin de la pandémie - Jour de la liberté". Parmi les participants à ce cortège hétéroclite, qui se dirigeait vers la porte de Brandebourg, plusieurs scandalaient "nous sommes la deuxième vague", "résistance" ou encore "la plus grande théorie conspirationniste est la pandémie du nouveau coronavirus".

Peu d'entre eux portaient un masque, selon un journaliste de l'AFP, et la distanciation physique d'un mètre cinquante normalement obligatoire n'était pas respectée. La police de Berlin, qui à l'aide de mégaphones a à plusieurs reprises appelé les manifestants à respecter les gestes barrières, a annoncé sur Twitter avoir "déposé une plainte" contre l'organisateur de l'événement en raison du "non-respect des règles d'hygiène".

**le, il leur sera impossible de ménager des lignes de conduite contradictoires pour garantir une stabilité nécessaire au pays. C'est que l'incommensurable gageure réside dans la mise à l'écart de la culture de la rente chez une majorité de la population qui veut tout avoir sans rien concéder et le déploiement d'un nouvel esprit basé sur l'effort et la solidarité. Ces deux atouts ne peuvent aller l'un sans l'autre et les deux attributs doivent avoir comme socle l'impérative rationalité.**

**On peut penser qu'à la faveur de la phénoménale pandémie l'Aïd a été une bénéfique occasion pour la remise en cause de bien des idées reçues et une opportunité offerte à de nombreux citoyens pour réfléchir sur des comportements et sur la manière de gérer leurs vies.**